

Bosquet Pierre

Année universitaire 2006/2007

Université de Bergen, Norvège

Université de Caen Basse-Normandie, France

Sous la direction de :

M. Vincent Milliot, Université de Caen Basse-Normandie

M. Arne Solli, Université de Bergen

Mémoire de Master 1 d'Histoire



Generalkonsul **JACOB BUTTAUD**
(Efter maleri i Bergens Billedgalleri).



Antagelig portræt av generalkonsul
JEAN ETIENNE DE CHEZAULX
(Efter maleri i Bergens Billedgalleri).

Intégration, identité et citoyenneté des Français à Bergen aux XVII^e-XVIII^e siècles.

Table des matières :

Table des matières :	2
Remerciements :	4
Introduction :	5
A. Présentation du sujet :	5
B. Bilan historiographique :	9
I. Des Français, citoyens de Bergen ?	12
1. Des citoyens singuliers de Bergen ?	12
A. Des commerçants européens :	12
B. Une professionnalisation vers les métiers consulaires :	17
C. Le poste consulaire de Bergen :	27
2. Le développement des échanges entre la France et la Norvège :	33
A. Les premières relations économiques, du Moyen Âge au XVII ^e siècle :	33
B. La réussite et l'échec de la Compagnie du Nord (1661-1677) :	36
C. La stabilisation économique du XVIII ^e siècle	39
3. Obtenir le droit de bourgeoisie (« Borgerskap ») à Bergen :	44
A. Être citoyen : droits, devoirs et privilèges	44
B. La bourgeoisie à Bergen: une classe sociale ?	47
II. L'intégration française dans la ville de Bergen :	53
1. L'intégration spatiale dans le tissu urbain :	53
A. Bergen, une ville européenne :	53
B. L'organisation socio spatiale à Bergen :	61
C. Lieux d'habitat et répartition dans la ville:	68
2. Les réseaux sociaux et l'intégration : la sociabilité des Français	78
A. L'étude de la sociabilité par les baptêmes et les parrainages :	78
B. La sociabilité : interaction et intégration avec la population :	82
C. Les voies de l'intégration : le mariage et les générations :	87
III. Une identité multiple et fragmentée ?	93
1. Les sphères d'appartenance des Français :	93
A. La famille, cellule sociale de base :	93
B. Le milieu professionnel, social et religieux : la bourgeoisie européenne :	95
2. Le Refuge Huguenot en Norvège :	101
A. Le Refuge à Bergen : la Religion Prétendue Réformée et la révocation de l'Edit de Nantes 101	
B. Une forte implication dans la vie religieuse : rites et rituels religieux :	105
C. L'Île de Ré et Bergen : l'exil et l'espoir du retour ?	107
3. L'expérience de l'autre :	112
A. Les langues et l'échange :	112
B. Identité et nationalité : l'altérité	116
Conclusion :	119
English summary :	122

Introduction :	122
The French in Bergen : merchants, then consuls :	123
The french consulate in Bergen :	125
Social integration :	126
Spatial integration :	128
French protestant refugees from the Île de Ré.....	130
A french identity kept through the generations ? :	132
Conclusion :	132
<i>Annexes</i>	<i>134</i>
Table des illustrations et tableaux :	134
Arbres généalogiques :	135
Listes des adresses de Peder Rafnsberg et de Jacob Butaud :	141
Carte consulaire :	142
Sources:	143
Sources iconographiques :	143
Sources manuscrites :.....	143
Sources imprimées :	144
Sources numérisées :	144
Bibliographie :	148

Remerciements :

Arne Solli : *Tusen takk for hjelp med historiske og praktiske spørsmål. Oppdagelsen av BerGIS-prosjektet og Digitalarkivet var en overraskelse for meg, som studerer byhistorie.*

Je remercie M. Vincent Milliot de m'avoir accepté sous sa responsabilité et de m'avoir suivi pas à pas tout au long de mes recherches, malgré la distance entre la Norvège et la France.

Je tiens tout particulièrement à remercier M. Arne Solli. Sans son aide et son soutien précieux, je me serais sans aucun doute noyé dans les archives numériques et dans mes recherches en Norvège. Il a donné de son temps sans compter, et m'a permis de cadrer mes recherches en rapport aux sources disponibles, aux problèmes de langue et aux études déjà existantes. Il a su répondre de manière patiente et détaillée à mes questions, qu'elles fussent théoriques ou simplement pratiques.

Il me paraît important de saluer par ailleurs la qualité de la recherche et des études à l'université de Bergen. En tant qu'étudiant de Master, ce fut un réel plaisir d'effectuer mes recherches dans un tel cadre : le dévouement du personnel, la qualité des bibliothèques ou encore l'utilisation systématique des nouvelles technologies sont à mentionner parmi les nombreux moyens mis à la disposition de l'étudiant.

Enfin, je remercie ma famille, mes camarades historiens et mes amis « Erasmus » pour leur soutien tout au long de cette année riche en expériences.

N.B : L'impression des exemplaires norvégiens de ce mémoire a été financé par le département d'Histoire Urbaine de l'Université de Bergen : le *BerGIS Prosjektet*.

Introduction :

A. Présentation du sujet :

« – Mais lord Montrose ? répondit la reine. (...) J'avais entendu dire qu'il marchait à la frontière pour se joindre à son roi.

– Oui, Madame ; mais à la frontière il (...) a été forcé de congédier les restes de son armée et de fuir déguisé en laquais. Il est à Bergen en Norvège.

– Dieu le garde ! dit la reine. C'est au moins une consolation de savoir que ceux qui ont tant de fois risqué leur vie pour nous sont en sûreté. »

Dumas, *Vingt ans après*

L'imagination littéraire de Dumas a situé un des personnages de *Vingt ans après* à Bergen, en Norvège. Est-ce par exotisme, par volonté d'évoquer des contrées lointaines de la France ou bien par référence à une cité protectrice, de « sûreté » ? L'action du livre se situe dans les années 1648-1649, à la fin de la guerre de Trente ans. Quelles étaient les chances pour ce personnage de rencontrer des Français à Bergen en 1648-1649, propres à assurer sa « sûreté » ? Peu nombreuses, hormis la possibilité de rencontrer un officier français, Jacques Michelet, présent à Bergen en 1643 pour servir dans les bataillons de la ville.

Au-delà d'une scène romanesque totalement imaginaire, la présence des Français à Bergen était elle, bien réelle. La présence de Jacques Michelet en 1643 est la première trace d'un Français à Bergen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Leur nombre s'accroît tout au long de ces deux siècles, sans toutefois constituer un groupe aussi important que celui des Allemands ou des Écossais durant cette période.

En préparant cette année d'études à l'étranger, je me suis interrogé sur les conditions de l'intégration dans une ville étrangère et sur les solutions à mettre en place pour relever le défi culturel du séjour. À partir de ces questions, j'ai été conduit à songer aux Français dans la ville de Bergen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ce sujet semblait réalisable, sachant que Bergen était une ville de la ligue Hanséatique, donc ouverte sur l'Europe et le commerce

international. Après quelques recherches et courriels, j'avais la confirmation de la présence de Français à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles et je décidai de poursuivre mes recherches sur ce sujet.

Mais pourquoi ne pas s'intéresser aux Français à Bergen durant le Moyen Âge ou bien au XIXe siècle ? Tout d'abord, c'est une question de sources : les archives dont nous aurions pu disposer pour le Moyen Âge furent presque entièrement détruites par des incendies successifs¹. D'autre part, il y avait peu de Français à Bergen au Moyen Âge, autres que des explorateurs de passage, des baleiniers ou des marins. Pour les XIXe et XXe siècles, nous sommes confrontés à une surabondance de sources, qu'une année de recherches ne suffirait pas à exploiter. Les XVIIe et XVIIIe siècles sont des siècles où la présence française était principalement suscitée par l'implantation d'un poste consulaire à Bergen. L'aspect singulier de son implantation (les consuls étaient protestants) en fait un objet d'étude unique.

La première trace significative remonte à 1672, lors de l'acquisition du droit de bourgeoisie bergenois par Pierre Bossinot, premier représentant de la France à Bergen. J'ai choisi la date de 1804 pour clore mon étude, correspondant à la radiation des listes de citoyenneté de Thomas de Chezaulx, consul de France à Bergen. En effet, les relations franco-norvégiennes s'estompent à partir de la Révolution française, à travers l'engagement de la Norvège dans les guerres napoléoniennes et à travers la lutte de la Norvège pour son indépendance vis-à-vis du Danemark (1814). De 1670 à 1804, les situations politiques françaises et norvégiennes et les relations qu'ils entretiennent restent relativement "stables", ce qui inscrit l'étude dans un cadre chronologique "homogène". La Norvège resta sous la domination du royaume de Danemark de 1537 à 1814, tandis que la France resta une monarchie absolue jusqu'en 1789.

Toutefois, les problématiques que nous allons développer ne sont pas similaires aux enjeux actuels de la migration. À notre époque où la mobilité s'accroît, où les échanges passent par l'anglais et où l'autre et la culture sont évoqués dans le contexte de la mondialisation, les questionnements qui guident mon étude sont bien éloignés de mon approche initiale.

¹ Bergen brûla à de nombreuses reprises, et quelques incendies ont transformé considérablement la ville, comme le Grand Incendie de 1702, ou celui de 1752.

En effet, les paradigmes employés de nos jours pour comprendre les enjeux migratoires et d'intégration ne doivent pas être employés *stricto sensu* aux Français de Bergen à l'époque moderne. L'intégration est aujourd'hui une notion-clé pour comprendre les phénomènes migratoires ainsi que les problèmes socioculturels qui s'y rattachent. Le concept quelque peu suremployé d'intégration qualifie le degré d'accomplissement de ce qu'on peut considérer comme une "exigence" de nos sociétés occidentales. L'étranger "doit" s'intégrer, doit assimiler les valeurs et les références culturelles du pays dans lequel il immigre. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, cela n'était pas perçu et exprimé comme un impératif, mais cela peut être toutefois analysé.

Analyser l'intégration des Français à Bergen, c'est essayer d'évaluer l'importance de la mixité sociale. C'est-à-dire de comprendre quelles ont été les solutions (conscientes ou inconscientes) mises en place par les Français pour s'intégrer dans la population bergenoise. Mon projet est d'évaluer et de quantifier à quel degré les Français à Bergen fréquentaient les Norvégiens, les autres étrangers et les autres Français. En clair, l'objectif est à travers cette étude d'obtenir une cartographie des réseaux sociaux qui les entouraient, de manière à saisir l'interaction des Français avec la population urbaine. Cette intégration était sociale bien sûr, mais elle était aussi spatiale, cette étude s'inscrivant en effet dans l'espace urbain.

Il en est de même pour la notion d'identité : employée pour définir les liens qui rattachent l'individu à la société, son utilisation en histoire moderne diffère². L'identité n'est pas seulement individuelle, elle concerne à la fois l'identité de l'individu et l'identité collective. À travers la problématique de l'identité, je désire percevoir les similitudes et divergences avec la population locale. Le fait que Bergen soit une cité cosmopolite permet-il de parler d'une identité bergenoise ou d'un accolement d'identités nationales ? J'aimerais comprendre les bouleversements nés de l'altérité culturelle. L'altérité culturelle engendre-t-elle un repli communautaire, comme cela se produit parfois dans nos sociétés ? J'essaierai de voir en quoi ce groupe de français possède ou non une identité commune, à travers des références culturelles, des appartenances sociales ; notamment la langue qui est un élément central de l'identité et de l'interaction sociale. Enfin, la notion d'identité est principalement en

² Ruggiu F.-J., « Les notions d' "identité", d' "individu", et de "self" et leur utilisation en histoire sociale », in *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVIe-XVIIIe siècles*, Actes du colloque tenu à l'université de Paris X - Nanterre les 24 et 25 avril 2003, Paris : Nolin, Collection Les Champs Libres, 2005, p. 395- 411

jeu dans l'identité religieuse, qui est la cause principale du départ de France et de la présence à Bergen de ces Français.

Le troisième terme est la notion de citoyenneté, dans le sens d'une citoyenneté citadine. Cette citoyenneté est équivalente au droit de bourgeoisie qui existait dans d'autres villes européennes, la reconnaissance d'un statut particulier dans la vie de la cité. La citoyenneté ne se restreint pas à la bourgeoisie, c'est dans un sens plus vaste l'appartenance à la ville, lieu de vie social, économique et politique. Quelle importance et quel poids politique possédaient-ils en regard des autres populations de Bergen ? J'aimerais saisir la différence entre le poids démographique de ces Français et leur poids politique. Dans quelle mesure y a-t-il disproportion, c'est-à-dire, quel était leur pouvoir politique dans la vie de la cité Hanséatique compte tenu de leur nombre ? L'obtention du droit de bourgeoisie, qui fut majoritaire parmi les Français de Bergen, était une reconnaissance qui apportait droits et devoirs. J'essaierai de percevoir si le droit de bourgeoisie était un moyen d'intégration dans la vie de la cité. D'autre part, mon but est de comprendre à quel degré la vie religieuse et ses rituels étaient un facteur d'insertion sociale dans la vie de la cité.

Les trois pistes envisagées pour l'étude de la présence des Français à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles sont donc intégration, identité et citoyenneté. En d'autres termes, quels sont les processus identitaires en jeu dans l'intégration des Français dans la ville de Bergen, en termes de réseaux sociaux et de citoyenneté, aux XVIIe et XVIIIe siècles ?

Les sources disponibles sont variées. Elles consistent pour la majeure partie d'archives sur Internet³, sous forme de bases de données : baptêmes, mariages, décès, acquisition de citoyenneté, recensement pour les taxes, registres de scolarité, de communion, de confirmation.... Des bases de données facilement consultables et d'où l'on peut aisément extraire des informations et dont le traitement ne nécessite pas de talents linguistiques particuliers. Les archives de Bergen possèdent les originaux, assortis de documents qui ne supportent pas d'être mis en base de données : testaments, registres d'inventaire après décès, etc.... L'étude de ces derniers est limitée par ma connaissance relative de la langue⁴, et je me suis donc circonscrit principalement à l'exploitation des archives sur Internet.

³ *Digital Arkivet*, Archives norvégiennes en ligne, [En ligne], <http://digitalarkivet.uib.no/>, (le 18/01/2007)

⁴ La langue utilisée dans les archives était de l'ancien danois, et l'essentiel des articles cités a été écrit en norvégien, dano-norvégien ou danois. L'ensemble des traductions de ce mémoire a été réalisé par moi-même.

Nous verrons durant la première partie de cette étude un portrait des Français à Bergen, à travers leurs liens familiaux, leurs professions ainsi que leur obtention de droit de bourgeoisie. Nous découvrirons ensuite l'intégration sociale dans la ville de Bergen, en se concentrant sur l'intégration spatiale et sur les réseaux sociaux. Enfin, nous nous attacherons dans la troisième partie à développer les problématiques identitaires, notamment liées à la bourgeoisie et à la religion protestante.

B. Bilan historiographique :

Pour les étrangers à Bergen, la bibliographie sur le sujet se penche essentiellement sur l'ensemble des étrangers présents⁵, sur la très importante population allemande⁶ ou bien sur la minorité écossaise⁷. Personne n'a travaillé sur la présence des Français à Bergen, hormis J.-P. Charliat dans une brève notice de 1928⁸. Lors du Congrès International des Sciences Historiques d'Oslo en 1928, les interventions de P. Boissonnade, J.-P. Charliat et O.A. Johnsen furent consacrées aux échanges entre la France et la Norvège aux XVIIe et XVIIIe siècles⁹. Cependant, les actes du congrès¹⁰ n'étaient pas consultables à Bergen. Dans son travail remarquable sur les consuls Français sous Louis XV et Louis XVI¹¹, Anne Mézin a réalisé un inventaire des consuls français présents au poste consulaire de Bergen. De cette manière, elle a mis à jour la majorité des Français de Bergen à l'époque moderne. D'autre part, le *Norsk Slektshistorisk Tidsskrift* (Revue d'histoire nationale) a publié quelques articles qui mentionnent des Français de Bergen, sans rentrer dans le détail.

⁵ Nedrebø Y., "Bergen - frå Skandinavias største by til strilane sin hovudstad : om folketalsutvikling og flytting 1600 – 1900 », *Frå Fjon til Fusa : årbok for Nord- og Midhordland sogelag*, No. 1, Bergen : Sogelaget, 1990-1991, p. 35-67

⁶ Øye I., *Bergen and the German Hansa*, Bergen : Bryggens museum, 1994

⁷ Pedersen N. Ø., *Skotsk innvandring til Norge I tidlig moderne tid*, Oslo : Universitet i Oslo, 2000

⁸ Charliat P.-J., « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », in *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 77^e année, 1^e de la 6^e série, Paris : Librairie Fischbacher, Janvier-Mars 1928

⁹ Boissonnade P., Charliat P.-J., « Les relations économiques entre la France et les Pays du Nord du XVIe au XVIIIe siècle » et « Colbert et la Norvège (1661-1683) » ; Charliat P.-J., « Les relations commerciales entre la France et les réfugiés protestants de Norvège au XVIIe siècle » ; Johnsen O. A., "Organisation des recherches pour L'histoire du commerce et de la navigation des norvégiens pendant les temps modernes jusqu'au XVIIIe siècle", *VIe Congrès international des sciences historiques*, Paris: Presses Universitaires de France, 1928

¹⁰ *VIe Congrès International des Sciences Historiques d'Oslo de 1928*, Paris: Presses Universitaires de France, 1928

¹¹ Mézin A, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris : Directions des archives et de la documentation, Ministère des affaires étrangères, 1997

Toutefois, il faut signaler le travail remarquable accompli par Oscar Albert Johnsen, un historien norvégien du début du siècle dernier, qui a étudié les relations économiques¹² entre la France et la Scandinavie. Il a publié et édité la correspondance consulaire entre la France et le Danemark relatifs à la Norvège, facilitant les recherches futures sur le sujet¹³. Ses travaux ont permis d'esquisser le contexte politique et économique entre la France et la Scandinavie à l'époque moderne. J.-P. Charliat, un ami français d'Oscar Albert Johnsen, s'est penché avec Pierre Boissonnade sur l'histoire de la Compagnie du Nord¹⁴, permettant de décrire les tentatives de mise en place de liens économiques directs entre la France et la Norvège sous Louis XIV.

D'autre part, à propos des premières relations entre la France et les pays scandinaves, il faut faire référence au travail de L. Delavaud¹⁵, qui a dressé un panorama détaillé des relations entre la France et les pays du Nord de l'Antiquité au XVIe siècle. Il s'est basé sur les récits de voyage et les cosmographies publiées sur les pays du Nord.

La présence des Français à Bergen à l'époque moderne n'a donc jamais été un sujet étudié dans sa singularité, mais profite de recherches de qualité qui l'ont abordé. Seuls les courts articles de J.-P. Charliat explorent le sujet, en se focalisant sur l'aspect religieux (protestants).

La thématique des étrangers dans la ville n'est, quant à elle, pas nouvelle. C'est un thème de recherche bien documenté et qui se renouvelle constamment par de nouvelles approches. Certains ouvrages ont eu vocation à ouvrir de nouveaux axes de recherche.

¹² Johnsen O.A. : "Lidt om Bergens handel og skibsfart paa Sydfrankrike under l'ancien regime : Væsntlig efter optegnelser i franske arkiver", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No.33, Bergen : Foreningen, 1927, p. 93-119

- "Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime", *Revue d'Histoire moderne*, No. 8, Paris : Rieder, 1927, p. 81-98

- "Organisation des recherches pour L'histoire du commerce et de la navigation des Norvégiens pendant les temps modernes jusqu'au XVIIIe siècle", *Extrait de la Revue historique*, Tome CLIX, Paris, 1928

¹³ Johnsen O. A., *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, Oslo : i kommisjon hos Dybwad, 1934

¹⁴ Boissonnade P., Charliat P.-J. et Hauser H., *Colbert et la Compagnie de Commerce du Nord : 1661-1689*, Paris : Bibliothèque d'histoire économique, 1930

¹⁵ Delavaud L., *Les francais dans le Nord : notes sur les premières relations de la France avec les royaumes scandinaves et la Russie septentrionale depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du XVIe siècle*, *Extrait du "Bulletin de la société Normande de géographie"*, Rouen : Imp. E. Cagniard, 1911

L'ouvrage dirigé par J. Bottin et D. Calabi, est l'un des plus significatifs¹⁶. En étudiant la présence des étrangers dans la ville dans plusieurs cités d'Europe, il permet de saisir les diversités et similitudes de la présence des étrangers dans la ville à l'échelle européenne. Le cosmopolitisme des chercheurs, la multiplicité des approches et l'ambition de renouvellement des éditeurs en fait une somme d'articles tout à fait stimulante. Les trois axes que nous allons développer par la suite sont inspirés en partie par ces études : A. W. Sleeswijk, « Les négociants français à Amsterdam au milieu du XVIIIe siècle : Organisation spatiale et insertion sociale » ou bien J.-F. Chauvard « Échelles d'observation et insertion des étrangers dans l'espace vénitien (XVIIe-XVIIIe siècles) ».

Mon étude s'inscrit donc dans les thématiques de l'étranger dans la ville, en développant néanmoins une approche plus sociale, presque sociologique. Se focaliser sur les notions d'intégration et d'identité relève en effet d'une démarche d'étude sociologique. De plus, le groupe étudié est peu important, au regard d'autres études¹⁷, ce qui permet une étude qualitative, plus que quantitative. Nous verrons dans cette étude que l'aspect quantitatif n'est pas oublié pour autant. L'intégration et l'identité ne me paraissent pas constituer un « hors-champ » de l'Histoire. Au contraire, ces thèmes de recherche suivent les récentes orientations de la recherche en Histoire. L'histoire des représentations et l'histoire des identités en font partie, et des études comme celle de C. Windler¹⁸ redonnent un nouveau dynamisme à des champs de la recherche, ici, l'histoire de la diplomatie. Mon objectif n'est donc pas de renouveler la recherche en Histoire sur l'étranger dans la ville, loin s'en faut, mais d'explorer des aspects précis à travers l'étude d'un groupe restreint.

¹⁶ Bottin J. et Calabi D. (dir.), *Les étrangers dans la ville : Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris : Editions de la Maison Sciences de l'homme, 1999

¹⁷ Dubost J.-F., *La France italienne, XVIe-XVIIe siècle*, Paris : Aubier, 1997

¹⁸ C. Windler, *La diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002

I. Des Français, citoyens de Bergen ?

1. Des citoyens singuliers de Bergen ?

A. Des commerçants européens :

Le registre de citoyenneté de Bergen, consultable sur les archives en lignes norvégiennes¹⁹ est le seul document qui certifie la nationalité des individus. En effet, il indique à partir de 1613, le lieu et le pays de naissance des personnes qui ont acquis la citoyenneté à Bergen. Le mémoire de Master de S. Mellingen²⁰ qui constitue une étude approfondie des étrangers ayant obtenu la citoyenneté norvégienne de 1613 à 1815, montre que seulement 7 français furent citoyens de Bergen. Un rapide tableau permet de percevoir l'importance des Français vis-à-vis des autres populations étrangères :

Tableau 1 : Provenance étrangère des citoyens de Bergen, de 1613 à 1815. S. Mellingen, 1965.

	Allemands	Danois	Suédois	Écossais	Hollandais	Iles Orkney
Total :	1880	1093	163	156	115	95
	Anglais	Îles Shetlands	Îles Féroé	France	Suisse	
Total :	23	9	7	7	4	

La disproportion est frappante, et souligne la faible présence des Français à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles. La France constitue une des plus faibles origines géographiques pour l'obtention de citoyenneté : au même niveau que les îles Féroé !

Le registre indique le lieu de naissance de ces Français et leurs professions à la date d'acquisition de citoyenneté. Cinq des sept Français ont obtenu leur citoyenneté avant 1751, le sixième l'a obtenue en 1799 (Jean Baptiste Constant, « kjøbmand »)²¹. La septième personne mentionnée n'est pas l'inscription d'un Français, mais sa démission de la liste de

¹⁹ Digital Arkivet, Archives norvégiennes en ligne, [En ligne], <http://digitalarkivet.uib.no/>, (le 18/01/2007)

²⁰ Mellingen S., *En studie i innflyttingen av borgere til Bergen : en analyse av de personer som vant borgerskap i perioden 1692-1815, med henblikk på fødested og yrkesfordeling i Bergen*, Bergen : Universitet i Bergen, 1965, p. 9-10

²¹ Kjøbmand : négociant. Aucune trace dans les archives avant cette date, ni après. Ne disposant pas d'autres informations, j'ai décidé de seulement le mentionner, tout comme le capitaine Darganwille un peu plus loin.

citoyenneté en 1804 (Thomas de Chezaulx “se radie“ de sa citoyenneté, acquise en 1787²²), des dates qui viennent clore notre étude. Un seul Français est mentionné dans les listes de citoyenneté de 1804 à 1865, Pierre-Paul Ploin, « perruquier, barbier et parfumeur »²³. Le XVIIIe siècle concentre l’essentiel des acquisitions de droit de bourgeoisie, ce qui le rend particulièrement intéressant dans le cadre de notre étude.

Le droit de bourgeoisie est un privilège essentiellement masculin, les femmes n’étaient pas mentionnées dans le registre. L’on sait par d’autres sources que les Françaises venues à Bergen ont rejoint leurs frères. En effet, Jacob Butaud est arrivé avec sa sœur, Anne-Hélène Butaud²⁴. Jean-Etienne De Chezaulx est venu avec Jeanne-Marie-Catherine De Chezaulx, sa sœur²⁵.

Les cinq Français présents dans le registre de bourgeoisie venaient de la Bretagne et de ses environs. Deux frères, Pierre et Denis Bossinot venaient de St Malo, tandis que Jacob Butaud et son neveu, Jean-Etienne De Chezaulx sont nés à St-Martin-de-Ré. Jan Nicolay Montclair était originaire de St-Martin-de-Ré lui aussi. Toutefois, Pierre-Louis-Marie Framery est né à Calais, un port qui était orienté sur les mers du nord et notamment Bergen.

Tableau 2 : Liste des principaux Français à Bergen de 1613 à 1799, Registres des Archives de Bergen.

Nom	Nom de Jeune fille	Prénom	Date naissance	Lieu naissance	Date décès	Lieu décès	Citoyenneté
BOSSINOT		Denis		St. Malo	1697	Bergen	1686
BOSSINOT		Pierre		St. Malo			1672
BUTAUD		Jacob	1676 ou 05/06/1780	Ars-en-Ré	26/04/1748	Bergen	1709
DE CHEZAULX		Jean-Etienne	07/01/1723	Ars-en-Ré	24/01/1799	Bergen	1748
FRAMERY		Pierre-Louis-	1739	Calais	Après 1814	France	

²² « Haver Thomas de Chezaulx opsagt sit Borgerskap som Kiøbmand » : “Thomas de Chezaulx se désiste de sa citoyenneté en tant que négociant“ le 3 août 1804 ; tout comme son père, qui s’était retiré des listes de bourgeoisie le 7 janvier 1754 : ”Consul Chesaulx opsagt sit Borgerskap”, in Wiesener A.M., *Bergens borgerbok, T. 2 : 1752-1865, Utg. av Bergens historiske forening*, Bergen, 1917-1923, p. 8 et p. 223

²³ Acquisition de citoyenneté en 1814, Wiesener A.M., *Bergens borgerbok, T. 2 : 1752-1865, Utg. av Bergens historiske forening*, Bergen, 1917-1923

²⁴ Voir les arbres généalogiques en annexe.

²⁵ En fait, selon P. J Charliat, Jeanne Marie Catherine de Chezaulx arriva en 1727 alors que Jean Etienne de Chezaulx arriva douze ans plus tard, en 1739.

		Marie					
LEM	Butaud	Anne-Hélène		St. Martin de Ré ?		Bergen	
LEM	De Chezaulx	Jeanne-Marie-Catherine	1716	Ars-en-Ré	1792	Bergen	
MONTCLAIR		Jan Nicolay	1708 ?	St. Martin de Ré	05/1772	Bergen	1735

Les villes d'origine étaient des ports impliqués dans le commerce international, notamment St-Martin-de-Ré, qui était spécialisé dans le commerce du sel et rattaché au port de La Rochelle. Il n'est donc pas surprenant que ces hommes aient été des commerçants et des négociants, ce qui est d'ailleurs une des raisons de leur présence à Bergen. Bergen était la plus grande ville de Norvège et un comptoir de la Ligue Hanséatique. Si l'on regarde les mentions des professions dans les différents registres, il apparaît clairement que les Français étaient impliqués dans le commerce.

Denis Bossinot est qualifié de « fransk kjøbmand i Bergen »²⁶ par O.A. Johnsen, mais nulle définition de l'activité de son frère Pierre, qu'on peut supposer similaire. Jacob Butaud est « kjøbmand » lors de sa citoyenneté en 1709, de même que son neveu Jean-Etienne De Chezaulx lors de sa prise de citoyenneté en 1748. Jan Nicolay Montclair exerce la profession de « mesterurmager » (maître horloger), impliqué dans l'artisanat. Pierre-Louis-Marie Framery réalisa toute sa carrière dans les Consuls, il fut nommé chancelier au consulat de Norvège le 22 février 1762²⁷. Si l'on regarde la profession du mari de Catherine De Chezaulx, il est aussi « kjøbmand » au jour de sa citoyenneté, en 1750. Le mari d'Anne-Hélène Butaud, Peder Lem, est quant à lui « notable commerçant » selon J.P. Charliat, ce qui revient au qualificatif de « kjøbmand ».

La profession qui apparaît donc le plus souvent est celle de « kjøbmand ». Dans son chapitre sur « La profession de négociant entre le XVIe et le XVIIIe siècle », P. Jeannin définit ce terme :

« On appelait en anglais *merchant*, en néerlandais *koopman* [en dano-norvégien : *kjøbmand*] un homme que le français eut qualifié de *négociant* (...) Le négociant peut se définir comme marchand en gros par opposition au détaillant, par l'étendue et les longues distances sur

²⁶ Johnsen O.A. : "Lidt om Bergens handel og skibsfart paa Sydfrankrike under l'ancien regime : Væsntlig efter optegnelser i franske arkiver", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No.33, Bergen : Foreningen, 1927, p. 93-119 : "négociant français à Bergen"

²⁷ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 298

lesquelles jouent ses relations, ou encore comme brasseur d'affaires de toutes sortes, la spécialisation dans une catégorie de marchandises étant la marque d'un trafic borné.»²⁸.

La majorité des Français à Bergen exerçait le métier de négociant entre la Norvège et la France. A. Wiesener suppose que Jacob Butaud s'était spécialisé dans le commerce du vin, car en 1729, il est fait mention d'un don de Jacob Butaud à un nouveau gouverneur de « 1 oxehode rødvin og 1 do fransk hvidvin »²⁹ achetés par Jacob Butaud aux prix respectifs de 50 et 36 riksdaler. Mais il est bien plus probable de penser que lui-même et son neveu faisaient le commerce du sel français, provenant de l'île-de-Ré, qui a remplacé le sel espagnol de moindre qualité aux XVIIe et XVIIIe siècles à Bergen³⁰.

Cependant, le registre de citoyenneté ne constitue pas la seule source pour établir la liste des Français à Bergen. Les échanges commerciaux avec la France ont occasionné des mouvements de marchandises, mais aussi d'hommes. De nombreux matelots sont présents dans les archives tout au long de la période. Le problème est que contrairement aux citoyens de Bergen, ils n'ont laissé que peu de traces. Leur profession de marin les exposait à une grande mobilité et à peu de sédentarité. S'ils font leur apparition dans les pages des registres, ce n'est pas pour le parrainage d'un baptême, mais plutôt parce qu'un matelot décède à Bergen³¹, ou exceptionnellement pour une naissance³². Le fait qu'ils ne soient que de passage ne permet pas d'étudier leur intégration dans la ville, car leur existence n'apparaît qu'une seule fois dans les archives. Toutefois, on ne trouve pas que des matelots, comme ce Capitaine Darganwille, citoyen de Bergen en 1714, qualifié de « Een fransk flygtning »³³ ce qui veut dire « Français réfugié ». Il paraît avoir été capitaine, mais aucune autre trace de lui ne peut être trouvée, ce qui est paradoxal, puisque les citoyens résidaient et vivaient à Bergen.

²⁸ Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L., *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, Paris : Presses de l'ENS, 2002, p. 281-309

²⁹ "un oksehode de vin rouge et une do de vin blanc", l'oksehode était une unité de mesure qui équivalait à 231 litres ; Wiesener A. M., "Om utenlandske konsulter i Bergen", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No. 22, Bergen : Foreningen, 1916, p. 33-43

³⁰ Pedersen N. Ø., "Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries", in Murdoch S. et Grosjean A. (dir.), *Scottish communities in the Early Modern Period*, Leiden : Brill, 2005, p. 151

³¹ Par exemple : Louis Guytan, Français, mort le 05/04/1734 ; Etienne Lemoure, artilleur du bateau de Kerguelen, mort le 20 août 1779 ; Jean Roland, 36 ans, matelot Français de la frégate Neptunus, mort le 17/09/1785.

³² Par exemple : Jacobea, née le 11 septembre 1761, fille de Jacob Henrichsen Sommer, matelot français et de Stepelino Oslatter ; Jan Petter, né le 10 mars 1799, fils de Jan Ludvich, matelot français et de Berthe Johanne Gudmunsens.

³³ Vigerust T. H. (concepteur), *Manntall over Bergen bys innvånere 9. mai 1714/Census of Bergen citizens of 9 mai 1714*, Base de données, [En ligne], Créé le 17/01/2007, Mise à jour du 17/01/2007, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=mt12011714b&spraak=e&metanr=3790>, (le 18/01/2007)

D'autre part, l'autre population que l'on pourrait qualifier de « flottante » était celle des officiers du XVIIIe siècle. En effet, en 1643 lors de la guerre de la Norvège contre la Suède (1643-1645), des officiers français ou d'origine française ont vendu leurs services en Norvège. Dans l'ensemble de ces noms à consonance française (Willem Coucheron, Claude Le Blanc, Ahasverus De Créqui dit La Roche...), il a fallu identifier les individus nés en France³⁴. Seuls Jacques Michelet³⁵, né en 1619 à Metz et son frère Poul, né à Metz en 1617 étaient Français. Willem Coucheron, Claude Le Blanc et Ahasverus de Créqui dit la Roche étaient hollandais et appartenaient à des familles d'origine française. Mais même si les Michelet sont français, ils servaient dans l'ensemble du pays et avaient une grande mobilité, ne s'installant pas à un endroit, mais servant dans des régiments divers en Norvège. Enfin, Johan Adam de Rochlinge (1651-1717) faisait partie d'une famille protestante qui a fui la France à la révocation de l'Edit de Nantes pour aller se réfugier en Lettonie, puis au Danemark pour finir en Norvège. Il fut commandant du régiment de Bergen de 1702 à 1705. Aucune trace cependant de cet individu aux archives de Bergen, les informations dont nous disposons proviennent exclusivement du livre de O. Ovenstad³⁶. Être un homme d'arme à l'époque moderne supposait une forte mobilité, de nombreux déplacements d'un régiment à un autre, et cela entraînait donc une sédentarisation relative dans les villes où ils servaient.

Le 20 janvier 1795, un incendie se déclara, comme cela arrivait fréquemment à Bergen, détruisant plus de 50 habitations. Des matelots d'un bateau militaire français qui se trouvait dans le port se portèrent volontaires pour l'extinction de l'incendie. Beaucoup moururent durant la tentative, et une chanson fut composée en leur honneur³⁷. Ils furent enterrés sans mention de leur identité, juste de leur âge, et de leur fonction. Il y eut 107 décès au total, étalés du 16 septembre 1794 jusqu'au 28 décembre 1795. Ces dates correspondent à la durée de leur séjour à Bergen de 1794 à 1795. Cependant la majorité des décès intervinrent dans les jours et mois qui suivirent l'incendie. La grande majorité des défunts était composée de matelots et de soldats, tous jeunes (27 ans de moyenne d'âge). C'est un événement à part

³⁴ Ovenstad O., *Militærbiografier den Norske Haers officerer*, T.1 : 1628-1814 A-H, T.2 : 1628-1814 I-W, Oslo : Norsk slektshistorisk forening, 1948

³⁵ Einne-Grønn S.H, Slegten Michelet : Genealogisk personallistoriske meddelelser, Christiania : Centraltrykheriet, 1919

³⁶ Ovenstad O., *Militærbiografier den Norske Haers officerer*, T.1 : 1628-1814 A-H, T.2 : 1628-1814 I-W, op. cit.

³⁷ Bendixen B.E., « Den franske eskadre i Bergen 1794-95 og branden 20 de januar 1795 », *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No. 6, Bergen : Foreningen, 1900, p. 1-8

dans la présence française à Bergen au XVIIIe siècle, du fait de sa brièveté et de son intensité, qui ne permet pas une étude individuelle et de longue durée.

Pour conclure, on peut dire que les individus français avancés par le registre de citoyenneté correspondent (si l'on inclut leurs proches) aux Français qui se sont installés à Bergen et dont l'étude est rendue possible par leur présence dans les archives de Bergen. Ils constituaient apparemment un socle homogène de commerçants et d'artisans, que reliaient des intérêts commerciaux.

B. Une professionnalisation vers les métiers consulaires :

La principale raison de la présence des Français en Norvège était le commerce. À ces enjeux commerciaux se sont superposés des enjeux diplomatiques. Dans un premier temps, ils furent une affirmation des liens commerciaux entre la France et la Norvège. La création de la Compagnie du Nord par Colbert en 1661³⁸ fut la première étape de ce processus. L'ambition était de pouvoir faire du commerce de manière directe avec la Norvège sans passer par l'intermédiaire de la Ligue Hanséatique ou de la Hollande. L'ambition de Colbert était contemporaine d'un déclin de la Ligue Hanséatique en Norvège. Malgré un échec de cette tentative, qui n'a pas connu le sort heureux de la Compagnie des Indes, les bases de relations commerciales plus approfondies entre la Norvège et la France étaient posées.

O. A. Johnsen écrit que « Noget fransk konsulat blev neppe endnuoprettet i Norge ; derimot er det sikkert, at det Nordiske Kompani hadde en agent eller saakaldt "commis" her, som hadde det hverv at oparbeide markedet for franske produkter, særlig vin (...) fra slutten av 1680-aarene staar en fransk kjøbmand i Bergen, Denis Bossinot, i forbindelse med den franske gesandt i Kjøbenhavn og utfører ialfald delvis en konsuls funktioner. »³⁹. Un mémoire de 1671 indiquait que « la Compagnie a un commis en Norvège qui roule

³⁸ Boissonnade P., Charliat P.-J. et Hauser H., *Colbert et la Compagnie de Commerce du Nord : 1661-1689*, op. cit.

³⁹ Johnsen O.A., "Lidt om Bergens handel og skibsfart paa Sydfrankrike under l'ancien regime : Væsentlig efter optegnelser i franske arkiver", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No.33, Bergen : Foreningen, 1927, p. 98 : « même si le consulat français n'était pas encore installé en Norvège, il était certain que la Compagnie du Nord avait un agent sur place ou un quelconque "commis", qui travaillait pour les producteurs français de vin. (...) Dans les années 1680, on trouve un commerçant français à Bergen, Denis Bossinot, en relation avec les bureaux de Copenhague et à charge consulaire »

continuellement le long de la coste pour profiter des occasions d'achat»⁴⁰. J. P. Charliat pressent dans sa notice de 1928 qu'il s'agit de son frère Pierre qui « peut bien avoir été le “commis“ de la Compagnie du Nord. »⁴¹. Denis aurait alors occupé la place de « consul » nommé par « Martangis »⁴². Il est fort possible que Pierre ait été commis de la Compagnie du Nord en 1671, puisqu'il devint bourgeois de Bergen en 1672 alors que son frère ne devint bourgeois qu'en 1686 et que sa présence dans les archives prouve qu'il s'était installé à Bergen.

La lettre de Martangis du 29 septembre 1691 est adressée à « Monsieur Bossinot, chargé des affaires qui concernent les François à Bergue. »⁴³ et une autre lettre de Martangis du même jour indique que « Monsieur Lastouse ira à Bergue en Nortvègue, en poste, le plus diligemment qu'il se pourra. Lorsqu'il sera arrivé, il s'adressera au Sieur Denis Bossinot, chargé des affaires qui concernent les Français »⁴⁴. Le statut de consul n'est pas clairement exprimé par Martangis. C'est dans la correspondance consulaire ultérieure de Bonrepaux⁴⁵ que l'on peut trouver de plus amples éclaircissements. Dans une lettre de septembre 1693, il parle de Bergen en ces termes : « Il y a là un marchand, M. Benis [*sic*] Bossinot, auquel M. de Martangis a donné le titre de Consul de la nation Française »⁴⁶. »

Vraisemblablement, Denis Bossinot défendait plus ses intérêts commerciaux que ceux de la France. J.P. Charliat l'affirme : « Denis Bossinot se préoccupait davantage de ses affaires privées que des intérêts français. Les ambassadeurs à Copenhague, le comte de

⁴⁰ Bibliothèque nationale de France, Mss. Clairambault N° 857, folio 6, *Mémoire des observations faites par les directeurs de la Compagnie du Nord pendant le voyage qu'ils ont fait pour exécuter l'ordre de Monseigneur et de lui rendre compte en détail (1671)*, in Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, op. cit.

⁴¹ J.-P. Charliat, « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 10

⁴² Ambassadeur de France à Copenhague de 1680 à 1693

⁴³ *Lettre de M. de Martangis, du 29/09/1691* in O. A. Johnsen, *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, op. cit., p. 49

⁴⁴ *Instruction donnée à M. Lastouse, allant à Bergue porter une lettre de la cour à M. Le capitaine Baert, du 29 septembre 1691*, *ibid*, p. 51

⁴⁵ Ambassadeur de France à Copenhague auprès de Christian V, roi du Danemark, de 1693 à 1697

⁴⁶ *Lettre de M. de Bonrepaux, du 06/09/1693* in O. A. Johnsen, *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, op. cit., p. 95

Martangis et Bonrepaus, s'en plainquirent. »⁴⁷. Si l'on regarde dans la correspondance consulaire, on retrouve effectivement ces plaintes :

« [il] n'a aucun crédit ny considération auprès des gouverneurs, parce qu'il ne s'applique qu'à son petit commerce, et acheter mesme les prises des corsaires. Quelques-uns se plaignent de luy, entr'autres le Sr Alvarez. En général je remarque, par les propres lettres du dit Bossinot, qu'il n'est pas assez fort pour un tel emploi. Les Anglois et les Hollandois tiennent dans ces ports les plus habiles gens qu'ils peuvent, pour trouver les moyens d'appaiser, quand il est nécessaire, les gouverneurs, c'est-à-dire, en faisant quelque grattification. »⁴⁸

et le même mois que :

« c'est un pais si esloigné de Copenhague, et les Gouverneurs qui commandent sur les lieux, si absolus, qu'à moins que d'avoir la quelque homme de bon sens à la place du Sr. Bossinot, comme j'ay déjà pris la peine de vous le mander, il sera bien malaisé d'establir un bon ordre dans ce lieu-là, en faveur des armateurs françois »⁴⁹.

M. de Bonrepaux espérait que « pendant que cette guerre [de la ligue d'Augsbourg 1688-1697] durera, qu'il y eust de votre part [le roi Louis XIV] en Norvègue, un homme sous le titre de commissaire ou de consul ». Mais il sembla moins vif dans un mémoire rédigé en 1699, où il reconnut les qualités de Denis Bossinot :

« Il y a un grand nombre de marchands Anglois et Hollandois qui y sont établis ; mais il n'y a qu'un seul françois nommé Bossinot et qui s'y est maintenu pendant la dernière guerre [de la ligue d'Augsbourg 1688-1697], quoi qu'il y fut extrêmement traversé par les Anglois et Hollandois. »⁵⁰.

⁴⁷J.-P. Charliat, « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 10

⁴⁸ *Lettre de M. de Bonrepaux, du 06/09/1693* in O. A . Johnsen, *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, op. cit., p. 95

⁴⁹ *Lettre de M. de Bonrepaux, à Pinnenberg, du 30/09/1693* in O. A . Johnsen, *ibid.*, p. 100

⁵⁰ Mémoires et documents, Danemark, 4., *Mémoire de M. de Bonrepaus Amb(assadeur) de France en Danemarck en forme de relation au roi Louis XIV sur le commerce et la navigation des Dannois, 1699* in Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, op. cit.

L'ironie du sort veut qu'à l'heure où ce mémoire fut publié, Denis Bossinot était déjà mort (entre 1697 et 1698⁵¹). Toutefois, le souhait d'obtenir un homme de bon sens à la place de Denis Bossinot semblait pris en compte par le ministère des affaires étrangères.



Generalkonsul JACOB BUTTAUD
(Efter maleri i Bergens Billedgalleri).

**Figure 1 Jacob Butaud. Réf : *Jacob Buttaud*, Bergen Kunst Museum, BB.M.303.
Illustration extraite de A. M. Wiesener, "Om utlandske konsuler i Bergen", op. cit**

Jacob Butaud⁵² (1676-1748) arriva à Bergen en 1697 selon O. A. Johnsen⁵³ et devint citoyen le 11 mars 1709 (J.-P. Charliat avance la date du 11 mars 1707, mais le registre de citoyenneté⁵⁴ mentionne 1709). En 1716, il fut nommé consul général de France en Norvège, consul à Bergen et vice-consul à Christinia (l'actuelle Oslo), Trondheim et Christiansand, par lettre du roi Frederik IV du 11 septembre 1716 qui le reconnut en qualité de consul⁵⁵. Il resta en fonction jusqu'à sa mort en 1748.

⁵¹ Selon les archives de Digitalarkivet (concepteur), *Sollieds skifteavskrifter for Bergen 1675-1852/Probate registry for Bergen 1675-1852*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 01/02/2007, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidnr=4&filnamn=sk12011675solliedskift&fjernsok=true> , (le 15/04/2007)

⁵² Son nom était orthographié de différentes manières : Butand, Butou, Butteau, Buttaud, etc.

⁵³ Johnsen O. A., "Lidt om Bergens handel og skibsfart paa Sydfrankrike under l'ancien regime : Væsentlig efter optegnelser i franske arkiver", op. cit., p.

⁵⁴ <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=borg1600&gardpostnr=5813&merk=5813#ovre> (vu le 20/05/2007)

⁵⁵ Espelid K. L., "Korte betragtninger om handelen : Tilegnet Det nyttige selskab av Cancellieraad og Borgemeister Meyer, Å1775", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, Bergen : Foreningen, 2001, p. 139-141

Une incertitude existe pour savoir si Jacob Butaud fut ou non le premier consul à Bergen. Dans un mémoire de 1775, transcrit par K. L. Espelid, le chancelier Meyer avance l'hypothèse que Jacob Butaud fut le premier consul étranger à Bergen : « Den første consul som blev beskikket her i Bergen var Jacob Buttaud, for den Franske Nation »⁵⁶. Mais A. M. Wiesener, dans un article de 1916 sur les consuls étrangers à Bergen, réfute cette idée. En effet, il stipule que « Den første konsul i Bergen, (...) er Andrew Davidson Christie (...) han invandret til Bergen, hvor han tok borgerskap som kjøbmand i 1654 »⁵⁷. Jacob Butaud n'était donc pas le premier consul de Bergen, mais fut toutefois un personnage important dans le milieu consulaire de la ville.



Antagelig portræt av generalkonsul
JEAN ETIENNE DE CHEZAUXX
(Efter maleri i Bergens Billedgalleri).

Figure 2 Jean-Etienne de Chezaulx, peinture présente en 1916 dans la Bergens Billedgalleri. Illustration extraite de A. M. Wiesener, "Om utlandske konsuler i Bergen", op. cit

Jean-Etienne de Chezaulx (1723-1799) arriva en Norvège en 1739, à l'âge de 16 ans⁵⁸ et fut inscrit sur le registre de citoyenneté en tant que négociant en 1748. Il avait été toutefois nommé peu avant vice-consul-chancelier par son oncle, Jacob Butaud, par brevet du 6 août 1744 ; mais le registre de citoyenneté n'en fait pas mention. Il resta au poste de vice-consul-chancelier jusqu'à la mort de son oncle en 1748, date à laquelle il devint consul général à son

⁵⁶ *ibid*, p. 139: "Le premier consul qui exista ici à Bergen était Jacob Buttaud, représentant de la nation française"

⁵⁷ Wiesener A. M., "Om utenlandske konsuler i Bergen", op.cit., p. 36 : « le premier consul à Bergen, est Andrew Davidson Christie, qui est arrivé à Bergen et a pris la citoyenneté en tant que négociant en 1654 »

⁵⁸ *ibid*, p. 37

tour, par lettres patentes du 11 août 1748⁵⁹. Le roi Frederik V de Danemark le reconnut consul dans une lettre du 4 octobre 1748, soit quelques mois après la nomination par le roi de France. Il lui reconnaît les mêmes privilèges que les autres consuls à Bergen, et le nomme Consul de sa majesté royale de France à Bergen, suite à la mort de Jacob Butaud⁶⁰.

Cette transmission de poste entre Jacob Butaud et son neveu Jean-Etienne De Chezaulx a fait débat au sein de l'ambassade de France à Copenhague (dont dépendait le poste consulaire de Norvège). En effet, M. Lemaire, dans une lettre du 18 mai 1748 à M. de Maurepas écrit que

« je viens de recevoir, Monseigneur, une lettre d'un M. von der Lippe⁶¹, négociant à Bergue, et qui a été chargé des affaires et des intérêts de nos armateurs (...) il m'apprend la mort de M. Butand, notre consul et me prie de vous le recommander [M. von der Lippe] pour succéder dans cet employ. (...) Cependant, (...), si mon suffrage pouvoit être de quelque poids, je ne pourrais le refuser au Sr de Chezaux, Chancelier du consulat, à qui je l'ay promis effectivement (...) pour exciter son zèle pour les intérêts de la nation qui, dans un tems de guerre, avoit besoin d'un homme exact et actif. »⁶².

De plus, selon A. Mézin, même si :

« Une condition d'âge minimum de trente ans est requise, (...) parmi les six consuls qui prennent leur fonction avant l'âge de vingt cinq ans, on trouve des cas de survivance familiale avec (...) Jean-Etienne De Chezaulx, qui succède à Bergen à son oncle Butaud après la mort de ce dernier. »⁶³.

⁵⁹ Il reste à son poste 51 ans, jusqu'en 1799, et rédige plusieurs mémoires sur *Le commerce extérieur de la Norvège*, *Le commerce des grains de Norvège*, et *Recueil de lois, ordonnances et règlements norvégiens sur la Marine et leur Traduction*, A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 669

⁶⁰ A. M. Wiesener, "Om utenlandske konsulter i Bergen", op. cit., p. 37 : « At eftersom den forrige Franske Consul udi vor Kiøbstæd Bergen, Jacob Buttaud er ved døden afgangen, og en Person navnlig de Chezeaulx med Patent fra Hans Kongelig Mayestæt af Frankrig, for Os haver legitimert sig, udi fornævnt Jacob Buttaud stæd at være antagen til Consul sammestæds, saavel som i de Norske Havne ; Saa ville Vi nu fornævnte de Chezaulx ikke alleene udi saadant Embede have admiteret, men end ogsaa hermed Allernaadigst bevilge og tillade, at han maa nyde de samme Privilegier of Friheder som andre Nationers Consulter pleyer at nyde og have ».

⁶¹ Thomas von der Lippe (1700-1782), riche négociant à Bergen, chargé dans les années 1740-1750 de toutes les affaires de commerce des Français, beau-père de Jean-Etienne de Chezaulx. A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 194

⁶² Extrait de la lettre de M. Lemaire à M. de Maurepas du 18 mai 1748, in Johnsen O. A., *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, op.cit., p. 356-357

⁶³ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 15

Sans qualifier cette succession de népotisme, on peut remarquer que la fonction consulaire devient un héritage familial à Bergen. A. Mézin écrit en effet qu' « il est très fréquent de trouver deux générations de suite dans une même famille, père et fils ou oncle et neveu, en général dans des postes différents. (...) Certaines familles présentent une endogamie consulaire marquée, surtout, mais pas uniquement, en Levant. »⁶⁴.

La carrière de Jean Etienne de Chezaulx fut exceptionnellement longue pour l'époque, et se déroula au même poste que son oncle. Cette tradition familiale d'endogamie consulaire est d'autant plus soulignée par l'implication de la famille de Chezaulx au poste consulaire de Bergen tout au long du XVIIIe siècle. Le premier fils de Jean-Etienne de Chezaulx, Etienne-Daniel De Chezaulx ⁶⁵ « fait fonction de chancelier et de vice-consul au consulat de Bergen dès décembre 1779 [à l'âge de 19 ans], est nommé par brevet le 5 août 1787 »⁶⁶. Selon A. M. Wiesener, il fut reconnu en tant que vice-consul de France le 14 décembre 1787 par le roi de Danemark Norvège : « ved kongelig resolusjon av 14/12/1787 bleven fransk vicekonsul »⁶⁷. Il émet l'hypothèse que celui-ci fut aussi nommé « som fransk Handels Commissionair i Bergen »⁶⁸, ce qui correspond certainement au statut de « chancelier ». Le chancelier, selon la définition d'Anne Mézin est celui qui auprès du consul, exerce les fonctions d'un « secrétaire du consulat, d'un notaire, d'un greffier et d'un huissier »⁶⁹. En somme, il est le soutien du consul en matière administrative. Sa nomination comme « consul par brevet du 22 germinal an VII (11 avril 1799) »⁷⁰ coïncide avec la mort de son père, Jean-Etienne le 24 janvier 1799. Mais Etienne-Daniel de Chezaulx resta un an seulement au poste de consul, puisqu'il mourut un an après son père le 7 décembre 1800.

Le deuxième fils de Jean-Etienne de Chezaulx, Thomas de Chezaulx⁷¹ suit la même carrière que son aîné. On peut suivre son parcours à travers les mentions de sa profession dans

⁶⁴*ibid*, p. 76

⁶⁵ Né à Bergen le 18 novembre 1760, mort à Bergen le 7 décembre 1800, voir généalogie en annexe.

⁶⁶ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 196

⁶⁷ Wiesener A. M., "Om utenlandske konsuler i Bergen", op. cit., p. 37 : « par résolution du roi du 14 décembre 1787 devient vice-consul de France »

⁶⁸ Littéralement : « français chargé des affaires commerciales à Bergen »

⁶⁹ Mézin A, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit, p. 44

⁷⁰ *ibid*, p. 196

⁷¹ Né à Bergen le 6 mai 1762, mort à Bergen le 30 juin 1831, voir généalogie en annexe.

les archives. Il est tout d'abord mentionné dans les registres comme « kjøbmand »⁷² en mars 1790, mais devient « vice-consul à Bergen en l'an VII (1799) »⁷³. Le 2 juin 1800, son activité est effectivement définie comme « vice-consul ». Le 08 janvier 1804, il est qualifié de « Fransk Consul »⁷⁴, ce qui est corroboré par A. M. Wiesener : « Da Etienne-Daniel de Chezaulx imidlertid døde kort efter, blev hans bror Thomas de Chezaulx (1762-1831) generalkonsul »⁷⁵. Il est donc l'exemple type d'un individu qui gravit les échelons de la carrière consulaire. Cependant, Thomas de Chezaulx ne semble pas avoir gardé son poste de consul très longtemps, et pas jusqu'en 1804, comme voudrait bien le présenter la source du 8 janvier 1804. En effet, le 21 février 1802, Thomas de Chezaulx occupe la fonction de « fransk commissionair »⁷⁶, terme que l'on a déjà rencontré pour Etienne-Daniel. Lors de son second mariage, le 24 septembre 1807, avec Dorothea Catharina Heiberg, la profession inscrite sur le registre est encore celle de « fransk commissair »⁷⁷. Le 31 août 1808, son métier est « Fransk commissair »⁷⁸. S'il a été consul à partir du 7 décembre 1800, à la mort de son frère, on peut être sûr qu'il ne conserve ce poste que jusqu'au 21 février 1802, au plus tard, soit un peu plus d'un an.

Peut-on y voir là un changement de statut du poste consulaire de Bergen à partir de 1802 ? Sûrement, si l'on suit A. Mézin à propos de ce qu'elle avance sur l'impact de la Révolution Française dans les postes consulaires : « La Révolution Française interrompt quelques carrières soit directement en révoquant les officiers consulaires qui refusent le nouveau régime (...), soit indirectement à la suite de la rupture des relations diplomatiques avec le pays d'accueil »⁷⁹. L'implication de la Norvège dans les guerres napoléoniennes est venue sonner le glas du poste consulaire français à Bergen⁸⁰. Le Royaume de Norvège Danemark décida de se ranger du côté de Napoléon lors de la guerre de 1807 contre la Grande

⁷² Digitalarkivet (concepteur), *Døypte i Bergen 1668-1815/Baptisms in Bergen 1668-1815*, Base de données, [En ligne], Créée en 1991, Mise à jour du 17/11/2005, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidnr=2&filnamn=dp12011668&gardpostnr=1&sokefelt=vis>, (le 15/01/2007)

⁷³ Mézin A, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit, p. 193

⁷⁴ Digitalarkivet (concepteur), *Døypte i Bergen 1668-1815/Baptisms in Bergen 1668-1815*, op. cit.

⁷⁵ Wiesener A. M., "Om utenlandske konsulter i Bergen", op. cit, p. 37 : « Comme Etienne-Daniel De Chezaulx meurt entre-temps [le 7 décembre 1800, à peine un an après avoir été nommé consul], son frère Thomas De Chezaulx devient consul général »

⁷⁶ Digitalarkivet (concepteur), *Døypte i Bergen 1668-1815/Baptisms in Bergen 1668-1815*, op.cit.

⁷⁷ Digitalarkivet (concepteur), *Vigde i Bergen 1663-1816/Mariages in Bergen 1663-1816*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 30/06/1999, Bergen : Digitalarkivet, 2004, http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=vigd1663_1&spraak=e&metanr=148, (le 15/01/2007)

⁷⁸ Digitalarkivet (concepteur), *Døypte i Bergen 1668-1815/Baptisms in Bergen 1668-1815*, op. cit.

⁷⁹ Mézin A, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 69

⁸⁰ Thomas De Chezaulx est radié des citoyens le 3 août 1804, pour raison inconnue. D'autre part, la correspondance consulaire n'est connue que jusqu'à 1792.

Bretagne. Après avoir été attaqué par les Anglais, le Royaume de Danemark Norvège s'est retrouvé du côté des perdants avec Napoléon. Lors du traité de Kiel en 1814, un an avant celui de Vienne en 1815, le Danemark cèda la Norvège à la Suède. La Norvège refusa cette nouvelle union dans un premier temps, crée sa propre constitution le 17 mai 1814 et nomma son roi, Christian-Frederick, mais dû céder et accepta l'union avec la Suède⁸¹, gouvernée par le roi Karl XIV Johan (Jean-Baptiste Bernadotte, un maréchal dissident de Napoléon).

A. M. Wiesener pour sa part, ne s'arrête pas à 1802 et il fait reculer la date de fin du consulat de France en Norvège jusqu'en 1826. Il dit que « Helt ned til omkring 1814 var der ingen andre virkelige konsuler i Bergen end den engelske, den franske og den Hollandske »⁸², tous les autres représentants des nations européennes étaient vice-consuls. En 1814, il y avait donc encore un consul français, à savoir Thomas de Chezaulx. Dans la liste de représentants consulaires qu'il établit pour l'année 1826, on trouve un vice-consul pour la France : Fredrik Meltzer⁸³, et non pas Thomas de Chezaulx. Il explique cette situation ainsi : « hertil kom den avgaaede franske generalkonsul de Chezaulx »⁸⁴. Selon lui, il faut en conclure que Thomas de Chezaulx est consul de France en Norvège jusqu'en 1814 et peut être même jusqu'en 1826. En 1822, Fredrik Meltzer est qualifié de « Fransk vice-konsul » alors qu'en 1828, il est devenu « Fransk Consul »⁸⁵. Il se peut donc qu'entre 1822 et 1828, Thomas de Chezaulx ait perdu son poste de Consul de la France à Bergen, et qu'il ait été donné au Vice Consul, Fredrik Meltzer. Ce qui est en définitive certain, c'est que Thomas de Chezaulx décède le 30 juin 1831, en service. La fin du poste consulaire de Bergen débute dans les années 1800, avec la modification ambiguë du statut de Thomas de Chezaulx à partir de 1804 et avec la nomination d'un Norvégien à la défense des intérêts français dans les années 1820.

Pierre Louis Marie Framery⁸⁶ représente un pas de plus dans la professionnalisation du poste consulaire de Bergen. En effet, « après avoir été nommé chancelier au consulat de

⁸¹ Cette union avec la Suède dura jusqu'en 1905, lorsque la Norvège acquies son indépendance.

⁸² Wiesener A. M., "Om utenlandske konsuler i Bergen", op. cit, p. 40 : Jusqu'à la période des guerres de 1814, au moins, il n'y avait pas d'autres consuls à Bergen, que les consuls anglais, français et hollandais. »

⁸³ Né en 1780 à Bergen de Clammer Meltzer, négociant, il se maria à Margrethe Stub le 27 avril 1802 en tant que négociant. Ils eurent trois enfants au moins : Fredrick (né le 18 août 1808), Thomas Sebastian Hall (né le 12 mars 1816) et Oscar (né le 18 décembre 1822).

⁸⁴ *ibid*, p. 43 : « jusqu'à cette date, a existé le consul général français de Chezaulx »

⁸⁵ Ulvund F. (concepteur), *Eleveprotokollen for Bergen Katedralskole 1749-1867/The pupils at Bergen Cathedral school 1749-1867*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidnr=23&filnamn=Katt1867&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

⁸⁶ Né à Calais en 1739, meurt en France à date inconnue.

Bergen (Norvège) par brevet du 22 février 1762, (...) il est nommé consul à Drontheim [actuelle Trondheim] par provisions du 4 mai 1767 puis (...) Il est nommé consul à Trieste par provisions du 26 mars 1786 »⁸⁷. Le port de Trondheim était difficile d'accès, il résidait donc à Bergen, se chargeant des affaires de Trondheim jusqu'en 1786. Il eut une carrière consulaire avec une forte mobilité, et faisait partie des « 17% des membres du personnel consulaire [qui] connaissent dans leur vie professionnelle trois postes ou plus. »⁸⁸. Il eut donc une carrière atypique qui se signale par une capacité à saisir les opportunités qui se présentèrent à lui, notamment parce qu'il fut épaulé par le président Ogier⁸⁹ (1703-1775) dont il fut le secrétaire. A. M. Wiesener apporte d'autres informations qui viennent compléter son parcours : « kom senere til Kristiansand, hvor han som fransk diplomatisk agent i tiden omkring 1800 hadde megen indflydelse og magt, som Frankrikes handelspolitiske agent i krigsaarene »⁹⁰. Il est fort probable que cette mission diplomatique ait été effectuée par son fils, Pierre Framery, qui était commissaire des relations commerciales à Christiansand à la fin du XVIIIe siècle.

Ses deux fils s'investirent eux aussi dans la carrière consulaire. Le premier, Pierre Framery⁹¹ fut secrétaire de la légation de Copenhague chargé de la correspondance de 1791 à 1793 (avec interruptions), ensuite consul, puis commissaire des relations commerciales à Christiansand, et il finit (selon A. Mézin) : « consul à Bergen par arrêtés du 2 thermidor an VI (20 juillet 1798), du 1^e messidor an X (20 juin 1802) et du 12 septembre 1814. Il est toujours en fonction en 1817. »⁹². Si l'on regarde attentivement les dates de prise de poste à Bergen (voir ci-dessous), cela n'est pas possible. En effet, si tel était le cas, Pierre Framery aurait exercé les charges consulaires décrites à la place d'Etienne-Daniel et Thomas de Chezaulx. Il est plus vraisemblable que cela soit une erreur de frappe de la part d'A. Mézin, qui voulait peut-être écrire «Trondheim» à la place de « Bergen ».

⁸⁷ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit, p. 298

⁸⁸ *ibid*, p. 59

⁸⁹ *ibid*, p. 299 : « Jean-François Ogier, président au Parlement de Paris le 30 janvier 1729, surintendant de la Maison de la Dauphine le 20 décembre 1744 et le 14 janvier 1747, ministre plénipotentiaire au Danemark le 31 mars 1753, puis ambassadeur du 1^{er} février 1755 à mai 1766 »

⁹⁰ Wiesener A. M., "Om utenlandske konsuler i Bergen", op. cit., p. 38 : « il est allé plus tard à Christiansand où il a servi en tant qu'agent diplomatique de la France durant les années de guerre 1800 »

⁹¹ Né à Trondheim le 2 juillet 1758.

⁹² A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit, p. 299

Le deuxième fils, Jean-Etienne Framery⁹³ fut nommé chancelier au consulat de Trondheim en 1777-1778, vice-consul à Trieste en 1786 (il y suivit son père) et y fut consul par intérim en 1792-1793.

Il nous est donc possible, grâce aux informations dont nous disposons sur les carrières consulaires de présenter chronologiquement les prises de fonctions consulaires à Bergen depuis la création du poste consulaire à la fin du XVIIIe siècle, jusqu'à sa disparition au début du XIXe siècle.

	Consul	Vice-Consul-Chancelier
1671-1698	Denis Bossinot	Pierre Bossinot ?
1716-1748	Jacob Butaud	1744-1748 : Jean-Etienne de Chezaulx
1748-1799	Jean-Etienne de Chezaulx	1762-1767 : Pierre-Louis-Marie Framery
		1779-1799 : Etienne-Daniel de Chezaulx
1799-1800	Etienne-Daniel de Chezaulx	Thomas de Chezaulx
1800-1802	Thomas de Chezaulx	
1802-1808	Thomas de Chezaulx : commissaire ou consul général selon les sources	
1808-1826	Thomas de Chezaulx ?	Fredrik Meltzer à partir de 1822 ?

Figure 3 Tableau des prises de fonction consulaires au poste de Bergen.

C. Le poste consulaire de Bergen :

Le consulat Français de Bergen est une représentation de la France en Norvège, parmi les autres consulats d'Europe. Il était comme la plupart des autres consulats, implanté dans un port, Bergen étant au XVIIIe siècle la première ville de Norvège avec environ 12 000 à 15 000 habitants (Bergen est de nos jours la deuxième ville du pays après Oslo). Les consulats s'installaient généralement sur les centres économiques des voies maritimes de l'époque moderne, donc dans les ports. Seul quelques exceptions, telles que Rome et Madrid, dérogeaient à cette règle. Le consulat de Bergen dépendait de la zone « Pays du Nord », zone comprise dans le groupe des consulats des pays de chrétienté (qui comprennent aussi l'Espagne, le Portugal et l'Italie). Dans le royaume de Danemark et de Norvège, on trouvait le

⁹³ Né à Bergen le 22 octobre 1761, *ibid*, p. 300

consulat d'Elseneur, le consulat de Bergen, le consulat de Drontheim (Trondheim) et le vice-consulat de Christiansand.

La spécificité du consulat de Bergen était qu'il ne correspondait pas à une « nation française » car elles n'existaient qu'en cas « de communautés françaises assez importantes ». Une nation française était le regroupement des « communautés de négociants français établies en pays étrangers organisées en nations françaises qui forment le cadre de sa mission [celle du personnel consulaire] et dont il est le chef »⁹⁴. Théoriquement, « dans les pays de chrétienté, le statut des français résidents est organisé par des conventions bilatérales entre la France et le pays d'accueil », mais « on ne peut pas confondre les effectifs de la nation avec ceux des nationaux français, ces derniers, par le biais des mariages pouvant pour ainsi dire être absorbés par leur pays ou ville d'accueil selon les législations locales en vigueur ». En pratique, « dans les pays du Nord, les Français sont rares. L'organisation en nation n'existe pas au moins dans les pays protestants »⁹⁵. Dans les faits, on peut constater une corrélation entre ces propos et la situation à Bergen. En effet, il n'y avait pas de français installés de manière permanente autres que les familles consulaires ; à l'exception de Jan Nicolay Montclair, artisan horloger. Cela représentait donc une faible communauté de Français à administrer, bien éloignée de l'ampleur des nations Françaises de Malaga (« deux à trois milles français dans le Royaume de Grenade ») ou même de Carthagène (« évalué en 1776 à 180 personnes environ »). En théorie, le consul était tenu de dresser « un état annuel des Français »⁹⁶, mais nulle existence d'un tel document n'a pu être établie pour la période.

La particularité majeure du poste consulaire de Bergen était l'aspect religieux. Le consulat de Bergen était l'un des seuls consulats de l'époque qui ne suivait pas les exigences religieuses d'un poste consulaire. Même au Levant, les consuls étaient tenus d'exercer une fonction religieuse catholique. La principale exception était celle de Bergen, où Jacob Butaud, Jean-Etienne de Chezaulx et leur famille appartenaient à la religion réformée. La correspondance consulaire souligne cette exception notable. Dans une lettre du 23 juillet 1748, M. Lemaire écrit à M. de Maurepas ces lignes : « je me propose de ne pas la rechercher [l'expédition des provisions de M. de Chezaulx], jusques à ce que vous ayés eu la bonté de

⁹⁴ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 29

⁹⁵ *ibid*, p. 32-33

⁹⁶ *ibid*, p. 42, article 15, titre II, de l'ordonnance du 3 mars 1781

lever mon scrupule par rapport à la religion dudit Sr de Chezaulx »⁹⁷. La sédentarisation des consuls de France à Bergen était due au Refuge Protestant, comme nous le verrons plus loin.

Le personnel consulaire bergenois était de plus en plus formé à sa fonction, mais quelle était-elle et quelles étaient les exigences d'une telle fonction ? Ils ont probablement reçu une formation pratique de commerçant, puisque l'enseignement théorique n'en n'était qu'à ses balbutiements⁹⁸. Les manuels commençaient à se diffuser en Europe au XVIIIe siècle, avec pour la France, l'ouvrage connu de Jacques Savary, *Le parfait négociant, ou, Instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France, & des pays étrangers pour la banque, le change & rechange* publié en 1752. Après l'école, c'est-à-dire après « des études générales au collège où sous l'égide d'un précepteur ; venaient ensuite l'apprentissage au comptoir »⁹⁹. C'est durant cet apprentissage que pouvait se dérouler l'apprentissage des langues vivantes car les langues enseignées à l'école se confinaient principalement au Grec et au latin.

Dans les archives de l'école de la cathédrale de Bergen¹⁰⁰, on peut trouver des fils de consuls Français. L'école de la cathédrale de Bergen est la plus ancienne école de Bergen¹⁰¹. Fondée au Moyen Âge vers 1152 et située à Holmen, centre religieux et politique de Bergen à l'époque, elle s'appelait « Katedral Skolen » (école de la cathédrale) et avait vocation à former les élèves aux études théologiques futures dans les universités européennes. L'enseignement se fixa dès le XIIe siècle et se concentrait principalement sur l'enseignement du *Trivium Quadrivium*. Le *trivium* se trouvait représenté par la grammaire (latin et grec), la rhétorique (et pas la dialectique), alors que le *quadrivium* se préoccupait de l'arithmétique, de la logique (l'astronomie et la musique ne sont pas mentionnés¹⁰²). Ces enseignements, ajoutés à celui de la Bible ont donné à cette école son autre nom de « Latiner Skolen », l'école latine. Après la Réforme, survenue en Norvège en 1537, l'école de la cathédrale fut transférée par

⁹⁷ Lettre de M. Lemaire à M. de Maurepas, du 23 juillet 1748, in O. A. Johnsen, *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, op. cit., p. 358-359

⁹⁸ « La profession de négociant entre le XVIe et le XVIIIe siècle » in Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L., *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, op. cit., p. 281-309

⁹⁹ *ibid*, p. 286

¹⁰⁰ Ulvund F. (concepteur), *Elevprotokollen for Bergen Katedralskole 1749-1867/The pupils at Bergen Cathedral school 1749-1867*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=23&filnamn=Katt1867&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

¹⁰¹ Steen J. (dir.), *Bergens eldste skole : Katedralskolen 800 år*, Bergen : Skolen, 1953

¹⁰² Pedersen, A. F., *Bergen : streets broad and narrow*, Bergen : Histos forlag, 2005, p. 65

Gjelbe Perderssøn¹⁰³ à proximité de la nouvelle cathédrale protestante. Cette école brûla dans l'incendie de 1702, et une nouvelle fut construite sur les ruines de l'ancienne, un édifice encore visible aujourd'hui.



Figure 4 L'école de la cathédrale, par Knud Knudsen. *Universitet Biblioteket i Bergen KK-1318-1350, 01.01.1863 - 31.12.1865. Située Lille Øvregate 38, elle est encore visible.*

Dès 1539, l'Eglise protestante demanda que chaque enfant reçoive un enseignement du prêtre de sa paroisse, pour savoir lire la Bible. Au début du XVIIIe siècle, le mouvement piétiste protestant eut une forte influence en Norvège et accentua ce trait. En effet, la connaissance des Ecritures était un principe placé au cœur de ce mouvement et savoir lire devenait indispensable. Cependant, il fallut attendre 1740 pour que la première école paroissiale, la « Christi Krybbe Skolen » ouvre ses portes aux moins fortunés.

Selon H. A. Barton, les écoles latines auraient été fermées ou regroupées par l'état danois dans les années 1750, « leaving twenty in Denmark but only four in Norway »¹⁰⁴. Si

¹⁰³ Premier évêque protestant de Bergen (1490-1557)

¹⁰⁴ Barton H. A., *Scandinavia in the Revolutionary Era : 1760-1815*, Minneapolis : University of Minnesota press, 1986, p. 39 : “en préservant vingt au Danemark et seulement quatre en Norvège”

l'on en croit Pierre-Joseph de Kerguelen-Trémarec¹⁰⁵ dans sa description de Bergen en 1767, « Il y a une école latine, fondée et dotée en 1554 par l'évêque Pierre. (...) Elle entretient aujourd'hui douze étudiants, auxquels on enseigne la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire et la Langue Française. »¹⁰⁶. Son information semble être juste, puisque M. Barton précise que les écoles latines étaient généralement « small in both staff and enrollment »¹⁰⁷. Il s'avère toutefois que Kerguelen-Trémarec a confondu plusieurs institutions en une seule. En effet, Melchior Falch¹⁰⁸ et Erik Pontoppidan¹⁰⁹ fondèrent dans la première moitié du XVIIIe siècle, une école visant à proposer une formation pratique au métier de négociant. Cette école se nommait la *Seminarium Fredericianum* et accueillit ses premiers élèves en 1752, au nombre d'une quinzaine. Cette école était rattachée à la Latiner Skolen, qu'elle complétait par une formation qui regroupait de la « moral philosophy, mathematics, physics, history of literature, german and french »¹¹⁰. Cependant, le caractère trop général de l'école causa sa fermeture en 1808, même si la navigation et la géographie avaient été ajoutées au programme en 1781. Kerguelen-Trémarec parlait sans doute du *Seminarium Fredericianum* lorsqu'il mentionne « la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire et la Langue Française » au programme de l'école latine.

L'école de la cathédrale était réservée aux personnes aisées qui pouvaient payer cet enseignement à leurs enfants. Etienne-Daniel et Thomas De Chezaulx furent enregistrés en tant qu'élèves de 1776 à 1779 : le premier y entra à l'âge de 16 ans et le second à l'âge de 14 ans. Etienne-Daniel de Chezaulx commença à travailler auprès de son père en tant que vice-consul-chancelier en 1779, alors qu'il sortait à peine de l'école de la cathédrale et à peine âgé de 19 ans. Le registre de scolarité indique que pour Thomas de Chezaulx, il rejoignit une carrière dans le civil après l'examen final de l'école, en 1779¹¹¹ et ne poursuivit pas une carrière ecclésiastique. Formés dans la cité où ils travaillaient, ils ont acquis la langue, le

¹⁰⁵ Pierre-Joseph de Kerguelen-Trémarec (1734-1797), officier de marine et navigateur, découvreur des mers australes et des îles qui portent son nom. Il réalisa un voyage dans la mer du Nord en 1767-1768, d'où est issu un récit de voyage.

¹⁰⁶ Kerguelen-Trémarec Y. J. (de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux Côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcades & de Norwège : Fait en 1767 & 1768*, Paris : Claude-Antoine Jombert, 1771, p. 97

¹⁰⁷ Barton H. A., *Scandinavia in the Revolutionary Era : 1760-1815*, op. cit. p. 39 : « petites dans le nombre de personnes employées et d'élèves »

¹⁰⁸ Un étudiant en droit.

¹⁰⁹ Erik Pontoppidan (1698-1764) Théologien, professeur et auteur danois, il fut évêque de Bergen de 1745 à 1754.

¹¹⁰ Pedersen, A. F., *Bergen : streets broad and narrow*, op. cit., p. 72 : « philosophie morale, physique, mathématiques, histoire de la littérature, allemand et français »

¹¹¹ « 1779 efter Examen forlangt Afskeed og apprieret sig ventelig til det civile. »

savoir et les compétences de la culture dano norvégienne. Il est significatif de constater que le français était enseigné dans ces écoles du nord de l'Europe, relativement éloignées de la France et de l'influence de la culture française.

Toutefois, la formation qui existait à Bergen n'offrait pas de possibilités à la sortie de l'école latine. En effet, la seule université du royaume de Danemark Norvège était à Copenhague, ce qui occasionnait "une fuite des cerveaux" vers le Danemark. Le retour en Norvège des étudiants se faisait à travers des métiers de "hauts fonctionnaires" (appelés "embetsmenn"). Le passage par Copenhague avait gommé et atténué les spécificités culturelles norvégiennes. Toutefois, ils s'identifiaient consciencieusement à la défense des intérêts de la Norvège. Le fils de Pierre Louis Marie Framery a eu le privilège de faire ses études universitaires à Copenhague, après avoir passé deux ans sur les bancs de l'école de la Cathédrale. A. M. Wiesener dit que : « Hans søn Henric Laurent Mosheim Framery født 10/04/1765 gik paa Bergens Latinskole fra 1782 til 1784, da han blev dimitteret til Kjøbenhavns universitet »¹¹².

De fonctions consulaires qui furent confiées au départ à des négociants peu compétents (Denis Bossinot), le XVIIIe siècle a vu la nomination de consuls de plus en plus qualifiés. Dans sa conclusion, A. Mézin souligne que « le personnel consulaire du dix-huitième siècle tend à remplir de mieux en mieux les qualités nécessaires à l'exercice des fonctions d'un officier au service exclusif du roi, ce qu'Yvon Debbasch appelle "l'idéal consulaire" »¹¹³. Les membres de la famille De Chezaulx furent tout d'abord vice-consuls et chanceliers avant de devenir consuls, et le XVIIIe siècle s'achèva avec la nomination de Pierre Framery, un homme de grande expérience dans le métier. Mais le trait caractéristique de ces hommes était leur origine de négociant qui leur donnait une compétence indéniable dans l'organisation du commerce entre la France et la Norvège.

¹¹² Wiesener A. M., "Om utenlandske konsuler i Bergen", op. cit., p. 38 : « Son fils Henri Laurent Mosheim Framery, né le 10 avril 1765, est allé à l'école "latine" de Bergen de 1782 à 1784 et partit ensuite étudier à l'université de Copenhague »

¹¹³ *ibid*, p. 28

2. Le développement des échanges entre la France et la Norvège :

A. Les premières relations économiques, du Moyen Âge au XVII^e siècle :

Pour comprendre l'histoire des relations économiques entre la France et la Norvège, nous disposons de trois principaux auteurs. D'un côté, nous avons O.A. Johnsen, qui était intéressé par les relations commerciales et la navigation entre la Norvège et la France. Durant un séjour d'études réalisé dans les années 1920, il a dépouillé les archives des principaux ports de France au XVIII^e siècle (Marseille, Bordeaux, Rouen) après un détour par Paris, qui lui permis de consulter les archives nationales et celles des affaires étrangères. Un séjour dont est issu un inventaire des documents des archives françaises concernant la Norvège¹¹⁴ et des articles de synthèse, publiés en France comme en Norvège¹¹⁵. D'autre part, J. P. Charliat et P. Boissonnade ont étudié la Compagnie du Nord¹¹⁶, après des travaux préliminaires sur les relations économiques entre la France et le Nord¹¹⁷. Enfin, P. Jeannin, J. Bottin et M.-L. Pelus-Kaplan donnent une vision globale et plus actualisée du commerce entre la France et les pays du Nord.

Bergen connut une expansion remarquable au Moyen Âge et jusqu'au XVIII^e siècle grâce à l'implantation d'un comptoir de la Ligue Hanséatique. Le privilège reconnu par le roi de Norvège, en 1360, fut le commencement du développement de ce comptoir, géré par les Allemands de Brême et Lubeck, qui fut fermé en 1756. Les Allemands vivaient en communauté fermée à Bryggen, un quartier de Bergen, où ils résidaient, entreposaient leurs marchandises, et avaient leurs offices. La population y était exclusivement masculine, et défense leur était faite de se marier avec des étrangères ou des Bergenoises, afin de permettre la circulation de l'argent avec le pays d'origine, à savoir l'Allemagne. Ils bénéficiaient d'un

¹¹⁴ Johnsen O.A., "Franske arkivstudier : optegnelser fra Paris' centralarkiver", in *Skifter (Det Norske videnskaps-akademi i Oslo) / 2 Historisk-filosofisk klasse*, 1929, No. 4, Oslo : I kommisjon hos Dybwad, 1929

¹¹⁵ Voir bibliographie en annexe

¹¹⁶ Boissonnade P., Charliat P.-J. et Hauser H., *Colbert et la Compagnie de Commerce du Nord : 1661-1689*, op. cit.

¹¹⁷ Boissonnade P., Charliat P.-J., « Les relations économiques entre la France et les Pays du Nord du XVI^e au XVIII^e siècle » ; « Colbert et la Norvège (1661-1683) » ; « Les relations commerciales entre la France et les réfugiés protestants de Norvège au XVII^e siècle », *Rapports présentés au congrès : VI^e Congrès international des sciences historiques*, Oslo : Le comité organisateur du congrès, Paris : PUF, 1928

Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVII^e siècle »*, Bergen, 1927, p. 5-36

monopole du commerce du poisson du nord de la Norvège, majoritairement celui des îles Lofoten, mais n'étaient pas autorisés à naviguer au nord de Trondheim. Ainsi, les Norvégiens étaient responsables de l'acheminement jusqu'à Bergen, où les marchands hanséatiques prenaient le relais pour envoyer le poisson sur les routes commerciales de toute l'Europe. Cependant, à partir du XVIIe siècle, le monopole du comptoir hanséatique fut concurrencé par les Ecossais et les Hollandais lors de l'ouverture du commerce à Bergen. Les hanséatiques perdirent certains de leurs privilèges et s'intégrèrent peu à peu à la population à mesure que leur nombre diminuait jusqu'à la fermeture du comptoir en 1756. L'existence du comptoir hanséatique et son omniprésence pendant plus de quatre siècles sur le commerce bergenois transforma considérablement la ville de Bergen, autant dans son architecture, que dans la culture et la langue de la ville, mais nous y reviendrons.

J.P. Charliat nous apprend que les premières relations entre la Norvège et la France commencèrent sous François Ier, par un accord conclu avec le roi de Danemark Norvège en 1541¹¹⁸. Au cours du XVIe siècle, les comptes de la douane d'Elseneur montrent qu'une quinzaine de navires sous pavillon français naviguaient vers la mer du Nord, notamment vers Danzig, mais on ne sait pas combien vers la Norvège et vers Bergen. Les navires venaient des ports de Calais, Dieppe, La Rochelle et Rouen principalement et parfois de Bretagne.

¹¹⁸ *ibid*, p. 8



Figure 5 Carte de la Scandinavie au XVIIe-XVIIIe siècle, P. Jeannin, *L'Europe du Nord-Ouest et du Nord aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Presses Universitaires de France, 1987, p. 90

Au début du XVIIe siècle, la guerre de Trente Ans diminua le nombre de bateaux qui naviguaient en mer du Nord, et « le trafic ne subsista que par (...) des pêcheurs bretons, allant

s’approvisionner de roque sur les côtes de Norvège»¹¹⁹. En contrepartie, ceux-ci approvisionnaient les ports de Norvège en sel. C’est ce que nous apprend la brochure réalisée par Marco Trebbi, directeur du Musée Hanséatique de Bergen¹²⁰. Bergen importait du sel depuis le Moyen Âge, mais « l’importation systématique ne commença qu’au XVIe siècle »¹²¹. En 1577, l’importation de sel était évaluée à 2110 tonneaux par an. Le sel n’était pas nécessaire pour fabriquer le *Stockfisk* (morue séchée) mais l’était pour saler le hareng pêché sur la côté ouest et traité à Bergen. La production de hareng salé se mit à augmenter à partir de 1660 et le besoin de sel se fit ressentir vivement. De même, les années 1660 virent l’apparition du *klippfisk* : de la morue pelée, salée, lavée et séchée, ce qui accroissait la demande de sel. Le sel français, notamment de Saintonge¹²², était privilégié parce qu’il était moins cher que le sel espagnol ou portugais. M. Trebbi indique que « la Saintonge n’était pas soumise à la Gabelle, ce qui donnait un prix avantageux »¹²³.

A la même époque, « un tout nouveau produit fit son apparition (...) les œufs de poisson salés, (...) on se mit à les exporter vers l’Ouest de la France et surtout vers la Bretagne, où ils étaient utilisés comme appât pour la pêche à la sardine »¹²⁴. La *Rogue*, cette nouvelle marchandise s’exporta en quantités de 100 tonneaux par an avant 1700 pour atteindre 13100 tonneaux par an en 1751. Ainsi le commerce entre la Saintonge (majoritairement La Rochelle et St-Martin-de-Ré) se développa à partir des années 1660. En 1696-1699, Bergen « importa de France 4900 tonneaux de sel »¹²⁵, mais la concurrence Espagnole dominait le marché et le sel Français ne s’exporta de nouveau qu’à partir de 1730. Il est significatif de constater que Jacob Butaud et sa sœur Anne-Hélène Butaud, que Jean-Etienne de Chezaulx et sa sœur Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx, et que Jan Nicolay Montclair étaient originaires de l’Île de Ré, principal lieu d’export du sel en direction de Bergen.

B. La réussite et l’échec de la Compagnie du Nord (1661-1677) :

¹¹⁹ *ibid*, p. 9

¹²⁰ Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIIIe siècle*, Bergen : Det Hanseastike Museum og Schøstueene, 2004, 31 p.

¹²¹ *ibid*, p. 10

¹²² Province autour de la Rochelle

¹²³ Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIIIe siècle*, op. cit., p. 10

¹²⁴ *ibid*, p. 10

¹²⁵ *ibid*, p. 14

En 1661, Colbert pensa que pour devancer les Hollandais dans l’approvisionnement en matériaux de construction navale (principalement le bois) et pour développer la flotte française, le mieux était d’envoyer des bateaux français directement commercer dans la mer du Nord. C’est ainsi qu’il créa en 1661 la Compagnie du Nord pour fournir « des matériaux aux arsenaux du roi en échange de vin et de sel ». La Direction Générale de la Compagnie était à Paris et le port d’attache de cette compagnie était situé à La Rochelle, qui avait été choisie à cause de « la proximité des salines et des vignobles ». La Norvège était à l’époque couverte de forêts sur l’ensemble de son territoire, et le commerce de bois était l’une de ses plus importantes exportations. En mars 1672, un mémoire d’Albert Schumacher¹²⁶, joint à une lettre de Terlon¹²⁷ à Colbert du 1^{er} mars 1672 détaille la manière de commercer avec la Norvège par lettres de change et les personnes à qui s’adresser pour effectuer le commerce dans ce pays¹²⁸.

La promotion de la Compagnie du Nord passait par des primes accordées aux Français qui voulaient bien affréter des navires à la Compagnie (100 Sol par tonneau en 1671). Au mois d’avril 1671, Jean Delagny, membre de la Direction Générale de la Compagnie et Louis Pagés de La Rochelle se rendirent en voyage d’études en Scandinavie. Il semble d’après leur mémoire « qu’ils ne soient pas venus en Norvège »¹²⁹. Ils décrivaient Bergen en disant qu’« on tire des dits lieux du suif et des peaux de Bouc, du Stocfix [Stockfisk] ou Cabillaud, du fer et du cuivre et des raves [Rogue] qui servent à la pesche à la sardine en Bretagne. »¹³⁰. Au sujet du sel français, « il y a apparence que nous l’augmenterons considérablement à cause de la cherté des autres sels et de la pauvreté du pays » et apparemment il se « débite en Norvegue environ 800 barriques de vin et 2 à 3000 barriques d’eau-de-vie »¹³¹. On retrouve les principaux objets d’importation et d’exportation depuis et vers la France dans ce Mémoire,

¹²⁶ Frère de Peder Schumacher, *Mémoire à Terlon au sujet des affaires de commerce et des ressources de la Norvège*

¹²⁷ Chevalier de Terlon, ambassadeur de France à Copenhague de 1670 à 1674

¹²⁸ Lettre de Terlon à Colbert du 1^{er} mars 1672, in Johnsen O. A., *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, p. 9

¹²⁹ Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d’une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l’Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, p. 16

¹³⁰ Extrait de : Mss. Clairambault N° 857, folio 6, *Mémoire des observations faites par les directeurs de la Compagnie du Nord pendant le voyage qu’ils ont fait pour exécuter l’ordre de Monseigneur et de luy rendre compte en détail (1671)* in Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d’une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l’Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, p. 17

¹³¹ *ibid*, p. 17

c'est-à-dire le vin, le sel, la roque ; mais la concurrence des Hollandais est déjà perceptible, car ils « portent aussy en Norvegue nos vins et eaux de vie ».

Les bateaux français qui opéraient dans ce commerce étaient peu nombreux, et la guerre de la France avec la Hollande (1672-1678) vint sonner la fin de la Compagnie du Nord qui « cessa ses opérations en 1676 ». La direction de la Rochelle fut liquidée dès 1677. Cependant, durant la guerre de Hollande, les corsaires français ont toujours trouvé que Bergen était « un lieu de prédilection pour la vente des navires capturés et de leur cargaison »¹³², commettant parfois des erreurs fâcheuses¹³³. Les consuls français à Bergen s'occupaient entre autres de gérer les prises des corsaires et d'administrer leurs reventes, en saisissant une commission sur chaque prise. Les multiples malentendus entre les corsaires français et les autorités danoises et norvégiennes firent que l'atmosphère se dégrada à de nombreuses reprises. C'est ainsi que Kerguelen-Trémarec raconta que lors de sa visite de la ville en 1767 :

« On fuyait devant nous dans les rues (...) Nous devions cette réception à la mauvaise conduite de quelques officiers corsaires qui, sous le nom et l'uniforme d'officiers de Roi qu'ils avaient eu la hardiesse de prendre, avaient commis tant d'excès dans cette ville pendant la dernière guerre [Guerre de Sept ans 1756-1763]»¹³⁴.

Bordeaux reçut la visite de bateaux scandinaves dès 1672 « quand éclata la guerre entre la France et la Hollande », et leur nombre augmenta « surtout pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg de 1689-97 »¹³⁵. En effet, la neutralité du royaume de Norvège Danemark durant la guerre de Hollande (1672-1678) permis « aux navires norvégiens d'assurer eux-mêmes des transports que les Hollandais ne pouvaient plus faire que difficilement, entre la Norvège et la France, en période d'hostilités »¹³⁶. Ainsi, la dynamique était lancée et les

¹³² Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIIIe siècle*, op. cit., p. 24

¹³³ La correspondance consulaire de Copenhague relate bon nombre d'affaires diplomatiques délicates où des navires dano norvégiens avaient été saisis par erreur par des corsaires Français et qu'ils avaient tenté de revendre à Bergen (notamment des navires de Jorgen Thor Møhlen en 1676). Jean Bart, célèbre corsaire français, était présent à Bergen dans les années 1693.

¹³⁴ Kerguelen-Trémarec Y. J. (de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux Côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schetland, des Orcedes & de Norwége : Fait en 1767 & 1768*, Paris : Claude-Antoine Jombert, 1771, p. 90

¹³⁵ O. A. Johnsen, "Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime", op. cit., p. 93

¹³⁶ Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, p. 20

échanges entre la France et la Norvège augmentèrent « considérablement en se transformant en un commerce norvégien-dano-suédois »¹³⁷, se libérant de la tutelle hollandaise. C'est ce que veut promouvoir M. de Bonrepaux dans une lettre à M. de Pontchartrain de 1693, se résignant ainsi : « Quand les Français ne voudraient pas faire ce commerce par eux-mêmes, mon sentiment serait de la mettre autant qu'il serait possible, entre les mains des Danois pour diminuer d'autant celui des Anglois et des Hollandais »¹³⁸. Le commerce du sel était en effet dominé par les Hollandais et principalement les Anglais, représentés par les Ecossais. Mais M. Trebbi explique cependant que dès 1709, « les Hollandais reprirent une bonne partie de ce transport avec la France et que c'était les navires anglais et écossais qui dominaient le transport lucratif du sel »¹³⁹.

C. La stabilisation économique du XVIIIe siècle

P. Jeannin, dans un chapitre intitulé « Les marchés du Nord dans le commerce Français au XVIIIe siècle »¹⁴⁰ dessine un panorama de la vie économique entre la France et les pays du Nord. On peut faire un rapide tableau qui montre l'évolution au cours du XVIIIe siècle de la part du Nord dans l'ensemble des échanges de la France avec l'Europe :

Tableau 3 : Part du Nord dans les échanges de la France avec l'Europe. Source : Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L, *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, Paris : Presses de l'ENS, 2002

	1721-1740	1761-1780
Importations du Nord	7,4%	8,2%
Exportations vers le Nord	11,8%	21,3%

On voit que l'augmentation des échanges est nette, et beaucoup plus importante pour les exportations. La nature de ce commerce peut se définir autour de « deux postes : d'une

¹³⁷ O. A. Johnsen, "Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime", op. cit., p. 95

¹³⁸ Extrait d'une lettre de M. de Bonrepaux à M. de Pontchartrain, du 2 juin 1693, in Johnsen O. A., *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, op. cit., p. 84

¹³⁹ Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIIIe siècle*, op. cit., p. 24

¹⁴⁰ Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L, *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, op. cit., chap. 6

part trois grandes denrées coloniales, sucre, café et indigo ; d'autre part, loin derrière, les vins et eaux de vie »¹⁴¹. O.A. Johnsen détaille ces postes : « des cargaisons de vin, d'eau-de-vie, de sel, d'huile, de savon, de citrons et d'oranges, de café, du sucre »¹⁴². Pas de produits textiles, ni d'étoffes dans ce commerce. Mais dans ces échanges, il n'est pas évident de distinguer les spécificités régionales, puisque dans la série de la Balance du Commerce d'où sont issues ces données, la catégorie « Nord » comprend « au XVIIIe siècle (...) la Russie [pays baltiques inclus] et les pays Scandinaves, les possessions allemandes de ces pays y comprises »¹⁴³. Toutefois, on peut distinguer des aspects spécifiques dans les échanges entre la Norvège et la France :

« L'apport de la Norvège grossissait modérément le poste fer. Il introduisait un article que les ports baltiques ne fournissaient pas, le poisson, qui, en 1787-1789, avec les produits annexes de la pêche, représentait près de 15% des exportations danoises vers la France ; mais le gros de celles-ci, 58%, consistait en bois. »¹⁴⁴.

O. A. Johnsen le confirme : « ces marchands faisaient parvenir en France (...) des planches, des tables et des mâtures, des fers et aciers, du cuivre, du goudron, du bray, du suif, du chanvre, de l'avoine, des harengs, des morues et des poissons salés »¹⁴⁵. La diversité des produits importés est plus développée au XVIIIe siècle qu'au XVIIe siècle.

Plus précisément encore, P. Jeannin et M. Pelus-Kaplan avancent que selon un « Mémoire sur Bergen et Gothenbourg [Göteborg] », « le trafic franco-norvégien semble avoir été irrégulier tout au long du siècle » ; mais aussi déséquilibré : « la France n'importait presque rien du Danemark, puisqu'en gros la contrepartie des exportations françaises vers ce pays se trouvait dans les importations venant de Norvège »¹⁴⁶. De plus, il semble qu'en France il y avait « de fortes nuances régionales : sur 32 navires signalés à Bergen en 1721-1722, 10 sont bretons et 19 de Boulogne, Calais et Dunkerque ». Si l'on regarde la

¹⁴¹ Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L., *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, op. cit., chap. 6

¹⁴² Johnsen O. A., « Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime », *Revue d'Histoire moderne*, No. 8, Paris : Rieder, 1927, p. 84-85

¹⁴³ *ibid.*, p. 81

¹⁴⁴ Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L., *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, op. cit., chap. 6

¹⁴⁵ Johnsen O. A., « Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime », op. cit., p. 85

¹⁴⁶ Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L., *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, op. cit.

provenance géographique des Français à Bergen, on peut voir de fortes similitudes : St Malo, St-Martin-de-Ré et Calais. Les navires bretons correspondaient principalement aux navires de pêches et aux navires de transport du sel, les navires provenant du nord de la France étaient plus orientés vers les autres denrées exportées et vers les activités de corsaires.

Toutefois, O. A. Johnsen souligne l'accroissement du commerce direct avec la France méridionale tout au long du XVIIe et XVIIIe siècle, notamment avec Marseille et Bordeaux. Il constate tout d'abord la faiblesse du nombre de bateaux français se rendant vers le Nord car « en dépit des échanges commerciaux vraiment importants avec les pays du Nord, la navigation française est restée insignifiante »¹⁴⁷ (par exemple : 5 bateaux français pour la Baltique en 1767 et 3 en 1768). Par contre, il relève dans le détail la présence des bateaux scandinaves dans les ports de Marseille et Bordeaux, en se concentrant sur les navires dano-norvégiens.

Tableau 4 : Bateaux d'origines scandinaves dans le port de Marseille de 1738 à 1806.
Source : O. A. Johnsen, "Le commerce entre la France méridionale et les pays du Nord sous l'ancien Régime", Revue d'Histoire moderne, No. 8, Paris : Rieder, 1927

	Navires scandinaves	Suédois	Danois
1738	3	3	0
1741	8	7	1
1746	20	19	1
1755	39	24	15
1762	31	7	24
1763	55	22	30
1764	45	22	23
1770	23	22	1
1778	62	36	26
1795	41	18	23
1806	126	0	126

¹⁴⁷ Sée H., « Les Relations commerciales et maritimes entre la France et les Pays du Nord au XVIIIe siècle », in *La Revue Maritime*, nov. 1925, Toulon : Service Historique de la Marine, p. 592-609

On voit que la navigation scandinave prend de plus en plus d'importance à Marseille, et au sein de celle-ci, la navigation dano norvégienne. Les transports entre les pays scandinaves et la France se font par cabotage et par commerce indirect : « en 1762 par exemple seuls 5 navires, tous norvégiens, viennent directement de Norvège ; (...) tous les autres viennent de différents ports anglais, français et espagnols »¹⁴⁸. Pour Marseille, ce n'est qu'à partir de 1738 que l'on a des preuves claires de l'arrivée de bateaux scandinaves.

La raison principale de la présence des Français à Bergen était le développement des échanges entre la France et les pays du nord, en évitant l'intermédiaire de la Ligue Hanséatique, ou bien même celui des Hollandais, qui prenaient peu à peu la place des Allemands hanséatiques dans le commerce du Nord. En effet, « le commerce direct de la France avec le Nord bénéficie au XVIIIe siècle d'une expansion qui se faisait en partie par la diminution relative du rôle de l'intermédiaire hollandais »¹⁴⁹. Cet intermédiaire hollandais avait lui-même pris la place de l'intermédiaire allemand, qui disparaît presque totalement à partir de 1756, lors de la fermeture du comptoir hanséatique à Bergen.

On peut interroger la compétence des consuls français à Bergen à travers le questionnement de P. Jeannin : « entre Hambourg et la France, justement, une dissymétrie manifeste fait penser que l'implantation du négoce français dans le Nord manquait de puissance ». Un peu plus loin, il dit qu'il « régnait dans ces milieux [du négoce], en dépit de remarquables exceptions, une certaine passivité à l'égard des marchés nordiques. »¹⁵⁰. O. A. Johnsen s'interroge de même : « Les Français et les nations des pays scandinaves n'ont-ils pas participé à ces entreprises ? »¹⁵¹. Les pays scandinaves ont certes participé, mais les Français, que trop peu. L'enjeu principal était de contourner le commerce indirect, passant par les intermédiaires hanséatiques tout d'abord, puis hollandais : « depuis la fin du XVe siècle, le monopole hanséatique a été brisé par les Hollandais, qui, (...) ont suivi la route tracée par les Allemands et l'ont emporté sur eux »¹⁵².

¹⁴⁸ O. A. Johnsen, "Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime", op. cit., p. 90

¹⁴⁹ Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L, *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, op. cit., chap. 6

¹⁵⁰ Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L, *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, op. cit., chap. 6

¹⁵¹ O. A. Johnsen, "Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime", op.cit., p. 82

¹⁵² *ibid* p. 81

Théoriquement, il est dans les charges du consul de développer le commerce et d'assurer les relations commerciales entre la France et le pays d'accueil. A. Mézin le souligne dans les attributions du consul au XVIII^e siècle, puisqu'en ce qui « concerne la navigation commerciale, le consul est l'interlocuteur privilégié des capitaines et patrons français qui sont tenus de s'adresser à lui pour toutes les formalités administratives tant à leur arrivée (...) qu'à leur départ »¹⁵³. Le consul avait donc une fonction de régulation et de protection du commerce et se devait de rédiger des mémoires de plus en plus nombreux. L'ordonnance de 1781¹⁵⁴ en rappelle les sujets : « des mémoires annuels sur la situation de la navigation et du commerce et sur les moyens de les augmenter ; des états trimestriels et un état annuel du commerce d'entrée et de sortie du département ; un état de la navigation des bâtiments français trimestriel et annuel »¹⁵⁵. Cette tâche devait constituer une des principales tâches du consul à Bergen si l'on regarde les sujets de discussion de la correspondance consulaire, d'autant plus que, nous l'avons vu, ces Français étaient négociants. Pierre-Louis-Marie Framery a rédigé de nombreux mémoires¹⁵⁶ en qualité de chancelier à Bergen et de consul à Trondheim, notamment celui intitulé *Mémoire sur la manière d'é luder le traité de commerce avec le Danemark, des Danois*, du 16 septembre 1674.

Il est formellement interdit aux consuls d'exercer une quelconque activité commerçante durant l'exercice de leur fonction, afin de conserver une impartialité dans l'exercice des activités consulaires. En effet, l'ordonnance du 3 mars 1781, défend dans l'article 20, « sa Majesté aux Consuls de faire aucun commerce directement ou indirectement, sous peine de révocation »¹⁵⁷. L'objet de cet article était de s'assurer que les consuls se consacraient aux « objets qui intéressent le gouvernement, la marine militaire et marchande et les sujets du Roi ». Toutefois, l'origine négociante des employés consulaires de Bergen était similaire à celle du personnel consulaire Français : « le milieu négociant de grandes villes (...) est dominant au sein du personnel consulaire d'origine bourgeoise, que les officiers soient issus de familles de marchands (...) ou qu'ils aient eux-mêmes pratiqué le commerce (...) comme dans le Nord (Butaud, Chezaulx) »¹⁵⁸. Nous avons vu que la plus première mention de profession était celle de « kjøbmand » pour Jacob Butaud et les membres de la

¹⁵³ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 41

¹⁵⁴ Ordonnance du 3 mars 1781, articles 14, 15 et 16

¹⁵⁵ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 42

¹⁵⁶ *Mémoire sur la pêche à la morue*, le 16 octobre 1769 ; *Traduction des lois maritimes de la Norvège*, du 18 octobre 1786 (?)

¹⁵⁷ A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 24

¹⁵⁸ *ibid*, p. 75

famille De Chezaulx. Cependant, il arrive que la description de leur profession englobe plusieurs métiers, comme dans le recensement du 9 mai 1714, où Jacob Butaud est : « Fransk Consul, brøger, og Kiøbmand »¹⁵⁹.

3. Obtenir le droit de bourgeoisie (« *Borgerskap* ») à Bergen :

A. Être citoyen : droits, devoirs et privilèges

La citoyenneté à Bergen remonte au temps du roi Håkon V (1299-1319), qui voulut que les marchands et artisans de la ville obtiennent la citoyenneté pour pouvoir exercer leurs activités. On peut assimiler cette citoyenneté au droit de bourgeoisie qui existait à la même époque dans d'autres villes européennes. Ce droit de bourgeoisie était une forme de contrôle et de régulation de l'activité commerciale de la ville, avec la volonté de limiter le développement du comptoir hanséatique qui existait depuis le XIII^e siècle. Durant le XVI^e siècle, le poids de la ligue Hanséatique, et de ses marchands venant de Brême et Lubeck diminua au profit des « bourgeois ». Cette tendance fut accentuée par les autorités de la ville, qui désiraient amoindrir l'influence commerciale de la Ligue Hanséatique. Le roi Hans et son fils Christiern II (1481-1523) soutinrent cette politique en développant « a strong burgess-ship in Bergen »¹⁶⁰, à tel point que le roi Christiern II est qualifié de « burgess king »¹⁶¹. Un registre de citoyenneté n'apparut cependant qu'en 1551, dans un livre (*borgebøker*) où étaient consignées les lettres d'acquisition de citoyenneté (*Borgebrev*).

Le certificat de citoyenneté, si l'on peut dire, mentionnait les informations importantes à propos de l'individu honoré : le prénom, le nom, la profession, le lieu de naissance et éventuellement le pays de provenance, la date d'acquisition de citoyenneté et des remarques. Toutefois, il faut indiquer que ce n'est qu'à partir de 1613 que le lieu de naissance fut ajouté. C'est ainsi que j'ai pu retrouver grâce à leur lieu de naissance, la trace des Français qui ont acquis la citoyenneté à Bergen de 1613 à 1815.

¹⁵⁹ “Consul Français, (brasseur?) et négociant“, Vigerust T. H. (concepteur), *Manntall over Bergen bys innvånere 9. mai 1714/Census of Bergen citizens of 9 mai 1714*, Base de données, [En ligne], Créé le 17/01/2007, Mise à jour du 17/01/2007, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=mt12011714b&spraak=e&metanr=3790>, (le 18/01/2007)

¹⁶⁰ Pedersen N. Ø., “Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries”, in Murdoch S. et Grosjean A. (dir.), *Scottish communities in the Early Modern Period*, Leiden : Brill, 2005, p. 138 : “une forte communauté de citoyens/bourgeois à Bergen”

¹⁶¹ *ibid*, p. 138 : « roi des citoyens »

La citoyenneté était requise pour les étrangers qui désiraient exercer le commerce et s'installer à Bergen, c'est-à-dire y passer l'hiver pendant lequel le commerce est moins important en raison de la mer qui peut geler par endroits. C'est au Moyen Âge que l'on peut voir les premières dispositions prises pour définir le statut des étrangers. En effet, c'est en 1278 que des « special guest rights »¹⁶² furent mis en place pour les Allemands, ce qui les libérait de certaines obligations, alors que le reste des étrangers qui résidaient de façon permanente n'en n'étaient jamais vraiment libérés. Dès cette époque, le statut des Allemands commença à se distinguer de celui des autres étrangers, pour devenir un statut de monopole sur le commerce du poisson des Lofoten (les îles très poissonneuses de la Norvège septentrionale). L'implantation d'un comptoir de la ligue Hanséatique à Bergen (*Det Tyske Kontor*) dans les années 1360, et l'installation à Bryggen d'environ 1000 Allemands amplifia le phénomène de division entre les Allemands et le reste des étrangers et négociants. Nina Østby Pedersen rapporte une certaine animosité entre la communauté Écossaise et les Hanséates, car il y avait, dit-elle : « an ongoing conflict between burgesses –particularly those of Scottish origin- on the one hand, and the Hansa community and German guilds on the other. »¹⁶³.

Ces conflits étaient dus à une présence croissante des citoyens d'origine étrangère dans le commerce international, réduisant le monopole des Hanséates qui prit fin en 1756. Comme le dit Nina Østby Pedersen, les autorités encourageaient ce développement afin de contrebalancer l'influence de la ligue Hanséatique dans le royaume. En parallèle de ce soutien politique, l'arrivée d'immigrants qui désiraient développer le commerce avec Bergen renforça la compétitivité de la communauté des citoyens qui purent rapidement concurrencer les Hanséates dans le commerce de poisson et le commerce international, malgré de vives oppositions de leur part.

Le droit de bourgeoisie (citoyenneté) était destiné à tous, Norvégiens ou étrangers, mais selon Ståle Dyrvik, « almost half of all who were legally admitted to the status of burgess in Bergen during the seventeenth century were foreigners and half of these again were

¹⁶² Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, Oslo : Scandinavian University Press, 2002, p. 57 : “droits d'accueil spécifiques”

¹⁶³ Pedersen N. Ø., “Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries”, op. cit., p. 137 : « un conflit existant entre les citoyens –principalement les citoyens d'origine écossaise- d'un côté et la communauté Hanséatique et les corporations allemandes, de l'autre côté. »

German. »¹⁶⁴. La forte présence des étrangers explique qu'une étude leur soit consacré par S. Mellingen¹⁶⁵ pour déceler les origines géographiques et les liens privilégiés avec telle ou telle nationalité.

La faiblesse de la documentation en anglais sur la citoyenneté à Bergen ne me permet pas de fournir des informations dans le détail. Cependant, si l'on suit Ståle Dyrvik, qui s'exprime à propos de la Norvège, « the towns had also a certain amount of internal safe government in which each burgess participated. »¹⁶⁶. On retrouve un écho de cet organisme de gestion des affaires de la cité dans le livre de F. N. Stagg, où il décrit les différentes formes d'administration de la ville. Tout d'abord, un vice-roi de Norvège était traditionnellement promu par le roi de Danemark, pour administrer la Norvège. Un gouverneur de Bergen était aussi nommé par le roi, et qui contrairement au vice-roi, siégeait à Bergen. Ce gouverneur était, de 1610 à 1660, « one of the ten Norwegian "len" who were the only authorities with any real power in the Government of Norway »¹⁶⁷. Le gouverneur était responsable du "len" de Vestlandet, qui incluait Bergen.

La ville était parallèlement administrée par un organe de décision, le « City Council » composé de 16 bourgeois, appelés « City Councillors »¹⁶⁸ par F. N. Stagg. Visiblement, ils abusaient de leurs pouvoirs et étaient haïs à la fois par les autres bourgeois et par le peuple, puisque lors de l'incendie dévastateur de 1702, « so hated were the City Councillors that when the flames reached one of their houses, the crowd were jubilant »¹⁶⁹. Pour remédier à cette situation, le vice-roi Gabel¹⁷⁰ convoqua peu après l'incendie de 1702, « the eight citizen companies together with the City Council ». Il mit fin à l'oligarchie du « City Council » et demanda aux compagnies de citoyens d'élire chaque année trente-deux bourgeois pour siéger dans un nouveau conseil. Cet événement nous permet de savoir que les citoyens étaient divisés en huit compagnies, constituant ainsi des instances de décision politique.

¹⁶⁴ Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, op. cit., p. 140 : «à peu près la moitié de ceux qui étaient légalement admis au statut de citoyen à Bergen durant le 17e siècle étaient étrangers, et la moitié de ceux-ci étaient allemands»

¹⁶⁵ Mellingen S., *En studie i innflyttingen av borgere til Bergen : en analyse av de personer som vant borgerskap i perioden 1692-1815, med henblikk på fødested og yrkesfordeling i Bergen*, Bergen : Universitet i Bergen, 1965

¹⁶⁶ Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, op. cit., p. 139 : « les villes avaient le droit, dans des limites bien définies, à s'auto-gouverner, à travers des instances où les citoyens siégeaient ».

¹⁶⁷ Stagg F. N., *West Norway and its fjords : a history of Bergen and its provinces*, London : Allen & Unwin, 1954, p : «

¹⁶⁸ *ibid*, p. 138 : « les conseillers de la ville »

¹⁶⁹ *ibid*, p. 138 : « les conseillers de la ville étaient si haïs que lorsque les flammes gagnaient une de leurs maisons, la foule se réjouissait »

¹⁷⁰ Frederik von Gabel, danois nommé Vice-roi en 1700

D'autre part, Ståle Dyrvik nous indique que « the burgesses too decided themselves who they would admit to their ranks »¹⁷¹. L'admission à la citoyenneté n'était donc pas automatique et relevait d'un jugement par les pairs. La prise de bourgeoisie se déroulait à travers une cérémonie de remise de droit de bourgeoisie, dont les détails ne sont pas connus. Le fait d'être bourgeois à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles impliquait donc des droits et des devoirs envers la cité, mais était aussi perçu comme une reconnaissance du statut de marchand ou d'artisan dans la ville. Toutefois, peut-on parler des bourgeois à Bergen à l'époque moderne comme d'une "classe" sociale avec sa propre identité¹⁷² ?

B. La bourgeoisie à Bergen: une classe sociale ?

Selon Nina Østby Pedersen, ce n'est qu'au XVIe siècle que « a burgess class was able to pose any real challenge to the privileged German communities »¹⁷³. Selon Ståle Dyrvik, au XVIIIe siècle, les citoyens « made up somewhat under half of the urban population »¹⁷⁴. Nina Østby Pedersen emploie le terme de « classe » pour désigner l'ensemble des citoyens. Peut-on suivre son propos et qualifier les bourgeois de classe sociale à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles ?

Arne Solli vient discuter cette affirmation dans son article sur l'espace urbain et les formes d'habitat à Bergen. Différents modèles de division en "classes" ou "couches sociales" existent pour comprendre la société norvégienne préindustrielle. Le modèle qu'il choisit est celui de l'"Estate Society" (*Standssamfunn*), le modèle le plus fréquemment employé. Le mot norvégien de "stand" fut utilisé par Max Weber comme concept et est difficilement traduisible en Anglais ("estate") et en Français (équivalent de nos trois "Etats"). La définition

¹⁷¹ Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, op. cit., p. 139 : "les bourgeois décidaient aussi par eux-mêmes qui ils accepteraient dans leurs rangs"

¹⁷² C'est une question qui a été étudiée pour d'autres villes européennes, comme Paris notamment : Descimon R., "Milice bourgeoise et identité citadine à Paris au temps de la Ligue", *Annales ESC*, juillet-août 1993, Vol. 48, No. 4, p. 885-906

¹⁷³ Pedersen N. Ø., "Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries", op. cit., p. 136 : « la classe des citoyens fut capable de se placer en concurrence face aux communautés allemandes privilégiées »

¹⁷⁴ Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, op. cit., p. 138 : "représentaient un peu moins de la moitié de la population urbaine".

du “*stand*” est la suivante : « a stand denote social groups by legal, cultural and economic factors »¹⁷⁵.

Cependant il faut savoir que le modèle social préindustriel de la Norvège a une différence majeure des autres modèles européens. En effet, la société norvégienne présentait la particularité de ne plus posséder de noblesse aux XVIIe et XVIIIe siècles. La noblesse norvégienne était peu importante au Moyen Âge, et la Peste Noire de 1347-1351 la fit quasiment disparaître. La noblesse qui y survécut s’étouffa elle-même par son incapacité à se renouveler à travers des mariages et alliances. De plus, en 1536, la suppression du *Riksråd* (le Conseil du Royaume Norvégien, dirigé par des nobles norvégiens) par le roi danois fit entrer la Norvège dans le royaume de Danemark. Les nobles perdirent leur influence dans la sphère politique. Enfin, la possession de terres était une autre forme de pouvoir des nobles, mais l’Etat danois confisqua leurs terres lors du passage à la Réforme, en 1537¹⁷⁶. L’année 1660 constitua une mise à mort de la noblesse, car à cette date le royaume de Danemark-Norvège devint un régime absolutiste s’appuyant sur les bourgeois et les hauts hommes d’état. Les guerres répétées contre la Suède au XVIIe siècle, poussèrent le roi de Danemark-Norvège à vendre ses terres (31%) à de grands propriétaires fermiers et à des marchands norvégiens. Ainsi, la société norvégienne a conservé la particularité jusqu’à nos jours d’être une société socialement homogène, avec un écart relatif entre le niveau de vie des plus modestes et celui des plus fortunés.

Le modèle social de la Norvège préindustrielle s’organisait donc autour de ces trois “Etats”¹⁷⁷ :

1. *Embetsstanden* : serviteurs de l’Etat, hommes d’Eglise et militaires. Ils étaient regroupés sous la catégorie d’“*embetsmenn*” et étaient d’origine étrangère à la Norvège pour leur grande majorité. Ces situations élevées étaient atteintes après l’université et la seule du royaume se situait à Copenhague. Ils étaient donc pour la plupart Danois ou Allemands.

¹⁷⁵ Solli A., “Urban space and household forms”, in Nilson L.(ed.), *Urban Europe in Comparative Perspective*, Studies in Urban history 31. Stockholm : Stads och kommunhistoriska institutet, Stockholms Universitet, 2007, http://www.historia.su.se/urbanhistory/eah/papers/s13_solli.pdf (vu le 01/09/07), p. 4 : “un stand définit un groupe social selon des termes légaux, culturel et économiques”

¹⁷⁶ Avant la Réforme de 1537, le roi possédait 7,5 % des terres, l’aristocratie et les nobles 13%, l’Eglise 47,5% et les 32 % restant par des propriétaires. En 1661, le roi possédait 31% des terres, l’aristocratie 8%, l’Eglise 21 % et 40% par des propriétaires. Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, op. cit., p. 158

¹⁷⁷ Je reprends ici presque mot pour mot la présentation d’Arne Solli, p. 4

2. *Borgerskapet* : les citoyens-bourgeois. Ce “stand“ se divise en deux groupes, avec d’un côté les marchands et de l’autre les artisans. Ce groupe se définit par l’obtention de la citoyenneté qui permettait d’exercer l’activité de marchand ou artisan. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les marchands se sont nettement positionnés socialement au-dessus des artisans.

3. Les paysans avec *Odelsrett*. Les paysans qui avaient acheté leur ferme et qui la possédaient depuis plus de 20 ans étaient protégés par l’*Odelsrett*. Ce droit protégeait les paysans par des droits de succession aux enfants et à la veuve. Ces paysans étaient libres et ne dépendaient en quelque sorte que de l’autorité du gouverneur et du roi, une situation unique dans l’Europe moderne. Les fermiers en tenures étaient aussi protégés par la loi, mais n’étaient pas garantis du droit de succession.

Le groupe de non privilégiés était constitué à la campagne de tous les paysans sans statut, qui pouvaient posséder ou louer des terres sans statut légal. A la ville, le peuple sans privilèges était composé de la masse des journaliers, des domestiques et des apprentis. Il y avait peu de perméabilité sociale entre ces groupes qui étaient socialement clos. L’ascension sociale pouvait se réaliser à l’intérieur d’un “stand“, mais très rarement en passant d’un “stand“ à un autre. Le phénomène migratoire du XVIIe siècle attira beaucoup d’étrangers à Bergen, soit marchands et négociants, soit artisans, ce qui fit que rapidement ce phénomène « led to a sharpening of the social division within the norwegian towns : the upper class acquired a strong foreign element, while the underclass remained overwhelming Norwegian »¹⁷⁸. Les deux *stand* du *Embetsstand* et du *Borgerskapet* étaient donc composés aux XVIIe et XVIIIe siècles par une majorité d’étrangers.

Le fait d’être commerçant, de pouvoir mettre ses enfants à l’école de la cathédrale, d’appartenir à la bourgeoisie de Bergen (au sens de citoyenneté), nous indique qu’en théorie, les Français à Bergen appartenaient à la classe socialement élevée des *Borger*. Seul l’inventaire dans le détail nous permet de le vérifier.

Jan Nicolay Montclair exerçait le métier de « mesterurmager” (maître horloger). Le registre de citoyenneté, comporte un tableau qui montre que de 1551 à 1751, il n’y a que 4

¹⁷⁸ Stagg F. N., *West Norway and its fjords : a history of Bergen and its provinces*, op. cit., p. 140 : « provoqua une accentuation des divisions sociales au cœur des villes norvégiennes : la classe supérieure acquies de nombreux éléments d’origines étrangère, tandis que la classe inférieure restait principalement composée de Norvégiens »

« urmager » (horlogers) déclarés¹⁷⁹. Il y avait peu d'artisans horlogers et encore moins de « maîtres » comme Jan Nicolay Montclair. L'horlogerie était un artisanat de luxe, ce qui indique un niveau de vie relativement aisé. Il obtint la citoyenneté en 1738 et la conserva jusqu'à sa mort en , lui procurant le droit d'exercer son métier d'artisan.

Pour Denis Bossinot, nous avons vu qu'il gagnait sa vie en tant que négociant et qu'il avait, à en croire Bonrepaux, plus de souci pour ses affaires que pour celles de la France. Les archives nous apprennent qu'il avait effectivement de quoi s'inquiéter. Le registre des hypothèques à Bergen pour les années 1680-1691¹⁸⁰ nous apprend que Denis Bossinot réalise une hypothèque par deux fois et que Pierre Bossinot une fois¹⁸¹. Pour Denis Bossinot, ces mésaventures financières étaient peut-être dues au contexte diplomatique, notamment la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Bonrepaux avait mentionné que durant cette guerre, il était resté à Bergen « quoi qu'il y fut extrêmement traversé par les Anglois et Hollandois »¹⁸². Denis Bossinot devint bourgeois de la ville en 1686, alors que son frère Pierre Bossinot l'était devenu plus de dix ans auparavant, en 1672.

Les consuls, eux, recevaient des appointements de l'Etat français. Pour les sections consulaires du Nord, l'appointement consistait en « un traitement fixe et des émoluments »¹⁸³. La somme de 4000 Livres Tournois (1755) était versée annuellement et fut réévaluée en 1790 à 8000 Lt. Si l'on regarde dans le détail, on s'aperçoit de divergences à l'œuvre dans les traitements des consuls de Bergen. Jacob Butaud recevait 4000 Lt et semblait vivre confortablement, même avant d'être consul (en 1716). En effet, J.P. Charliat indique qu'il « offrit en 1714 une pendule à l'une des églises de la ville »¹⁸⁴, et réalisa plusieurs autres donc, notamment de vin à un gouverneur, que l'on a déjà évoqué..

¹⁷⁹ En 1729 (Hans Peter Comkins), 1733 (Lorentz Joensen), 1734 (Silvert Mathiesen Schütz), et 1735 (lui-même), Nicolaysen N., *Bergens borgerbok, T. 1: 1550-1751, Udg. efter offentlig foranstaltning*, 1878

¹⁸⁰ Digitalarkivet (concepteur), *Register til pantebok for Bergen 1680-1691/ Register of mortgages for Bergen 1680-1691*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 20/05/2003, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=pb13011680&spraak=e&metanr=2605> , (le 15/01/2007)

¹⁸¹ Denis Bossinot pour les années 1686-1687 et 1688-1691, Pierre Bossinot pour les années 1680-1684

¹⁸² Mémoires et documents, Danemark, 4., *Mémoire de M. de Bonrepaux Amb(assadeur) de France en Danemarck en forme de relation au roi Louis XIV sur le commerce et la navigation des Dannois, 1699* in Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, op. cit.

¹⁸³ Mézin A., *Les consuls de France de 1717 à 1792*, op. cit., p. 66

¹⁸⁴ J.-P. Charliat, « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 10

L'affaire semblait plus délicate pour Jean-Etienne de Chezaux, père d'une nombreuse famille (6 enfants). Il employa son fils Etienne-Daniel de Chezaux en tant que vice-consul chancelier à partir de 1779. A. Mézin indique que Jean-Etienne de Chezaulx « reçoit 4000 L par an dans les années 1780 (dont il prélève 500 L pour rémunérer son fils et 500 L en frais de poste) et 250 L d'émoluments »¹⁸⁵. Cela lui laissait 3250 Livres pour nourrir sa famille, ce qui était apparemment trop juste. Etienne-Daniel de Chezaulx, dans une lettre au ministre de la Marine et des colonies exposait, dans un style quasi tragique, la pauvreté de sa famille :

« La mort [de son père, Jean-Etienne] nous est d'autant plus affligeante qu'il a laissé sa veuve [Susanna Holck, sa deuxième femme] et ses enfants sans fortune et dans un état bien déplorable. Il ne s'est jamais enrichi aux dépens de la République, et il mourut pauvre comme il vivait, vertueux et intègre. »¹⁸⁶.

Plus loin, il demande à obtenir le poste de son père, car il lui « serait bien douloureux (...) de demander l'aumône dans un pays étranger ». Il faut cependant prendre ces affirmations avec recul, car le ton implorant de la lettre ressort plus d'une manœuvre de séduction que d'une description fidèle de la réalité. Car il faut noter qu'à la prise de fonctions d'Etienne-Daniel de Chezaulx en 1799, la somme annuelle était passée de 4000 L à 8000 L, et ce, depuis 1790.

La situation de Pierre Framery était moins enviable. Nommé en 1767 consul à Trondheim, il ne touchait que 1000 L par an, pour atteindre 2000 L en 1773. Cette somme augmenta progressivement jusqu'à 3000 à 4000 L à la fin de son consulat en 1786. Il résidait à Bergen, parce que le port de Trondheim était difficilement accessible toute l'année. Les consuls de France à Bergen appartenaient à la bourgeoisie de Bergen, grâce à leurs revenus, leurs affaires et leur train de vie¹⁸⁷.

Lorsqu'on consulte les registres de citoyenneté, il est intéressant de remarquer que tous les consuls n'acquirent pas le droit de bourgeoisie à Bergen. Jacob Butaud devint citoyen de la ville en 1709 peu de temps après son arrivée, juste avant de prendre ses fonctions de

¹⁸⁵ Mézin A., *Les consuls de France de 1717 à 1792*, op. cit., p. 194

¹⁸⁶ Archives du Ministère des affaires étrangères, Personnel, 1e série nominative reliée, relié 17, microfilm 2685, fol. 179, *Lettre d'Etienne Daniel de Chezaulx au citoyen Ministre de la Marine et des Colonies du 7 pluviose an VIIe*

¹⁸⁷ Par exemple, le recensement de 1801 montre qu'il y avait au moins 3 serviteurs qui travaillaient dans la maison familiale des de Chezaulx.

consul en 1716. Jean-Etienne de Chezaulx s'inscrit sur les listes de citoyenneté en 1748 lors de sa prise de fonction, mais s'en retira en 1754¹⁸⁸, sans raisons évoquées. C'est assez inattendu, parce qu'il continua à exercer le métier de consul jusqu'en 1799. C'est peut-être parce que le métier de consul ne réclamait pas nécessairement d'obtenir le droit de bourgeoisie. C'est peut-être un témoignage de l'arrêt de ses activités négociantes. Sur la lettre de bourgeoisie de 1748, il était en effet défini en tant que « kjøbmand » (négociant). Thomas de Chezaulx, son fils, prit la citoyenneté en 1787 avant de s'en retirer en 1804¹⁸⁹, soit trois ans après avoir pris le poste de consul. Pierre-Louis-Marie Framery n'est pas sur les registres de citoyenneté et ses enfants non plus, peut-être parce que Pierre-Louis-Marie Framery a exclusivement réalisé sa carrière dans les consulats, et n'a pas débuté dans le négoce comme Jacob Butaud et les de Chezaulx. Etienne-Daniel de Chezaulx n'est pas mentionné sur les registres.

La bourgeoisie s'appliquait donc aux premiers consuls français de Bergen, puisqu'ils exerçaient une activité commerciale en parallèle de leur activité consulaire. Etienne-Daniel de Chezaulx et Pierre-Louis-Marie Framery sont la preuve que l'institution consulaire de Bergen se professionalise au cours du temps. Toutefois, même s'ils n'avaient pas le titre de citoyen bourgeois, il est certain qu'ils appartenaient à ce groupe social et qu'ils paraissaient s'y être intégrés.

¹⁸⁸ "Consul Chesaulx opsagt sit Borgerskap", in Wiesener A.M., *Bergens borgerbok, T. 2 : 1752-1865, Utg. av Bergens historiske forening*, Bergen, 1917-1923, p. 223

¹⁸⁹ « Haver Thomas de Chezaulx opsagt sit Borgerskap som Kiøbmand » : "Thomas de Chezaulx se désiste de sa citoyenneté en tant que négociant", *ibid.*, p. 8

II. L'intégration française dans la ville de Bergen :

1. L'intégration spatiale dans le tissu urbain :

A. Bergen, une ville européenne :

Yves-Joseph de Kerguelen-Trémarec nous offre une description détaillée de Bergen dans le récit de son voyage dans les mers du Nord, effectué en 1767 :

« La ville de Bergues ou Bergen, (...) est la plus considérable ville marchande de Norvège ; elle est placée au fond d'une vallée entourée et défendue par sept grosses montagnes. (...) Les églises sont bâties en pierres, ainsi que les maisons des nobles et des principaux négocians. (...) Comme la plus grande partie des maisons de Bergues sont bâties en bois, cette ville a souvent été la proie des flammes ; elle fut brûlée en 1248, onze églises furent réduites en cendres, le même malheur lui arriva en 1472, en 1623, en 1640, en 1702 et en 1756, dans ce dernier incendie, mille six cents maisons furent consumées. La ville est très étendue, les rues ne sont point alignées, et sont pavées sans ordre en grosses pierres de mesure inégale, mais elles sont très-propres. Les maisons, quoique bâties en bois, donnent le coup-d'œil le plus riant, par la diversité des couleurs dont elles sont peintes. Elles sont sur tout jolies dans l'intérieur ; on n'y voit ni or ni argent, mais elles sont meublées avec la plus agréable simplicité. La ville de Bergues peut compter trois mille maisons, et plus de vingt mille ames ; il y vient annuellement des habitans de Hambourg, de Breme et de Lubeck, s'y étalir pour le commerce du poisson. »¹⁹⁰.

Cette description pourrait être celle d'un voyageur qui se fie aux idées reçues et aux préjugés. Cependant, sa description est relativement exacte et bien documentée. Le chiffre avancé de 20 000 habitants en 1767 approche de très près les estimations actuelles, qui oscillent entre 12 000 et 15 000 habitants au XVIIe siècle. La ville était en effet constituée de bois, les édifices en pierre étant relativement rares et voués aux bâtiments officiels.

Le port de Bergen était protégé de la haute mer par des îles qui jalonnent la voie du port vers l'océan. Askøy, l'île qui fait face à Bergen devait être contournée pour accéder au

¹⁹⁰ Kerguelen-Trémarec Y. J. (de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux Côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcedes & de Norwége* : Fait en 1767 & 1768, Paris : Claude-Antoine Jombert, 1771, p. 96

port de Vågen : par la passe du sud ou celle du nord. Mouiller dans la baie de Bergen était chose facile et de nombreux bateaux s’y trouvaient toute l’année durant, les illustrations de l’époque en attestant. Kerguelen le certifie dans son récit : « Le port est bon et sûr, et peut contenir un grand nombre de bâtiments de toute grandeur. »¹⁹¹.



Figure 6 Carte de Bergen en 1801, avec mention des quartiers, de certaines rues et des principaux édifices. Fonds de carte : *Bergen 1801-layer*, Arne Solli, 2007

La ville était répartie autour de Vågen, le bras de mer compris entre Tyskebryggen (le quai allemand) au nord et, le quai de Strandsiden, prolongé par le quartier de Nøstet au sud. Entre les deux, le centre de la ville, représenté par le marché, l’hôtel de ville et la cathédrale était le point convergent de toutes les activités. Il s’était déplacé de Bryggen au XVI^e siècle vers le sud, lorsque les autorités de la ville décidèrent de construire la cathédrale et l’hôtel de

¹⁹¹ *ibid*, p. 99

ville¹⁹² autour du marché. La péninsule est orientée vers l'Ouest, et comportait à son extrémité le poste de douane qui accueillait les bateaux dans la baie de Vågen.

La défense de la ville n'était pas son point fort, car comme le dit Kerguelen : « Ses fortifications du côté de la mer ne méritent point qu'on en fasse mention »¹⁹³. Tout au long de l'époque moderne, la monarchie a tenté de contrecarrer cette faiblesse. La citadelle de Bergen située à l'ouest de Tyskebryggen existait depuis le XIIe siècle dans le quartier d'Holmen (l'îlot). Le nom commun de *Bergenus* fut employé à partir du XVIIe siècle pour désigner ce centre militaire (signifie littéralement : la forteresse de Bergen). C'est aujourd'hui un ensemble qui regroupe le Håkonshallen, la tour Rosenkrantz et les murailles de cette forteresse.



Figure 7 Bergenus : Håkonshallen et Rosenkrantz tårnet. Photo : Bergenus Festning.

Le Håkonshallen qui signifie « La halle de Håkon » fut construit par le roi Håkon IV (1204-1263) entre 1247 et 1261, comme salle d'assemblée pour les mariages, les assemblées royales (le *Ting* norvégien), et les couronnements. En effet, Bergen était la capitale de Norvège jusqu'à la fin du XIIIe siècle, époque à laquelle Christiania (Oslo) acquit un statut administratif de capitale (en 1299), sous Håkon V (1270-1319). Cette halle n'avait pas de fonctions défensives.

¹⁹² L'Hôtel de ville était un don à la ville de la maison du gouverneur Christoffer Valkendorf en 1558, pour réorganiser la ville autour du centre actuel, placant ainsi Bryggen en périphérie du nouveau centre, et non pas au cœur. Manœuvre spatialement symbolique, mais qui eut des effets certains dans l'organisation de la ville. Pedersen, A. F., *Bergen : streets broad and narrow*, op. cit., p. 100

¹⁹³ *ibid*, p. 96

La fonction défensive était en effet assurée par la tour Rosenkrantz érigée en 1565 par Erik Rosenkrantz, gouverneur de 1560 à 1568 sur les bases d'une tour médiévale construite par Magnus VI Lagabøte (1263-1280). Sa construction fut demandée par Frederik II, roi de Danemark-Norvège pour accroître la protection de Bergen. Douze canons furent postés à son sommet, et servirent une seule fois, lors de la bataille de Vågen contre les Anglais, le 1^e août 1665. Autour de la tour, dans Bergenhus et sur la forteresse de Sverresborg à proximité, se trouvaient une centaine de canons qui assuraient la défense du port. De l'autre côté de Vågen, à Nordnes, le fort de Frederiksberg fut construit pour mieux protéger le port. Sa construction débuta en 1666 et se termina en 1706, un édifice qui abrita 4 batteries de canons tout au long du XVIII^e siècle. Il est intéressant de constater qu'au XVII^e siècle, Bergenhus était devenu un centre militaire après avoir été le centre politique et religieux de la ville au Moyen Âge. Le centre religieux et de décision politique s'était déplacé vers le centre actuel de la ville, autour de la nouvelle cathédrale et du nouvel Hôtel de ville du XVI^e siècle.

Les maisons de Bergen étaient traditionnellement en bois peint, de couleurs vives, une tradition architecturale du Nord. Malgré les incendies répétés au cours des siècles, Bryggen, le quartier hanséatique comprend encore des maisons du XV^e siècle, et dans les autres quartiers de la ville, de nombreuses maisons du XVII^e et du XVIII^e siècles sont encore debout¹⁹⁴. M. Bjerknæs stipule que dans « the history of dwelling-house in Bergen, a period lasting approximately from the middle of the 16th to the middle of the 17th century seems to cover the transition to the modern times »¹⁹⁵. Ces temps modernes se caractérisent par trois types d'habitats, qui se croisent temporellement de la moitié du XVII^e siècle jusqu'au début du XIX^e siècle. Ces maisons sont proches des vieilles habitations que l'on voit à Bergen aujourd'hui dans les quartiers de Nordnes, ou bien Marken.

Le plus ancien modèle d'habitat est l'habitation à deux pièces : on y trouvait la cuisine et la salle de vie commune, avec parfois une annexe et souvent un sous-sol. La porte donnait de la rue directement dans la cuisine. C'est un type d'habitat que l'on trouve aux XVII^e et XVIII^e siècles, majoritairement pour les gens modestes.

¹⁹⁴ Pour une analyse détaillée de l'architecture des maisons de la ville, se reporter à Bjerknæs K., *Gamle Borgerhus i Bergen*, 2 Tomes, Bergen : Universitetsforlaget, 1961-1978, un résumé en anglais avec illustrations peut-être trouvé à cette adresse : http://www.ub.uib.no/elpub/Bjerknæs/borgerhus_125.html (vue le 01/07/2007)

¹⁹⁵ *ibid.*, p. 132 : « dans l'histoire de l'habitat à Bergen, une période qui s'étend de la moitié du 16^e siècle à la moitié du 17^e siècle semble couvrir la période de transition du Moyen Âge au Temps Modernes »

2

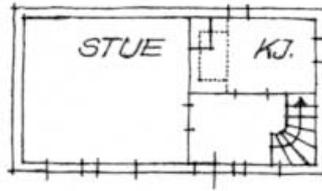


Figure 8 Maison selon plan à deux pièces, Sandviksvei 38c, date de 1759. Tous les plans sont issus du livre de M. Kjernes. Kj veut dire cuisine, et stue : salon.

L'« asymmetrical plan » inclut à la fois des maisons de riches (4 pièces ou plus : cuisine, salle de vie, et chambres) et de gens plus modestes (2 pièces : cuisine et salle de vie). Un passage traverse l'ensemble de la maison en longeant le mur mitoyen, de la rue au jardin, le long duquel sont distribuées les chambres, la salle de vie (côté rue) et la cuisine (côté jardin). C'est un modèle largement employé dans la première moitié du XVIIIe siècle, mais qui s'est démodé pour laisser la place au plan symétrique.



Figure 9 Maison de « riches », selon le "Asymmetrical plan", Kroken 1 M., date de 1728.
Le rez de chaussée (1 etasje) comportait une boutique



Figure 10 Maison plus modeste, selon le "asymmetrical plan", Lille Øvregate 13. , date de 1766. Vaerelse veut dire pièce.

Le « symmetrical plan » semble s'être développé à partir du milieu du XVIIIe siècle, mais de manière plus importante après 1780. La porte d'entrée se décale, pour se placer au centre de la façade, ouvrant sur un passage autour duquel se situent les chambres (côté rue), la cuisine et la salle de vie (côté jardin). C'est un modèle moins présent dans les quartiers populaires, puisque cela suppose deux pièces dans la largeur de la maison, quand le plan asymétrique ne peut en compter qu'une. L'ensemble des maisons de la ville comportait rarement plus de deux étages, l'ensemble des édifices était en effet constitué de bois, mis à part les fondations, conformément à ce qu'avance Kerguelen.

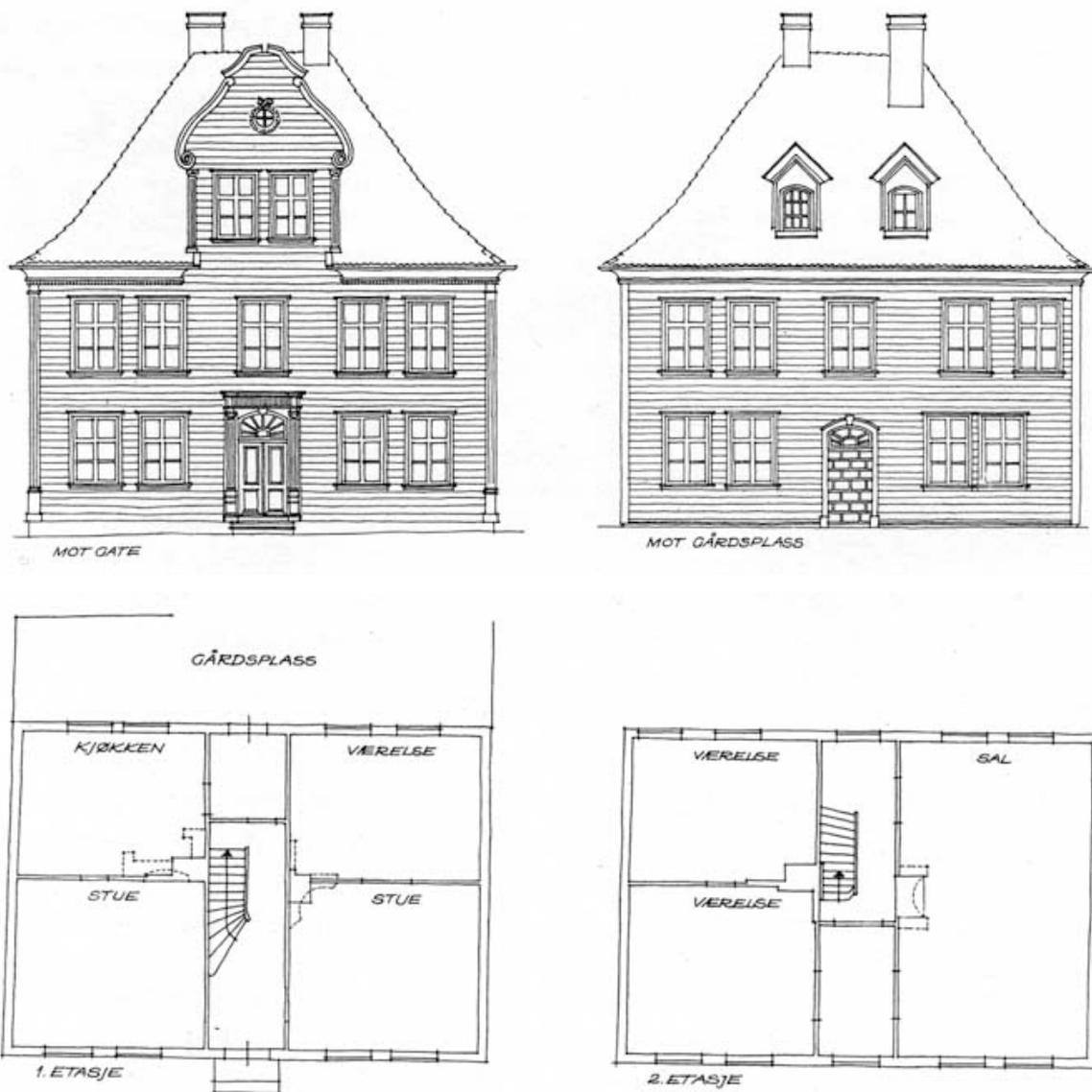


Figure 11 Maison construite en 1797 selon le "symmetrical plan", Kong Oscarsgate 48, sal veut dire salle

On possède, mis à part les récits de voyageurs, des représentations cartographiques datant du XVIIe-XVIIIe siècles. Ces représentations sont plus ou moins précises, certaines donnant à voir l'allure générale de la ville, tandis que d'autres se rapprochent plus de la carte détaillée, ou bien même du plan. On trouve, dans l'ouvrage remarquable de M. Harris¹⁹⁶, un inventaire des cartes réalisées sur Bergen du Moyen Âge à nos jours.

¹⁹⁶ Harris C. J., *Bergen i kart : fra 1646 til vårt århundre*, Bergen : Eide forlag i samarbeid med Bergen kommune, 1991



Figure 12 Carte de Bergen en 1740, anonyme, issue du livre de Harris.

B. L'organisation socio spatiale à Bergen :

Nous avons vu précédemment que le lieu de résidence des Allemands à Bergen était limité par la loi au quartier de Bryggen, mais pouvait-on retrouver une organisation socio spatiale similaire pour les autres nationalités et pour les couches sociales ? Arne Solli¹⁹⁷ et

¹⁹⁷ Solli A., "Urban space and household forms", in Nilson L.(ed.), *Urban Europe in Comparative Perspective*, Studies in Urban history 31. Stockholm : Stads och kommunhistoriska institutet, Stockholms Universitet, 2007, http://www.historia.su.se/urbanhistory/eahh/papers/s13_solli.pdf (vu le 01/09/07)

Nina Østby Pedersen¹⁹⁸ discutent de la ségrégation spatiale à l'œuvre dans la cité, et de la répartition des habitants par quartiers. M. Kjernnes le fait déjà dans son étude en soulignant que

« While the Hanseatic merchants occupied Bryggen, the other merchants had their houses along other parts of the waterfront. These houses must have had much in common with those at Bryggen. Craftsmen, shopkeepers and people in other professions lived in the streets higher up in town »¹⁹⁹.



Figure 13 Bryggen, tel qu'il apparaît aujourd'hui, pris depuis l'autre rive : Strandsiden, sur la péninsule de Nordnes. Photo personnelle

Nina Østby Pedersen qualifie ceux qui n'étaient pas négociants hanséatiques de « burgesses », un groupe qui inclut les négociants mais aussi les artisans. Elle avance l'idée, selon laquelle ce groupe se serait installé « on the opposite side of the wharf, (...) on what is

¹⁹⁸ Pedersen N. Ø., "Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries", op. cit.

¹⁹⁹ Bjercknes K., *Gamle Borgerhus i Bergen*, p. 131 : "Alors que les négociants Hanséatiques occupaient Bryggen, les autres négociants avaient leur maisons de l'autre côté du port. Ces habitations devaient partager beaucoup de points communs avec celles de Bryggen. Les artisans, boutiquiers et les gens travaillant dans d'autres professions vivaient dans les rues situées plus haut dans la ville".

generally called *Strandsiden* (the Beachside) »²⁰⁰. Mais l'idée majeure qui motive sa réflexion est que selon elle « the division of the city's economic life was replicated in the pattern of settlement »²⁰¹. La théorie est que la répartition géographique des habitants dans la ville se serait déroulée selon des critères économiques qui régissaient l'appartenance à une classe sociale.

Bonrepaus décrit cette répartition des habitants dans la ville en 1699 : « Les deux tiers des habitants de cette ville sont originaires d'Allemagne. (...) Il y a un quartier de la ville où ils peuvent s'établir »²⁰². Ce quartier correspond à « Tyske Bryggen », le « quai allemand », situé le long de la baie de Vågen et qui est aujourd'hui classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Bryggen était le lieu de vie des marchands de la Ligue Hanséatique et un statut spécifique leur y était accordé. Leur nombre était considérable jusqu'en 1756 (la fin du comptoir Hanséatique à Bergen), et à peu près 1000 à 2000 hommes vivaient dans le quartier de Bryggen. De 1613 à 1815, la moitié des citoyens étrangers (3552) était allemande (1880)²⁰³. Cette communauté vivait en autarcie, et avait peu de contacts avec le reste de la ville, et s'il y en avait, ils étaient peu amènes. Les hommes n'étaient pas autorisés à se marier avec des Norvégiennes, et la présence de femmes dans Bryggen était prohibée. Leur nombre et leur importance dans l'économie de la ville en faisait un élément d'influence considérable, qui fut cependant minimisé par les Hollandais et les Ecossais aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Les Hollandais et les Ecossais étaient les deux plus importantes communautés étrangères après les Allemands²⁰⁴. Nina Østby Pedersen indique que les Ecossais s'étaient installés dans des quartiers spécifiques, bien qu'ils soient aussi dispersés dans toute la ville :

« *Skottestredet* (the scottish street) and *Skottehallen* (the Scottish hall) on Strandsiden are probably located very close to the actual *Skottebyen* (the Scottish town) [but] tax lists from

²⁰⁰ Pedersen N. Ø., "Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries", op. cit., p. 136 : « de l'autre côté du quai de Bryggen, sur ce qui est communément appelé Strandsiden, (le côté de la rive) »

²⁰¹ *ibid.*, p. 136 : « la division existante dans la vie économique de la ville, se reflétait dans la répartition spatiale »

²⁰² Mémoires et documents, Danemark, 4., *Mémoire de M. de Bonrepaus Ambassadeur de France en Danemarck en forme de relation au roi Louis XIV sur le commerce et la navigation des Dannois, 1699* in Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, op. cit.

²⁰³ Mellingen S., *En studie i innflyttingen av borgere til Bergen : en analyse av de personer som vant borgerskap i perioden 1692-1815, med henblikk på fødested og yrkesfordeling i Bergen*, op. cit., p. 9

²⁰⁴ 156 Ecossais et 115 Hollandais ont acquis la citoyenneté de 1613 à 1815. *ibid.*, p. 9,

1645 and 1657 indicate that by this time Scottish immigrants were scattered around Bergen, co-existing with residents of many nationalities »²⁰⁵.

Les Ecossais se seraient implantées au départ dans des rues spécifiques pour ensuite s'installer dans le reste de la ville, et même auprès de Bryggen.

L'article d'Arne Solli compare Bergen aux modèles de répartition sociale de la ville européenne aux XVIIe-XVIIIe siècle, notamment celui de la ville préindustrielle de Gideon Sjoberg. Sjoberg²⁰⁶ pense que le modèle de la ville industrielle d'Ernest W. Burgess en cinq cercles concentriques peut s'appliquer à la ville moderne. Selon Sjoberg, « the social strata can be found in concentric circles with the top of society at the centre and the lower classes at the periphery »²⁰⁷. Nous avons vu que le modèle social Norvégien préindustriel était divisé en trois groupes sociaux : les « Embetsmenn », les Bourgeois, et les paysans. Selon le modèle de Sjoberg, les « Embetsmenn » et les bourgeois devraient se situer autour du centre symbolique de la ville, constitué à Bergen au XVIe siècle autour du marché, de l'hôtel de ville et de la cathédrale. La carte suivante nous montre que l'élite, définie par les points rouges : « vicars, bishop, local and regional government, mayor, members of the city council and merchants with royal privileges »²⁰⁸ est située principalement au cœur de la cité. Les points bleus définissent une élite moins élevée (qui paye 6 Riksdaler de taxe mais sans titre ni position dans les institutions locales). Ces points bleus se trouvent plus en périphérie, ce qui vient confirmer le modèle de Sjoberg.

²⁰⁵ Pedersen N. Ø., "Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries", op. cit. p. 157 : « *Skottestredet* (la rue des Ecossais) et *Skottehallen* (la halle des Ecossais) dans le quartier de *Strandsiden* sont sûrement situées non loin de l'actuelle *Skottebyen* (la ville des Ecossais). Mais les listes de Taxe de 1645 et 1647 nous montrent qu'à ces dates, les immigrants Ecossais étaient dispersés dans tout Bergen, co-habitant avec des résidents de nationalités variées »

²⁰⁶ Sjoberg G., *The preindustrial city : past and present*, New York : The Free Press, 1960

²⁰⁷ Solli A., "Urban space and household forms", op. cit., p. 10 : "les couches sociales se trouvent dans des cercles concentriques avec le sommet de la société situé au centre et les classes inférieures à la périphérie"

²⁰⁸ *ibid*, p. 11 : « vicaires, évêque, centre politique local et régional, maire, membres du conseil de ville et négociants avec privilèges royaux »

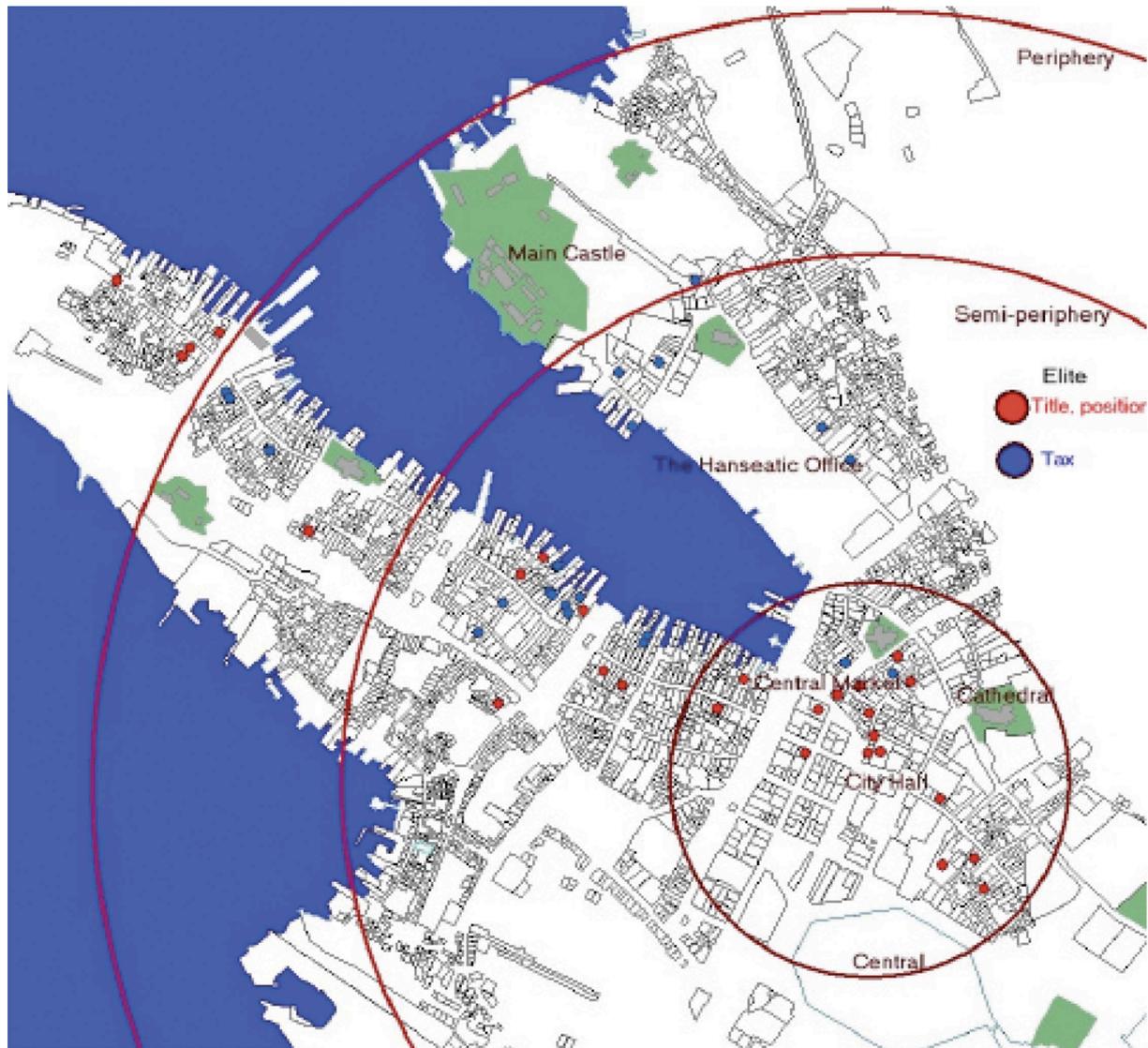


Figure 14 Répartition spatiale des élites de la ville, selon *Le registre de propriété de 1686* et *Le registre de taxe de 1689* de Bergen. Carte de Solli A., “Urban space and household forms“, op. cit., 2007

Dans une autre carte, A. Solli définit un peu plus cette répartition, en analysant l'appartenance des chefs de famille à un corps de métier, grâce au recensement de 1801. Les conclusions qu'il en tire sont particulièrement intéressantes :

« The Merchants dominate the inner town around the three sides of *Vågen* (the bay). Shopkeepers and craftsmen dominate the middle area in the first street behind the merchants, *Strandgaten* and *Øvregaten* (behind *Bryggen*), while day labourers dominates the western (*Strangehagen*, *Nøstet*, *Sydnes*), eastern (*Stølen*) and southern (*Marken*) parts of the town.

Senior and Junior officers can be found in two-three pockets, generally close to the respective institutions : churches, schools, hospitals and mercantile (toll). »²⁰⁹.

Cependant, il souligne que cette répartition ne doit pas faire oublier que ces zones de résidence n'étaient pas socialement homogènes et que la diversité était à l'œuvre dans l'habitat.

²⁰⁹ Solli A., "Urban space and household forms", op. cit., p. 13 : " Les négociants dominent dans le centre ville, autour des trois rives de la baie de Vågen. Les marchands et les artisans se trouvent majoritairement autour du centre, dans les rues juste derrière les négociants : *Strandgaten* et *Øvregaten* (derrière *Bryggen*), tandis que les journaliers dominent les parties ouest (*Strangehagen*, *Nøstet*, *Sydnes*), est (*Stølen*) et sud (*Marken*) de la ville. Les officiers d'état se trouvent dans deux-trois zones, généralement proches des institutions auxquelles ils sont rattachés : églises, écoles, hôpitaux et poste de douane. »

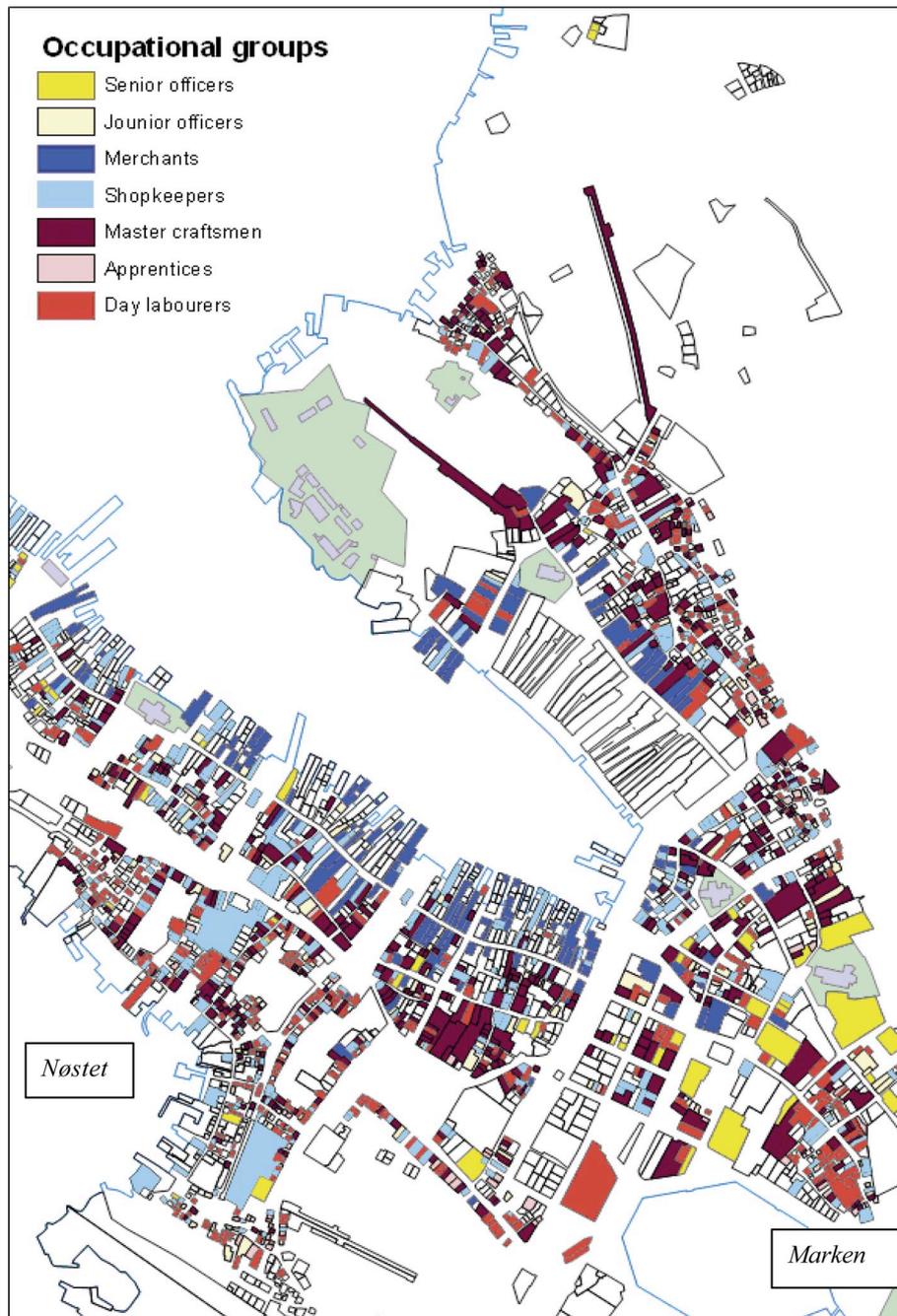


Figure 15 Répartition spatiale des métiers par foyer, selon le recensement de 1801. Carte de Solli A., “Urban space and household forms“, op. cit., 2007

Cette carte nous montre nettement la répartition socio-spatiale des différents corps de métiers à Bergen, sans toutefois dévoiler une ségrégation spatiale nette. Seuls les Hanséatiques subissaient (ou provoquaient) la ségrégation spatiale de Bryggen, mais leur statut particulier n’as pas été pris en compte dans cette carte. A partir de cette carte et de la réflexion avancée, on peut se demander si les Français à Bergen étaient regroupés dans des

rues ou des quartiers spécifiques. Étaient-ils dispersés dans la ville selon le modèle présenté par Arne Solli ou bien étaient-ils installés selon une tout autre répartition ?

C. Lieux d'habitat et répartition dans la ville:

Le *Grunnbok* de Bergen (Registre de l'immobilier à Bergen) de 1686 et 1753²¹⁰. nous permet de répondre à ces questions de localisation des Français à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles. De plus, le recensement de 1801, le premier recensement national nominatif, mentionne les adresses des personnes recensés. Ces registres nous donnent l'adresse des résidents, selon un système de classification introduit en 1753. La classification « Rodelag » divisait l'espace urbain en zones appelées « rode », au nombre de 24, auxquelles était ajouté un numéro qui précisait l'emplacement du bâtiment ou du bloc de maisons dans la « rode ». Des annotations ultérieures sur le registre de 1686 permettent de dresser des équivalences entre les modèles de référence spatiale de 1686 et le Rodelag de 1753. Si on entre cette référence dans la base de donnée cartographique²¹¹ bâtie par Arne Solli, on peut obtenir la localisation précise du bâtiment dans la ville. Des liens hypertextes nous permettent même de connaître les principaux occupants du domicile de 1686 à 1887. D'autre part, on peut suivre l'évolution du bâti au cours des années et des incendies, et même comparer la superficie de chaque maison entre 1753 et 1887. Le report de la localisation ainsi trouvée sur une carte simplifiée de la ville en 1801, nous permettra de voir la répartition des Français dans la ville. Ainsi nous pourrons voir si les Français s'organisaient selon le schéma de répartition socio-économique évoqué plus haut ou si des divergences et écarts étaient à l'oeuvre. De même, nous verrons les évolutions dans l'intégration spatiale de la deuxième génération de « Français » (les individus de parents français nés à Bergen).

Pour la famille Bossinot, on voit dans le registre de 1686 que Denis Bossinot habite à une adresse qui renvoie au folio 88 du registre de 1753. L'adresse trouvée au folio 88 est la suivante : « 13 rode No. 1, Strangaten No. 28 ». Il conserve sa demeure jusqu'en 1696, ce qui est confirmé dans l'article de Grimnes²¹². La carte nous montre qu'il vivait dans la rue

²¹⁰ Erslund G. A. et Solli A., *Grunnbok for Bergen 1686/The real estate register from Bergen 1686*, <http://gandalf.aksis.uib.no/bergis/GBB1686.page> ; *Grunnbok for Bergen 1753/The real estate register from Bergen 1753*, <http://gandalf.aksis.uib.no/bergis/GBB1753.page>

²¹¹ *Bergen 1686-1888*, Erslund G. A. et Solli A., Cartes interactives de Bergen de 1686 à 1888, Base de données, Créé en 2007, Mise à jour de janvier 2007, [En ligne], <http://noa.uib.no/kart/bergis/viewer.htm>, (le 18/01/2007)

²¹² Grimnes, Ø.W., « Petanebryggen : Oprinnelsen til navnet », *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No.41, Bergen : Foreningen, 1935, p. 206

Strandgaten, dans le quartier de Strandsiden, parmi les autres négociants internationaux, ce qui correspond bien au modèle de répartition sociale avancé par Arne Solli. Toutefois, il n'a pas été possible de trouver d'adresse pour son frère, Pierre Bossinot, qui ne résidait vraisemblablement pas à Bergen mais qui voyageait le long de la côte Norvégienne.



Figure 16 Localisation de la demeure de Denis Bossinot de 1686 à 1696. Fonds de carte : Bergen 1801-layer, 2007

Son fils, Dines Dinesen est mort en 1705, et n'est pas présent dans le registre de 1686. Cependant, un registre de 1703²¹³ nous dévoile son adresse : « Salig Dynnes Bossignotz Sön, hans arf 1894 Rdr, 3 ort - 9 s ». Ce système de référence n'a pas d'annotation pour le mettre en lien avec le Rodelag de 1753, et nous ne pouvons obtenir son adresse.

La fille de Denis Bossinot, Bertrane Bossinot (1688-1768), se maria à Peder

²¹³ Vigerust T. H. (concepteur), *Overformyndernes spesifikasjon over verger som mistet hus og eiendom i brannen i Bergen (1702) samt skadene på barnpengekaptaler, 29/11 1703//Census of legal guardians for Bergen 1703*, Base de données, [En ligne], Créé le 08/02/2007, Mise à jour du 08/02/2007, <http://digitalarkivet.uib.no/DA/mt12011703Ovenformynderrulle.htm>, (le 15/04/2007)

Rafnsberg (mort en 1749). Il mourut juste avant le recensement immobilier de 1753, mais la base de donnée de T. H. Vigerust²¹⁴ nous donne des indications sur son domicile dans la 14. rode de 1720 à 1730. La carte est un témoignage sans surprises que Peder Rafnsberg, en tant que négociant non germanique²¹⁵ habita du côté de Strandsiden. Il est intéressant de remarquer qu'il déménagea à plusieurs reprises, avec toutefois peu de distance entre les différents lieux de résidence, toujours le long de la rue de Strandgaten²¹⁶.



Figure 17 Localisations des demeures successives de Peder Rafnsberg, mari de Bertrane Bossinot, de 1720 à 1730. Fonds de carte : *Bergen 1801-layer*, 2007

L'autre fille de Denis Bossinot, Anne Bossinot (1691-1727 ?) se maria à Christian Montagne, qui était « raadmand » (conseiller à l'hôtel de ville, sorte de conseiller municipal)

²¹⁴ Vigerus T. H. (concepteur), *Bergen bys befolkning 1700-1730*, Base de données, [En ligne], Créé le 16/09/2000, Mise à jour du 12/10/2003 <http://www.vigerust.net/by/bergenindex.html>, (le 01/07/2007),

²¹⁵ Il était « kjøpmann 1727, bokholder 1729, vertshus 1730 », c'est-à-dire, « négociant en 1727, libraire en 1729 et propriétaire en 1730 », selon Vigerus T. H. (concepteur), *Bergen bys befolkning 1700-1730*, op. cit.

²¹⁶ Liste détaillée en annexe.

et qui mourut en 1756. Le registre de 1753 nous donne l'adresse « 13 rode 33 » (Store Markeveien 15) pour le « Raadmand C: Montagne ». Le métier, l'initiale de son prénom et son nom correspondent. Le registre indique que son ancienne maison se trouvait « 15 rode 75 ». Il habitait un peu en retrait de Strandsiden, presque dans le quartier de Nøstet, qui est plus populaire, comme on l'a vu. Leur fils, Arnoldus Montagne possédait deux bâtiments en 1753, l'un au « 4 rode 61 » et l'autre au « 4 rode 21 », à Strandsiden lui aussi, près des douanes.



Figure 18 Localisation de la demeure de Christian Montagne, mari d'Anne Bossinot, en 1753. Fonds de carte : *Bergen 1801-layer, 2007*

Pour Jacob Butaud, un problème se pose. En effet, en 1686, il n'était pas encore arrivé en Norvège (arrivé en 1697), et pour les registres de 1753 et 1801, il était mort depuis longtemps (1748). Pourtant, le registre de 1753 mentionne son nom à l'adresse « 9 rode 90 »²¹⁷ pour l'année 1708. L'article de A. M. Wiesener nous donne des informations cruciales

²¹⁷ « Consul Jacob Butteand af Cammer Raad Mokesens nøste grund, lang 36 al.; breed 24 alen, efter kjøbebrev 1708 den 1te Sept: giver »

sur son domicile : « eiet og bedoet han Thor Møhlens hus paa Muralmenningen »²¹⁸. Jorgen Thor Møhlen était un des principaux négociants de Bergen, intéressé par les échanges avec la France²¹⁹. Une autre source²²⁰ nous indique que Jacob Butaud habita effectivement dans la « 9. Rode » mais à des numéros différents selon les époques de 1708 à 1731²²¹.



Figure 19 Localisation des demeures de Jacob Butaud, de 1708 à 1731. Fonds de carte : *Bergen 1801-layer*, 2007. Voir liste des adresses en annexe.

La carte nous permet de voir qu'il habita le long de la rue Muralmenningen, en progressant le long de celle-ci au cours du temps. On peut voir là une manifestation d'une forme d'ascension sociale, puisqu'il partit clairement du quartier de Nøstet en 1708 pour "remonter" au fur et à mesure vers le quartier de Strandsiden, au nord-est. Cette ascension

²¹⁸ Wiesener A. M., "Om utenlandske konsulere i Bergen", p. 36 : "acheta et vécut dans l'ancienne maison de Jorgen Thor Møhlen à Muralmenningen"

²¹⁹ J. P. Charliat consacre un ouvrage aux mémoires que Thor Møhlen envoya à Louis XIV : Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, Bergen, 1927

²²⁰ Vigerust T. H. (concepteur), *Bergen bys befolkning 1700-1730*, Base de données, [En ligne], Créé le 16/09/2000, Mise à jour du 12/10/2003 <http://www.vigerust.net/by/bergenindex.html>, (le 01/07/2007),

²²¹ Liste détaillée en annexe.

socio spatiale exclut l'exception de 1730, mais son domicile était alors entièrement détaché des autres édifices, ce qui le mettait en avant. Ainsi, l'évolution de sa carrière, de négociant à consul Français se reflète en quelque sorte dans son rapprochement du quartier aisé de Strandsiden, le long de la baie de Vågen.

Pour Anne-Hélène Butaud (la sœur de Jacob Butaud) qui se maria à Peder Lem (mort en 1731), les archives ne révèlent aucune adresse. Jacob Butaud n'a pas eu d'enfants et sa sœur non plus.

Pour Jean-Etienne de Chezaulx, le registre de 1753 nous donne l'emplacement exact de son domicile : « 17 rode No. 56, Nytt, No. 53, 1753-1763, hr : Consulde Ehezau ». Il conserva son domicile de 1810 m² au « 27, Kong Oscars Gate » au moins jusqu'en 1763.

La localisation sur la carte nous montre que Jean-Etienne de Chezaulx ne s'implante pas du tout près de Strandsiden, le quartier des négociants, mais plutôt dans le « centre symbolique » de la ville, où se situent les principaux bâtiments du pouvoir (marché, hôtel de ville, cathédrale). C'est, comme nous l'avons vu, la marque d'appartenance à une haute couche sociale, celle des "embetsmenn", d'autant plus renforcée par le fait qu'il habitait en face de la cathédrale. Cette demeure est la demeure familiale des de Chezaulx, puisqu'elle est encore habitée en 1801 par la famille. Les plaintes d'Etienne-Daniel de Chezaulx à propos de la pauvreté de sa famille sont donc à relativiser devant l'emplacement de leur maison dans la ville, et sa taille considérable de 1810 m², qui devait sûrement abriter des entrepôts.

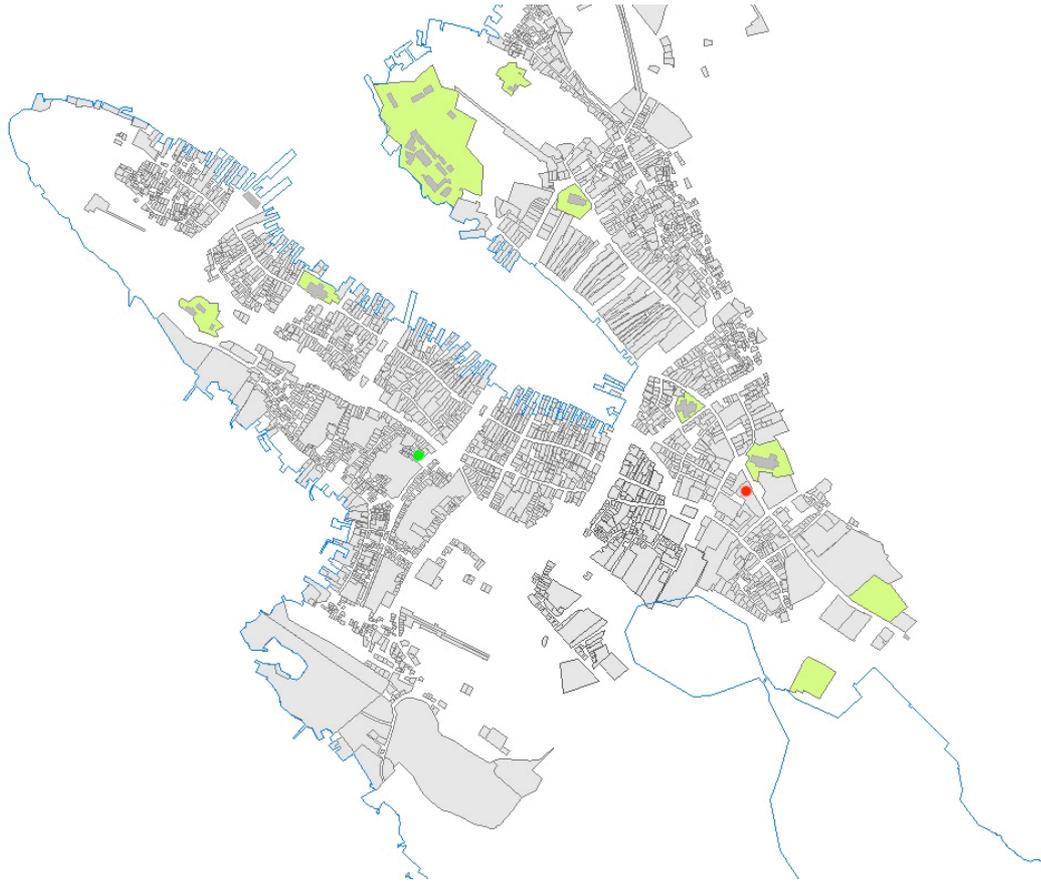


Figure 20 Localisation des demeures de Jean-Etienne de Chezaulx (en rouge) et peut-être celle de Ludwig Lem, mari de Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx (en vert) en 1753. Fonds de carte : *Bergen 1801-layer*, 2007

Pour les six enfants de Jean-Etienne de Chezaulx, le recensement de 1801 indique le lieu de vie de la plupart d'entre eux. Le premier d'entre eux, Etienne-Daniel de Chezaulx (1760-1800) mourut juste avant le recensement de 1801. Mais sa femme, Maren Lem était encore vivante et touchait une pension à domicile. Maren Lem vivait avec sa belle mère Susanna Cathrina Holck (1745-1803, 2^e femme de Jean-Etienne de Chezaulx). Elles habitaient au 17 rode 53, Kong Oscars Gate 27, le même domicile que Jean-Etienne de Chezaulx. Cela indique une tradition de « sédentarisation » de la famille dans la ville, alors que d'autres personnes comme Jacob Butaud ont changé de domicile à plusieurs reprises dans leur vie.

Le second enfant, Thomas de Chezaulx (1762-1831), vivait avec sa femme Maren Schneider (1762-1806) et ses filles Wenche (née en 1787), Elisabeth (1790-1806), Susanna (née en 1791) et Maren (née en 1800) au « 16 rode 20 », Smaastranden gate. C'est un

nouveau bâtiment, qui n'est pas présent sur le maillage de 1753, l'ancien bâtiment était Smastrand gate 5, à la coordonnée « 16 rode 5 ». La maison de Thomas de Chezaulx était située entre Strandsiden et le centre de la ville, exactement entre les lieux de pouvoirs et de vie économique des non germaniques. Sans vouloir faire de déterminisme géographique, il est intéressant de voir que la localisation de « l'entre-deux » est aussi celle du consul : sa fonction est partagée entre la défense de la vie économique et de la vie politique.

Le troisième enfant, Sophia de Chezaulx (née en 1763) était marié à Marcus Fridrich Irgens (1764-1822), le vicaire de la cathédrale de Bergen (église de Domkirken). Ils vivaient avec leurs enfants Olave Christina (née en 1793), Wenche Jacobina (née en 1795), Susanne Catrina (née en 1797) et Ole (né en 1799), au « 13 rode 43 », Store Markeveien 8. Leur demeure se situait quelque peu en retrait de Strandsiden, au sud. Il peut apparaître surprenant que le vicaire de la cathédrale ne vécût pas à proximité de la cathédrale, mais déjà au XIII^e siècle, l'évêque de Bergen résidait au bout de la péninsule de Nordnes, à l'emplacement actuel de Nykirken²²². L'éloignement de la résidence du vicaire de Bergen et de la cathédrale n'est pas si étonnant qu'elle puisse paraître au premier abord.

Le quatrième enfant de Jean-Etienne de Chezaulx, Catharina Susanna (née en 1764) était marié à Murdoch Mac Farlane (né en 1767), un négociant écossais. Ils vivaient sans enfants au « 2 rode 30 », Strangaten 162. La carte montre de manière très nette qu'ils résidaient au bout de la péninsule de Nordnes, en retrait du cœur de la cité. Toutefois, on peut constater qu'ils habitaient du côté de la baie de Vågen, le côté "aisée" de la péninsule. On peut remarquer qu'ils vivaient juste à côté du bureau des douanes. C'était un élément essentiel de la vie économique de Bergen, notamment pour les Français et Ecossais qui s'étaient spécialisés dans le commerce du sel. En effet, M. Trebbi nous indique que « c'étaient toutefois les navires anglais et écossais qui dominaient le transport du sel », et qu'« à l'arrivée, le sel était entreposé au service des douanes »²²³.

Le cinquième enfant était Anne Christine de Chezaulx (1765-1849), mariée à Henrich Meyer (né en 1758), un négociant de Bergen. Ils habitaient au « 14 rode 15 », Strandgaten 9, avec leurs six enfants et leurs sept domestiques dans un édifice de 860 m² ! Cet édifice est on

²²² Pedersen A. F., *Bergen : streets broad and narrow*, op.cit., p. 152-153

²²³ Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIII^e siècle*, p. 24 et 29

ne peut plus privilégié, par sa taille tout d’abord, et son implantation au bord de l’eau, à proximité du marché et à un des meilleurs emplacements de Strandsiden. Henrich Meyer devait être un négociant de grande envergure pour être situé à un tel emplacement « stratégique ».

Le sixième enfant était Jean François de Chezaulx, mort né en 1767. La carte générale des enfants de Chezaulx nous dévoile que les liens familiaux n’empêchaient pas aux enfants d’habiter dans des quartiers différents, mais que ces habitations restaient situées dans des quartiers proches les uns des autres. Les domiciles du père et de ses enfants se situaient soit au centre de la ville, soit sur Strandsiden, des quartiers habités par une population privilégiée de négociants et de hauts fonctionnaires.



Figure 21 Localisation des demeures des enfants de Chezaulx en 1801, la veuve de Etienne-Daniel de Chezaulx (1), Thomas de Chezaulx (2), Sophia Irgens(3), Catrina MacFarlane (4), Anne Christine Meyer (5). Fonds de carte : *Bergen 1801-layer*, 2007

Pour Jeanne-Marie Catherine de Chezaulx, la sœur de Jean-Etienne de Chezaulx, qui se maria à Ludwig Lem (1721-1773), on ne trouve rien dans le registre de 1753, sauf peut être l'indication « 9 rode 30 » (Vestre Muralmendingen 7) qui est attribuée à un certain Ludvig Lemvig (cela est peu probable). Mais on trouve une autre indication dans le registre de 1753: « som tilforn har været Ludvig Lems grund og huus med haug »²²⁴ à l'adresse « 17 rode 46 ». Sachant que cette partie du registre de 1753 est une copie de celui de 1686, cela n'est pas possible que ce fut la maison de Ludwig Lem, puisque celui-ci est né en 1721.

Pour Pierre-Louis-Marie Framery, il est en quelque sorte passé entre les mailles du filet, puisqu'il arriva à Bergen en 1756 et en repartit en 1786. Le registre de 1753 est trop tôt, et celui de 1801, trop tard. Pas de traces de ses enfants dans le registre de 1801: Pierre Framery (né en 1758), Jean-Etienne (né en 1761), Agnethe Susanne (née en 1763), Henri-Laurent-Mosheim (né en 1765). Les trois fils avaient fait carrière dans les consulats pour Pierre et Jean Etienne, ou étaient partis faire leurs études à Copenhague, pour Henri-Laurent-Mosheim.

Pour Jean Nicolay Montclair, pas d'adresse trouvée. Il est fait mention d'un « som tilforn har været Ludvig Lems grund og huus med haug og et vaanhuus som Nicolaus Uhrmager iboede, er samlet af 5 grunder »²²⁵ à la « 17 rode 46 » en 1753, «uhrmager» veut dire horloger, la profession de Jan Nicolay. On sait par ailleurs que de 1551 à 1751, seulement quatre horlogers furent référencés dans le registre de citoyenneté. Y être inscrit autorisait un artisan à pratiquer son artisanat. Jean Nicolay Montclair était le seul parmi ces quatre artisans à avoir Nicolas comme prénom. Il se pourrait donc que ce « Nicolaus Uhrmager » soit Jan Nicolay Montclair. Toutefois, la phrase du registre de 1753 est une copie²²⁶ du registre de 1686, pour expliquer qui y vivait auparavant. Jan Nicolay Montclair est né en 1708 et n'a donc pu y habiter dès 1686. On ne trouve pas non plus d'adresse pour ses enfants et leur mari et femme.

Dans l'ensemble, la localisation des Français à Bergen se concentrait dans le quartier de

²²⁴ « « auparavant s'y trouvait la cour de Ludvig Lem et sa maison avec (butte ?) »

²²⁵ « auparavant s'y trouvait la cour de Ludvig Lem et sa maison avec (butte ?) et une maison ? où Nicolaus L'horloger vivait, est commune à cinq (bases/étages ?) »

²²⁶ « |-Ludvig Lembs huus-| `Lougman |-Sch-| Knag´ og grund med haug og et andet vaanhuus som Nicolaus Uhrmager iboer, er samblit af fem grunder som tilsammen gifuer »

Strandsiden, correspondant à leur statut de négociants étrangers à Bergen, ou bien ils se trouvaient au cœur de la ville, démontrant leur appartenance à une couche sociale élevée, proche de celle des Embetsmenn. Les quartiers de Strandsiden, Nordnes et du cœur de la ville étaient les limites d'installation des Français. Ce n'était pas pour autant qu'ils vivaient dans une proximité étroite les uns des autres, même si l'on a pu constater dans le cas de Jean-Etienne de Chezaulx l'existence durable d'une demeure familiale. Entre Français ou descendants de Français, ils n'étaient pas spécifiquement proches spatialement les uns des autres ou vivaient dans la même maison. Le cas de Jacob Butaud, qui reprend la maison de Jørgen Thor Møhlen, intéressé par la France peut s'en rapprocher, mais rien de flagrant comme à Amsterdam où « les cas de voisinage n'étaient pas rares entre négociants français » et où « le désir de s'entourer de compatriotes influençait certainement leur localisation dans la ville »²²⁷. La proximité entre Français n'était pas spatiale, mais plutôt sociale et relationnelle, à travers les parrainages.

2. Les réseaux sociaux et l'intégration : la sociabilité des Français

A. L'étude de la sociabilité par les baptêmes et les parrainages :

Il est très intéressant de pouvoir analyser l'intégration spatiale des Français à Bergen aux XVIIIe siècle, car cela nous renseigne sur l'appartenance sociale des Français à une couche sociale relativement aisée. Mais il serait d'autant plus intéressant de pouvoir déchiffrer ces liens d'appartenance sociale. Ainsi, on pourrait obtenir une idée des relations et des personnes présentes dans les sphères sociales des Français à Bergen.

L'article introductif de D. Garrioch et M. Peel²²⁸ expose les difficultés de répondre à de telles questions d'intégration sociale et de réseaux sociaux. Cet article dresse un tableau des différentes approches d'étude des relations sociales au sein des « Neighborhoods »²²⁹. Il en ressort que l'étude des « Neighborhoods » se situe à la croisée des chemins de plusieurs thématiques. Il faut comprendre ces relations sociales de voisinage à travers l'émergence

²²⁷ Sleeswijk A. W., « Les négociants Français à Amsterdam au milieu du XVIIIe siècle : organisation spatiale et insertion sociale », in Bottin J. et Calabi D. (dir.), *Les étrangers dans la ville : Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris : Editions de la Maison Sciences de l'homme, 1999, p. 384

²²⁸ Garrioch D. et Peel M., « Introduction : The social history of urban neighborhoods », *Journal of Urban History*, vol. 32, No. 5, juillet 2006, Beverly Hills-Calif : Sage Publications, 2006

²²⁹ Terme quasiment intraduisible en Français, mais qui peut être approché par « les relations sociales urbaines de proximité et de voisinage »

progressive de l'individu au XVIIIe siècle, sans pour autant faire disparaître l'aspect collectif de la société. F.-J. Ruggiu relativise l'idée répandue de la naissance de l'individualisme au XVIIIe siècle : « il apparaît peu probable que l'individu compris comme une personne ayant conscience de sa singularité et capable d'une certaine autonomie par rapport à son groupe soit apparu à une quelconque période de l'histoire »²³⁰.

Comme nous l'avons vu, Bergen était organisé spatialement par zones d'habitat relativement marquées socialement. Et même si les zones d'habitat n'étaient pas socialement étanches, les couches sociales (stand) étaient perméables les unes aux autres et les possibilités d'ascension et de mixité sociale étaient limitées. Au cœur de l'étude des Neighborhood se trouvent les relations sociales dans la ville et les réseaux sociaux qui s'y inscrivent.

La société était souvent représentée à l'époque moderne comme un corps constitué de différents organes, dans lequel les rapports entre ces éléments répondaient à des obligations mutuelles. D. Garrioch va plus loin et signale que « the urban community was imagined as a union of the different corps or corporations (parishes, guilds, confraternities, colleges, households, lineages, burghers, and in many places quarters or neighborhoods) »²³¹. La structure administrative et religieuse d'une ville avait un rôle fondamental à l'époque moderne pour comprendre les liens sociaux qui pouvaient s'y développer entre individus. Nous avons vu que les quartiers avaient une importance dans la représentation sociale de l'individu dans la ville. Toutefois, les démarcations socio spatiales dans la ville de Bergen étaient loin d'être nettes, et différentes populations cohabitaient dans un espace commun (les domestiques résidaient dans la maison de leur maître, par exemple). J'aimerais parvenir à déceler les liens sociaux qui se tissaient au-delà des répartitions socio spatiales, à des échelles variées et notamment celle de la paroisse. Ainsi, D. Garrioch dit que « another key question in studies of urban neighborhoods concerns their relationship to local administrative divisions such as quarters and parishes »²³².

²³⁰ Ruggiu F.-J., « Les notions d' "identité", d' "individu", et de "self" et leur utilisation en histoire sociale », in *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVIe-XVIIIe siècles*, Actes du colloque tenu à l'université de Paris X - Nanterre les 24 et 25 avril 2003, Paris : Nolin, Collection Les Champs Libres, 2005, p. 404

²³¹ Garrioch D. et Peel M., « Introduction : The social history of urban neighborhoods », op. cit., p. 668 : « la communauté urbaine était représentée comme l'union de différents corps ou corporations (paroisses, corporations, confréries, collèges, foyers, liens de filiation, bourgeois, et à de nombreux endroits, les quartiers ou voisinages) »

²³² *ibid*, p. 667 : « Un autre point essentiel dans les études sur le voisinage concerne les relations avec les divisions administratives locales comme les quartiers ou les paroisses ».

Cependant, comment peut-on parvenir à quantifier et à qualifier les relations sociales de voisinage telles qu'elles se développent au sein de la paroisse ? Les deux historiens américains le soulignent en affirmant qu'il est « very difficult to compare the strength of something as intangible as neighborhood ties »²³³. En effet, il n'y a pas de sources directes, pour retracer les relations sociales d'un individu. Les Mémoires étaient des récits qui subissaient le poids de la relecture du passé, de la reconstitution du vécu dans un discours cohérent pour l'individu qui rédigeait, dévoilant ainsi un point de vue.

Pour Bergen, nous n'avons qu'un document qui dévoile les relations sociales d'un Français avec ses pairs dans sa paroisse. Dans un rapport du Directoire exécutif, ayant pour objet la nomination d'Etienne-Daniel de Chezaulx au poste de consul à Bergen à la mort de son père Jean-Etienne de Chezaulx en 1799, le rapporteur indique que

« Le sr Chezaulx a laissé une famille sans fortune, [non lisible] il est mort exactement en pauvre : plus de soixante citoyens [non lisible] qui pendant la longue durée de sa fonction avaient été dans rapport avec lui comme [non lisible] sont venus pour rendre ce témoignage à sa mémoire, pour exprimer la pitié que leurs inspirent la veuve et leur enfant du sr Chezaulx père et pour solliciter la bienveillance du seigneur en faveur de son fils. »²³⁴.

Qui étaient ces soixante citoyens qui sont venu rendre un dernier hommage à Jean-Etienne de Chezaulx ? Les liens avancés sont apparemment des liens professionnels, mais néanmoins amicaux. Ce rapport éveille beaucoup de questions, sur le niveau social des proches de Jean-Etienne de Chezaulx et sur leur identité ? Quelles étaient les personnes que côtoyait le Français qui s'installait à Bergen au XVIIIe siècle ? À quelles couches sociales et à quelles nationalités appartenaient-ils ?

Une source va nous permettre de répondre partiellement à ces questions. Dans les archives paroissiales de Bergen, on trouve les registres de baptême à partir des années 1670. À Bergen, « on n'y voit aujourd'hui que quatre églises paroissiales, dont trois danoises et une allemande. »²³⁵ dit Kerguelen-Trémarec en 1767 dans son récit de voyage. La Cathédrale de

²³³ *ibid*, p. 670 : « très difficile de comparer l'importance de quelque chose d'aussi intangible que les liens de voisinage »

²³⁴ Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Personnel, 1e série nominative reliée, relié 17, microfilm 2685, fol. 173, *Rapport du directoire exécutif*.

²³⁵ Kerguelen-Trémarec Y. J. (de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux Côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcades & de Norwége : Fait en 1767 & 1768*, p. 96

*Domkirken*²³⁶, construite vers 1150 et reconstruite cinq fois à la suite d'incendies était le centre de la vie religieuse de Bergen. L'évêque protestant y officiait depuis la Réforme norvégienne de 1537. *Korskirken* (l'église de la croix) est mentionnée dès 1180 et brûla à de nombreuses reprises et son architecture porte les traces des reconstructions successives. *Nykirken* (la nouvelle église) fut construite en 1621 à la suite d'une demande des habitants de *Nordnes* qui avaient un chemin long et pénible pour aller jusqu'à la cathédrale. Enfin, *Mariakirken* (l'église de Marie) existait depuis le XIIe siècle et fut accaparé par les Hanséates de *Bryggen* dès 1408, car elle était située juste derrière ce quartier. C'est l'église à laquelle Kerguelen-Trémarec fait référence par « église allemande » et nous ne l'étudierons pas, car elle n'était utilisée que par les Allemands.

On dispose des registres de baptêmes pour les trois églises "danoises" de Bergen : de 1686 à 1760 pour *Korskirken*²³⁷, de 1719 à 1780 pour *Domkirken*²³⁸, et de 1700 à 1780 pour *Nykirken*²³⁹. La particularité du baptême protestant en Norvège au XVIIe et XVIIIe siècle est que les parrains et les marraines étaient au nombre de six. Généralement, on trouvait trois femmes et trois hommes pour parrainer le nouveau-né. En exploitant systématiquement les occurrences de noms français parmi les parrains ou marraines présents au baptême, cela nous permettra de reconstituer l'entourage social et les fréquentations des Français à Bergen au XVIIIe siècle²⁴⁰. Cette reconstitution des relations sociales des Français prend encore plus de sens lorsqu'il s'agit du baptême d'un enfant de Français. Dans ce cas, ce sont les Français qui choisissent les parrains pour leur enfant. Ils n'étaient pas invités par un "ami", parmi d'autres parrains et marraines avec qui les relations n'étaient peut-être pas aussi fortes. On ne peut toutefois pas connaître la part que l'amitié ou le choix politique prenaient dans le choix d'un individu.

²³⁶ Les informations sur les églises paroissiales de Bergen proviennent du livre de Pedersen : Pedersen A. F., *Bergen : streets broad and narrow*, op. cit., p. 62-67 ; p. 152-153

²³⁷ Skrolsvik T. E.(concepteur), *Døypte m/fadre i Korskirken i Bergen 1686-1760/Baptised in Korskirken local parish 1686-1760*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 09/01/2007, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dp12011686&spraak=e&metanr=3344>, (le 15/01/2007)

²³⁸ Skrolsvik T. E.(concepteur), *Fadrar til dåp i Domkirken i Bergen 1719-1780/Godfathers in Domkirken in Bergen 1719-1780*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 10/06/2005, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dp12011719dk&spraak=e&metanr=3167>, (le 15/01/2007)

²³⁹ Skrolsvik T. E.(concepteur), *Døpte m/fadre i Nykirken, Bergen 1700-1780/Baptised in Nykirken in Bergen 1700-1780*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 05/02/2003, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dp13011700nk&spraak=e&metanr=2566>, (le 15/01/2007)

²⁴⁰ Comme ce sont des bases de données en construction, la numérisation des registres s'est pour l'instant arrêtée aux dates de 1760 ou 1780, ce qui limite notre étude à ces dates butoir.

B. La sociabilité : interaction et intégration avec la population :

La présence des Français dans les registres de baptêmes peut se faire sous deux formes : ils peuvent soit être présents en tant que parrains ou marraines, soit être pères ou mères de l'enfant baptisé. Dans le dernier cas, les parrains et marraines inscrits sur le registre relèvent d'un choix personnel des Français et nous dévoilent directement quelles personnes étaient proches de ces Français. Il y a peu d'entrées des Français en tant que parents durant la période, ce qui va nous permettre de faire une étude détaillée pour découvrir les parrains et marraines choisis.

Denis Bossinot (mort en 1697) et sa femme Anne Tonnesdatter (morte en 1695) ont eu trois enfants : Bertrane (1688), Anne (1691) et Denisen (?). Les dates des registres ne nous permettent pas de connaître les personnes présentes aux baptêmes des enfants, car ces registres ne sont connus qu'à partir de 1700. Mais une autre source intéressante²⁴¹ nous permet de voir quels étaient les proches de la famille. En effet, à la mort de l'aîné des enfants, Denisen Bossinot, le 14 mars 1705, ses deux petites sœurs Bertrane (17 ans) et Anne (14 ans) se retrouvèrent orphelines et sans tuteur. Elles furent donc placées sous tutorat (« formynder ») jusqu'à leur majorité. Les archives nous apprennent que Bertrane fut placée sous la responsabilité de Johan Meyer (un commerçant), et Anne sous celle d'Hans Mathias (un négociant).

Nous avons vu d'autre part que Jacob Butaud et sa femme Anne Christine Stabel n'avaient pas eu d'enfants, de même qu'Anne-Hélène Butaud et son mari Peder Lem qui n'en ont pas eu non plus.

Jan Nicolay Montclair, marié à Anne Jansdatter a eu trois enfants, dont on peut voir les baptêmes dans les registres de Korskirken : Johanne Magrethe en 1735, Jan en 1736 et Mariane en 1737 (un quatrième enfant est né en 1743 mais n'est pas dans les archives de baptêmes : Anna Kierstine). On ne connaît pas les origines familiales de la femme de Jan Nicolay Montclair, mais on peut voir que Kirsten Jansdatter était présente à un des trois

²⁴¹ Digitalarkivet (concepteur), *Sollieds skifteavskrifter for Bergen 1675-1852/Probate registry for Bergen 1675-1852*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 01/02/2007, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidnr=4&filnamn=sk12011675solliedskift&fjersok=true>, (le 15/04/2007)

baptêmes et devait appartenir à la famille de Anne Jansdatter. Pour le reste des membres présents (16 sur les trois baptêmes), une rapide vérification sur le registre de citoyenneté nous montre que ce sont majoritairement des artisans²⁴² (4), des négociants²⁴³ (3) ou bien des hommes de mer²⁴⁴ (2). Ces parrains et marraines révèlent que Jan Nicolay Montclair était ancré dans le milieu des artisans et des bourgeois de la ville, et plutôt dans la sphère des bourgeois modestes.

Nous savons que Jean-Etienne de Chezeaulx et Wenche Jacobine von der Lippe ont eu six enfants au total, et nous avons la chance de trouver tous leurs baptêmes dans les archives²⁴⁵. Tout d'abord la sphère familiale prédomine : sur les 30 parrains présents aux six baptêmes, on trouve six membres²⁴⁶ de la famille. Ensuite, des familles ressortent clairement : les de Besche²⁴⁷, les Danchertsen²⁴⁸, les Blix²⁴⁹ et de Paasche²⁵⁰ qui étaient tous des familles de bourgeois. On trouve même un évêque, Hr Biskop Arentz ; un receveur des postes, David Brøcher ; un capitaine, Hans de Knagenheim ; un juge cantonal, Johan Garmand ; un conseiller de Justice, Lyder Schutz ; un conseiller secret, Hr von Cicignon et un « Doctor og stadsPhysicus » : Buchner. Ces métiers nous montrent que les parrains choisis par Jean-Etienne de Chezeaulx pour les baptêmes de ses enfants appartenaient au moins à la classe des Bourgeois, et qu'ils étaient principalement des *Embetsmenn* (haut officiers), parmi les personnages les plus importants de la ville. Jean-Etienne de Chezeaulx s'était entouré de personnages lettrés et hautement qualifiés, avec qui il avait su construire des liens durables.

Jeanne-Marie de Chezeaulx, la sœur de Jean-Etienne de Chezeaulx, s'est mariée à Ludvig Lem et a eu « cinq enfants : Jean, Jacob, Daniel, Catherine et Hélène » selon P. Déz²⁵¹. Toutefois, les archives dévoilent seulement le baptême de Jens Lem en 1750, dans la

²⁴² Mette Marie Bessel était la femme d'un maître orfèvre, Gesche Johane était la femme d'un perruquier, Ulrich Friderich Lau était maître chirurgien, Martha Mathisen était la femme d'un boutiquier.

²⁴³ Hans Jocum Jordan, Carl von der Vehr, Jan von der Velde étaient négociants

²⁴⁴ Benthe Gewerdtts était la femme d'un marin, et Gotfried Jørgensen était capitaine de navire

²⁴⁵ Etienne-Daniel en 1760, Thomas en 1762, Sophia en 1763, Catharina Susanna en 1764, Anna-Christinna en 1766, Jean-François en 1767 in Skrolsvik T. E.(concepteur), *Fadrar til dåp i Domkirken i Bergen 1719-1780/Godfathers in Domkirken in Bergen 1719-1780*,

²⁴⁶ La veuve de Jacob Butaud : Anne-Christine Stabel, la sœur de Jean-Etienne de Chezeaulx : Jeanne-Marie Lem et son mari Ludvig Lem, des membres de la famille de von der Lippe : le père de Wenche Jacobine : Thomas, riche négociant d'origine allemande et sa femme Sophie, et un autre von der Lippe : Jean, assesseur.

²⁴⁷ 4 de Besche, dont Johan Carl, pharmacien

²⁴⁸ 3 Danchertsen, dont un officier des douanes et la femme d'un conseiller chancelier

²⁴⁹ 3 Blix,

²⁵⁰ 2 de Paasche, Johan H qui était « obervrager » (colonel) et sa femme Karen

²⁵¹ Dez P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, La Rochelle : F. Pijollet, 1926, p. 79

paroisse de *Domkirken*. En principe, il y avait six parrains et marraines, mais il n'y avait généralement que cinq parrains et marraines. Il arrive parfois, comme c'est le cas ici, qu'il n'y ait que 4 parrains. Encore une fois, la famille prédominait au baptême avec le consul Jean-Etienne de Chezeaulx, qui était l'oncle de l'enfant et avec Anne-Hélène Lem (née Butaud) qui était sa grand-tante. Les deux parrains restant étaient « Hr Cammeraad Heiberg » : Monsieur le conseiller de la chambre de commerce Heiberg et « Madme Hellene Schreuder », appartenant à des familles proches des Butaud et des de Chezeaulx.

Il est surprenant et significatif de constater que Pierre-Louis-Marie Framery n'est présent que deux fois dans les registres de baptême au cours de son séjour (1756-1786) à Bergen : pour le baptême de deux de ses enfants. Pierre Framery, son premier fils est né à Trondheim en 1758, mais les deux autres furent baptisés dans la paroisse de Domkirken : Jean-Etienne en 1761²⁵² et Agnethe Susanne en 1763²⁵³. Les personnalités présentes aux deux baptêmes sont remarquables: Jean-Etienne de Chezeaulx est présent aux deux baptêmes ; la veuve de Jacques Butaud, Anne Christina Butaud est présente ; Jeanne-Marie Lem (née de Chezeaulx) est là aussi, Thomas von der Lippe (le père de Wenche Jacobine de Chezeaulx) est mentionné ; on retrouve aussi le receveur des postes David Brøcher (déjà présent pour les baptêmes des enfants de Chezeaulx). Les autres personnes présentes sont le conseiller de justice Schultz, la fille d'un dénommé Celius, et celle d'un certain Kraft. Sept des dix parrains et marraines sont reliés à l'institution consulaire. Pierre-Louis-Marie Framery s'est réellement ancré dans le milieu consulaire Français de Bergen, quoique très réduit. Bien plus qu'un individu inséré dans le réseau social des bourgeois et hauts fonctionnaires, on peut dire que sa famille est rattachée au "microcosme" consulaire français. On peut peut-être aussi remarquer le nom du fils de Pierre-Louis-Marie Framery, qui se nomme Jean-Etienne, le même prénom que le premier parrain sur la liste : Jean-Etienne de Chezeaulx. Pour la famille Framery, on peut qualifier leurs liens sociaux de liens communautaires. La communauté concernée est celle, très réduite, des Français à Bergen, quasiment constituée autour de deux familles et de quatre individus : Jacob Butaud, Anne-Hélène Butaud, Jean-Etienne de Chezeaulx et Jeanne-Marie-Catherine de Chezeaulx.

²⁵² Commerce Raad Thomas von der Lippe, Consul de Chezeaulx, Postmester David Brøcher, Mad. De Chezeaulx, Mad. Jeanne Lem.

²⁵³ JusticeRaad Schultz, Consul de Chezeaulx, Mad. Butaud, Jomfru (mademoiselle) Cellus, Jomfru Kraft.

Pour établir l'importance sociale des Français à Bergen le nombre de parrainages est un bon indicateur. On peut voir que Jacob Butaud est invité en tant que parrain à pas moins de soixante-trois baptêmes de 1700 à 1748, ce qui fait plus d'un baptême tous les neuf mois. Jean-Etienne de Chezaulx n'apparaît que vingt-cinq fois de 1739 à 1780. Jan Nicolay Montclair n'est mentionné qu'à cinq reprises, mais pendant une courte période (de 1736 à 1742), car il n'est plus présent après (bien qu'il mourut en 1772). Denis Bossinot, Pierre Bossinot et Pierre-Louis-Framery ne sont pas présents en tant que parrains, les deux premiers parce qu'ils sont morts (vers 1698) avant que les registres n'existent. On peut en conclure, que Jacob Butaud et son neveu Jean-Etienne de Chezaulx étaient remarquablement intégrés dans la société Bergenoise de l'époque, et que leur mention répétée dans les registres de baptême dévoile des personnages qui entretenaient de nombreuses relations sociales et professionnelles.

En ce qui concerne les femmes, on peut voir qu'Anne-Hélène Lem (née Butaud) est peu présente : quatre fois seulement de 1752 à 1779 et sous le nom de son mari. Jeanne-Marie-Catherine Lem (née de Chezaulx) est quant à elle présente à neuf reprises sous son nom de jeune fille de 1736 à 1747 et deux fois avec le nom Lem en 1760 et 1761 (elle s'est mariée en 1749). Cela nous montre que les femmes n'étaient pas en reste, et que l'on peut s'interroger sur l'existence d'une sociabilité féminine. En effet, Jeanne-Marie de Chezaulx, avant d'être mariée avec Ludvig Lem, est présente seule (hormis une fois sur les neuf mentions, où Jean-Etienne de Chezaulx est nommé) et après son mariage, elle est présente sans son mari. D'autre part, Anne-Hélène Lem (née Butaud) n'apparaît quant à elle qu'après son mariage, et sans son mari, ni son frère Jacob Butaud, qui étaient décédés. Marque d'indépendance et d'attachement à la famille d'origine plus qu'à la famille d'union ? En tout cas, ces femmes sont relativement indépendantes et semblent mener leurs affaires de manière autonome. Le recensement de 1801 nous indique qu'au domicile des de Chezaulx, les deux veuves (fille et belle-mère) des consuls Jean-Etienne de Chezaulx (Susanna Cathrina Holck) et Etienne-Daniel de Chezaulx (Maren Lem) contrôlent la demeure familiale (1810 m²) sans hommes.

Un autre moyen de déceler l'intégration sociale des Français à travers les registres de baptêmes est de regarder quelles sont les personnes qui entourent les Français aux baptêmes, qu'ils aient été les parents de l'enfant ou d'autres parrains et marraines. Pour Jacob Butaud,

des noms reviennent fréquemment tout au long des soixante-quatre baptêmes auxquels il a été parrain. Sur les trois cents parrains présents aux baptêmes, j'ai choisi de m'attacher aux noms de famille qui reviennent plus de trois fois : treize noms de famille²⁵⁴ au total. La majorité des hommes de ces familles sont capitaines ou négociants et les individus restants avaient des fonctions administratives liées au monde du négoce (secrétaire, intendant général...). On constate la présence de la famille von der Lippe, proche des Butaud et des de Chezaulx. Thomas von der Lippe (1700-1782) était un riche négociant de Bergen, chargé dans les années 1740-1750 de toutes les affaires de commerce des Français, envisagé pendant un temps à la succession de Jacob Butaud au poste de consul. Dans ces soixante-quatre baptêmes, deux doivent retenir notre attention. Il s'agit du baptême de l'enfant d'Henrich Ravert²⁵⁵ et de Christine Seehuusen le 13 mars 1714 à la paroisse de Nykirken. L'enfant porte le prénom étonnant de « Jacob Butoud ». De même, le 7 octobre 1736, l'enfant de Christen Jensen et d'Anne Kirstine Stæwen, prénommé « Kirsten Buthou », est baptisé dans la paroisse de Korskirken. Ces deux baptêmes ont eu Jacob Butaud comme parrain "d'honneur" et marquent une filiation spécifique entre Jacob Butaud et les parents, pour que l'enfant ait porté le nom ou une partie du nom de Jacob Butaud.

Pour les vingt-cinq baptêmes où Jean-Etienne de Chezaulx était présent, on peut constater, que sur les cent autres personnes présentes au cours de ces baptêmes, les mêmes familles que celles invitées aux baptêmes des enfants de Chezaulx reviennent. En effet, on retrouve les Blix (4), Arentz (3), Butaud (2), de Besche (2), von der Lippe (3), Danchertsen (2), de Paasche (2) qui étaient toutes des familles de bourgeois. On retrouve l'évêque Arentz ; le receveur des postes, David Brøcher ; le capitaine Hans de Knagenheim ; le conseiller de Justice, Lyder Schutz. On peut voir une permanence entre les fréquentations indirectes (quelqu'un d'autre qui est invité au même baptême) et les fréquentations directes (celui ou celle que l'on invite pour le baptême de son enfant) pour Jean-Etienne de Chezaulx.

Ainsi, nous avons pu explorer l'entourage social des Français à Bergen tout au long de la période. Les relations familiales sont très importantes et les relations entre différentes

²⁵⁴ Les familles : Garmand Johan : intendant général, Dreyer Hans : négociant et Albert : capitaine, Bager : commandant, Danchertsen : négociants et capitaines, Fasting : capitaine et la femme d'un représentant des bourgeois, Heiberg : un conseiller municipal et un secrétaire, Holtermann : que des capitaines, Meyer : patronyme trop répandu, Ravert Johan : commerçant, Rømmer Caspar : magister, Ros Clarkie : ?, Schröder Jan : commerçant et Jochum : mesterkredder, Von der Lippe Thomas et Jan : commerçants, Wessel : capitaine

²⁵⁵ Il était : « bondehandel » : gérant de fermes

générations de consuls le sont aussi, particulièrement chez les de Chezaulx et chez les Framery. Les consuls étaient présents aux baptêmes avec des membres de leur “stand” : Jacob Butaud était entouré de professions liées au négoce, Jean-Etienne de Chezaulx et sa famille étaient entourés de négociants, de lettrés et de hauts fonctionnaires (Embetsmenn), Pierre-Louis-Framery était entouré majoritairement de membres des familles consulaires. D’autre part, Jan Nicolay Montclair fréquentait le “stand” des bourgeois, partagé entre la sphère du commerce et celle de l’artisanat.

C. Les voies de l’intégration : le mariage et les générations :

Il serait possible de savoir quel était le pourcentage de Danois Norvégiens et le pourcentage d’étrangers que les Français à Bergen fréquentaient, grâce aux registres de baptêmes. Mais trop d’incertitudes reposent sur les noms de parrains mentionnés. Bien souvent, les registres mentionnent le métier ou la fonction de la personne à la place du prénom, il ne reste alors plus que le nom de famille comme seul indice²⁵⁶. De même, les femmes sont trop souvent mentionnées comme “femme de un tel” sans prénom, avec juste le nom de famille du mari²⁵⁷. Les homonymes que l’on retrouve dans le registre de citoyenneté ne permettent pas de déterminer la personne qui était mentionnée dans tel ou tel baptême.

Cependant, il serait intéressant de savoir si les Français se mariaient avec des membres de la communauté des étrangers à Bergen ou bien avec des Norvégiens Danois. En effet, F. N. Stagg dit que l’immigration : « led to a sharpening of the social division within the norwegian towns : the upper class acquired a strong foreign element, while the underclass remained overwhelming Norwegian »²⁵⁸. Ståle Dyrvik indique de manière plus précise que « almost half of all who were legally admitted to the status of burgess in Bergen during the seventeenth century were foreigners and half of these again were German. »²⁵⁹. Les étrangers se trouvaient

²⁵⁶ Exemple : « Hr Cammeraad Heiberg » parrain de Jens Lem à Domkirken en 1750 : il est conseiller à la chambre de commerce, mais Heiberg est un nom extrêmement répandu à Bergen à l’époque, ce qui ne permet pas une identification précise.

²⁵⁷ Exemple : « frue admiralinde Mette Kaas » pour un baptême à Domkirken en 1739 : elle s’appelle Mette Kass et est la femme de l’amiral, mais on ne sait pas lequel.

²⁵⁸ Stagg F. N., *West Norway and its fjords : a history of Bergen and its provinces*, op. cit., p. 140 : « provoqua une accentuation des divisions sociales au cœur des villes norvégiennes : la classe supérieure acquit de nombreux éléments d’origine étrangère, tandis que la classe inférieure restait principalement composée de Norvégiens »

²⁵⁹ Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, op. cit., p. 140 : “à peu près la moitié de ceux qui étaient légalement admis au statut de citoyen à Bergen durant le 17e siècle étaient étrangers, et la moitié de ceux-ci étaient allemands”

donc majoritairement dans les deux “stand“ supérieurs de la société norvégienne : les Embetsmenn, et les Bourgeois où ils constituaient la moitié des membres du groupe. De plus, Arne Solli nous apprend que « according to norwegian historians, the social mobility between groups was low , marriage partners should be found in the same social group »²⁶⁰. Donc si les Français à Bergen appartenaient au groupe social (le “stand“) des Bourgeois, on devrait retrouver dans les mariages des Français et de leurs enfants une forte proportion d’individus de la même couche sociale, et à fortiori des étrangers. Ce que nous allons interroger ici, c’est l’exogamie ou l’endogamie sociale des Français à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles.

La base de donnée des mariages à Bergen de 1663 à 1816²⁶¹ peut dans ce cas nous en apprendre plus sur le degré d’endogamie des Français et peut nous apprendre s’ils se mariaient entre Français (peu probable au vu de leur faible nombre), avec des Norvégiens Danois ou bien avec des étrangers ? Nous allons étudier les mariages des Français de “première génération“ puis de leurs enfants en analysant famille par famille, afin de déceler les similitudes et dynamiques sociales à l’œuvre dans ces familles.

Denis Bossinot (mort en 1697) se maria à une date inconnue avec Anne Tommisdatter (aussi orthographié Tonnesdatter) dont on ne sait rien. Aucun Tommis, Tonnes ou équivalent n’est présent dans les registres de citoyenneté. On connaît seulement la date de sa mort, survenue en 1695, par une source²⁶² indirecte. Nous savons que leur aîné Denisen est né avant 1688 (date de naissance de sa sœur Bertrane), et est mort en 1705, sans s’être marié. Anne Bossinot (1691-1730), leur fille, s’est mariée à Christian Montagne (mort en 1756) le 19 octobre 1708. Il est mentionné dans un registre des citoyens de Bergen de 1714, avec la mention : « betiener Raadstuskriveren som er hans Fader »²⁶³ et est plus tard mentionné comme « Raadmand » (sorte de conseiller municipal) dans plusieurs registres, notamment les

²⁶⁰ Solli A., “Urban space and household forms”, op. cit., p. 5 : “selon les historiens norvégiens, la mobilité sociale entre les groupes était faible, les maris et femmes se trouvaient dans les mêmes groupes sociaux”

²⁶¹ Digitalarkivet (concepteur), *Vigde i Bergen 1663-1816/Mariages in Bergen 1663-1816*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 30/06/1999, Bergen : Digitalarkivet, 2004, http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=vigd1663_1&spraak=e&metanr=148, (le 15/01/2007)

²⁶² Le 9 décembre 1695, son mari Denis Bossinot fait sonner les cloches de Mariakirken pour le décès de sa femme. Ulvund F. (concepteur), *Ringingar for døyde personar i Mariakirken 1660-1752/Bellrings for deceased persons in Mariakirken 1660-1752*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=11&filnamn=Mari1660&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

²⁶³ « au service du Secrétaire de l’hôtel de ville, qui est son parrain » Vigerust T. H. (concepteur), *Manntall over Bergen bys innvånere 9. mai 1714/Census of Bergen citizens of 9 mai 1714*, Base de données, [En ligne], Créé le 17/01/2007, Mise à jour du 17/01/2007, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=mt12011714b&spraak=e&metanr=3790>, (le 18/01/2007)

registres de baptême où il est père (de 1731 à 1742). Cependant, on ne sait pas où il est né, ni sa famille d'origine : on trouve des Montagne à Bergen au XVIIe siècle, mais on ne sait pas s'il y est lié.

Sa sœur, Bertrane Bossinot (1688-1768 à Stavanger) s'est mariée à Peder Rafnsberg (mort le 5 décembre 1749) le 3 décembre 1710. En 1712, leur unique fils Hans meurt, âgé d'un an et demi. Peder Rafnsberg est né à Bergen et est reçu citoyen le 3 mars 1712 en qualité de négociant. Les filles de Denis Bossinot, Anne et Bertrane, se marièrent, sans surprise, avec des citoyens, de la même couche sociale que leur père : un négociant et un conseiller municipal.

Jan Nicolay Montclair se marie le 15 septembre 1734 avec Anne Jansdatter (morte en 1761). Il n'a pas été possible d'établir les origines de sa femme, le nom de famille étant trop répandu (signifie : la fille de Jan). Jan (1736-1800), leur premier enfant, se maria le 31 janvier 1765 à Alida Maria Meyer (1746-1778) avec qui il eut trois enfants. Jan Montclair était « høcker » selon sa Borgebrev du 5 février 1771, puis « kiøbmand » dans la « mise à jour » du 9 janvier 1777, et enfin « kiøbmand og krambod »²⁶⁴ dans sa Borgebrev du 30 juillet 1778. Il se remaria le 10 décembre 1781 avec Sara Carr, née à Londres le 21 janvier 1750 et morte à Bergen le 16 septembre 1810 sans avoir de nouveaux enfants. On peut voir qu'une de ses deux femmes était d'origine Anglaise, et non pas Norvégienne, ou Allemande (les deux nationalités les plus présentes à Bergen). Anne Kristine (1743- ?), le deuxième enfant de Jan-Nicolay Montclair, se maria le 20 août 1771 à Johan Adam Berngrüber. Il n'y a pas de traces de lui en tant que citoyen, même s'il est inscrit en qualité de négociant sur le registre de mariage.

Jacob Butaud (1676-1748) se maria à une date inconnue avec Anne-Christine Stabel, née à Sund en Norvège le 4 septembre 1702 et décédée à Bergen le 19 juin 1746²⁶⁵. La famille d'Anne-Christine Stabel était une famille importante et connue, son père se nommait Nicolas Stabel, né à Sund lui aussi, et sa mère Catherine Berends. Anne-Christine Stabel est née en Norvège, mais la famille Stabel était d'origine allemande, arrivée en Norvège grâce au comptoir de la Ligue Hanséatique et au négoce.

²⁶⁴ Tout d'abord boutiquier en 1771, négociant en 1777 et enfin négociant et boutiquier en 1778

²⁶⁵ Castberg A. St, "Stabel-slektens eldste ledd.", *Norsk Slektshistorisk Forening*, No. 13, Oslo : Norsk slektshistorisk forening, 1951, p. 76-118

Anne-Hélène Butaud était une personne dont on sait peu de choses, excepté qu'elle se maria à Peder Lem, mort en 1731. Peder Lem était norvégien, puisque selon J. P. Charliat, il était le cousin germain de Ludvig Holberg (1684-1754), le célèbre philosophe danois né à Bergen. Il était toujours selon Charliat « notable commerçant de la ville »²⁶⁶, mais il n'y a aucune mention de cet individu dans les registres de citoyenneté de la ville.

Jean-Etienne de Chezaulx (1723-1799) se maria à Wenche Jacobine von der Lippe (1735-1767) le 13 mai 1760 et eut six enfants avec elle. Elle était la fille unique de Thomas von der Lippe (1700-1782) et de Sophie Heinrichsdatter Weinwich (1713-1775). Nous avons déjà vu que Thomas von der Lippe était un riche négociant bourgeois de la ville, chargé des affaires avec les Français. Il essaya de succéder à Jacob Butaud au poste de consul lorsqu'il fit faillite, entre 1738 et 1759 à cause de la prise de ses navires par des corsaires anglais. Thomas von der Lippe était d'origine allemande par son père, Jochim von der Lippe, originaire de Bremen²⁶⁷. Thomas von der Lippe resta très lié aux Français de Bergen jusqu'à la fin de sa vie, particulièrement attaché à la famille Butaud et de Chezaulx. Jean-Etienne de Chezaulx réalise donc un « beau mariage » si l'on peut dire selon les critères de l'époque, puisqu'il se lia avec l'homme directement au fait du négoce français et parmi les plus importants personnages de la ville. A la mort de Wenche Jacobine, Jean-Etienne de Chezaulx se remaria à Cathrina Susanna Holck (1745-1803) le 7 janvier 1778, sans avoir d'enfants avec elle. Fille de Eile Peter Holch (1708-1759) et de Zephora Friis (1716-1753), elle contribua à faire un « beau » second mariage, car elle était elle aussi une « riche héritière », selon A. Mézin.

La sœur de Jean-Etienne de Chezaulx, Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx (1716-1792) se maria le 30 juin 1749 avec Ludvig Lem (1721-1773). Ludvig Lem devint citoyen de Bergen en 1750 en tant que négociant et sa famille, nous apprend Pierre Déz, était « originaire des Flandres, émigrée elle-même antérieurement en Scandinavie pour cause de religion »²⁶⁸. On sait d'autre part que Ludwig Lem était le petit-fils d'un Lem qui créa en 1660 l'exploitation forestière *Fronningen* dans le Sognefjord. Cette entreprise resta dans la famille et Ludwig Lem géra l'entreprise familiale, mais fit faillite à la suite de l'incendie de ses entrepôts dans les années 1760. Sur leurs cinq enfants, les trois garçons (Jens, Daniel et

²⁶⁶ Charliat P.-J., « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 11

²⁶⁷ Mézin A., *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 193

²⁶⁸ Dez P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, op. cit., p. 79

Jacob) partirent dans les années 1770 de Norvège pour aller vivre en France, à l'île de Ré. Cependant, les deux filles restèrent et l'une d'entre elles, Catherine Susanne, se maria à Ulrich Lude, un capitaine né à Bergen en 1749²⁶⁹.

Les enfants de Jean-Etienne de Chezaulx sont des exemples remarquables du haut niveau social atteint par Jean-Etienne de Chezaulx au cours de sa vie. À travers les relations qu'il a nouées tout au long de sa longue carrière, il a pu marier ses enfants à de hautes personnalités de la ville.

Etienne-Daniel de Chezaulx (1760-1800) se maria à Maren Lem (née en 1756) le 7 juin 1796. On sait peu de choses de Maren Lem, mais il est possible qu'elle ait appartenu à la même famille que Ludvig ou Peder Lem, mais ce ne sont là que suppositions.

Thomas de Chezaulx²⁷⁰ (1762-1831) se maria le 17 avril 1787 à Maren Schneider (1762-1806). Elle était la fille de Peter Gerhard Schneider, capitaine né à Bergen (citoyen le 30 mars 1751), et de Elisabeth Friis. Il se remaria le 24 septembre 1807 avec Dorothea Catharina Heiberg (1771-1840), mais dont on ne connaît pas la parenté, car Heiberg était un nom très répandu à Bergen.

Sophie de Chezaulx (1763-1830) se maria à Marcus Fridrich Irgens (1764-1822) le 15 octobre 1792. Marcus Fridich Irgens était un "embetsmann" (né à Faaberg²⁷¹) : évêque de la cathédrale²⁷², la plus haute fonction religieuse possible à Bergen. Ce mariage souligne le haut niveau social qu'a atteint Jean-Etienne de Chezaulx durant sa longue carrière, en mariant sa fille avec un personnage norvégien, lettré et religieux. Le père de Marcus Fridrich Irgens, Ole Irgens (1724-1803) était déjà évêque de la cathédrale de 1779 à 1803, et Marcus Friderich semble lui succéder après avoir suivi des études à l'école de la cathédrale, dont il sort diplômé en 1781²⁷³. Cependant, la liste des évêques de Bergen ne mentionne pas Marcus Fridrich Irgens comme évêque. Si l'on regarde le métier mentionné sur le registre de mariage, il est

²⁶⁹ Fils d'Ulrich Lude, négociant, et de Dorthe Colbanus.

²⁷⁰ Bourgeois de la ville le 9 août 1787 en tant que négociant, il se retire de la citoyenneté Bergenoise le 3 août 1804.

²⁷¹ Dans l'est de la Norvège, près de l'actuelle Lillehammer.

²⁷² Selon A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 193

²⁷³ Ulvund F. (concepteur), *Elevprotokollen for Bergen Katedralskole 1749-1867/The pupils at Bergen Cathedral school 1749-1867*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=23&filnamn=Katt1867&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

« residerande capellan » ce qui signifie « vicaire résident ». Il était donc second de la cathédrale et non pas évêque. Il fut au service de son père, puis de Johan Nordal Brun, qui fut un célèbre évêque de Bergen de 1804 à 1816. Toutefois la position de vicaire de la cathédrale restait une position sociale importante dans cette société religieuse du XVIIIe siècle.

Catharina Suzanne de Chezaulx (1764-1852) se maria le 21 janvier 1801 à un négociant écossais, Murdoch MacFarlane (mort en 1839 ?), citoyen de la ville en 1799²⁷⁴. Sa lettre de citoyenneté mentionne qu'il était écossais, de Religion Réformée et que les privilèges liées à sa religion, lui furent accordés. Mais sa femme le retira du registre de citoyenneté le 15 février 1839, à sa mort : « Haver enken Madame Catherine Macfarlanes indleveret og opsagt det hendes afdøde Mand Murdoch Macfarlane under 10 januar 1799 som Kiøbmand heri Staden meddeelte Borgerskabsbrevm der er udsletter paa fol. 170 »²⁷⁵. C'était un Ecossais, appartenant à la deuxième nationalité la plus importante de Bergen, après les Allemands. C'était aussi un citoyen et négociant, appartenant au même "stand" que Jean-Etienne de Chezaulx et sûrement dans le commerce du sel, puisqu'il habitait près des douanes où étaient entreposé le sel.

Anna-Christina de Chezaulx (1765-1849) se maria le 25 septembre 1794 à Henrich Meyer (1774-1832). Il était le fils d'Albert Henrich Meyer et d'Anne Elisabeth Krøplin. Il fut baptisé le 20 novembre 1774 dans l'église de Mariakirken qui était l'église allemande de Bergen. Cela laisse supposer que la nationalité d'Albert Henrich Meyer, le père d'Henrich Meyer, était allemande, mais sa lettre de citoyenneté du 30 juin 1750 indique qu'il est né à Bergen, et qu'il exerçait l'activité de négociant. Henrich Meyer lui-même exerçait le métier de négociant, selon la Borgebrev du 29 avril 1794²⁷⁶, et semblait être un important négociant, au vu de sa demeure de 810 m².

Pierre-Louis-Marie Framery (né en 1739) se maria le 23 juillet 1761 à Elisabeth-Catherine von Mosheim. Les seules informations que l'on a sur sa femme nous viennent d'Anne Mézin, qui indique qu'elle était la nièce de Johann-Lorenz von Mosheim (1694-

²⁷⁴ « 10 juin 1799 , Murdoch Macfarlane af den reformerte Religion, fød I schotland vbs kiøbmand accorderet den frihed som privilegierne for de reformerte indeholder, opsagt 15 de febr 1839" in Wiesener A.M., *Bergens borgerbok, T. 2 : 1752-1865, Utg. av Bergens historiske forening*, Bergen, 1917-1923

²⁷⁵ *ibid*, « Madame Catherine Macfarlanes ? et retire la personne suivante décédée Murdoch Macfarlane négociant dans cette ville selon la lettre de citoyenneté du 10 janvier 1799 que l'on trouve au folio 170 »

²⁷⁶ Cette lettre nous indique même où il résidait : « boer i 14 rode No. 15 », Wiesener A.M., *Bergens borgerbok, T. 2 : 1752-1865, Utg. av Bergens historiske forening*, Bergen, 1917-1923p. 165

1755), un « théologien protestant et homme littéraire allemand, chancelier de l'université de Göttingen en 1747 ». Ici encore, la famille d'origine est une famille étrangère, lettrée et fortement liée à la religion protestante. Les enfants de Pierre Framery ne s'installèrent pas à Bergen, s'installant soit à Trondheim pour Pierre (né en 1758), soit à Trieste puis Naples pour Jean-Etienne (né 1761), soit à Copenhague²⁷⁷ pour Henri-Laurent-Mosheim (né en 1765).

Encore une fois, les mariages des Français à Bergen nous montrent qu'effectivement les "stand", c'est-à-dire les couches sociales étaient assez fermées et que l'endogamie était forte à l'intérieur du stand des Bourgeois. De même, le fait que la moitié des bourgeois était d'origine étrangère se retrouve dans les mariages, où l'on voit des maris et femmes appartenant aux nationalités les plus représentées à Bergen : Allemagne, Ecosse et Angleterre, ainsi que des personnes d'origine Hollandaise. Toutefois, bon nombre de Français ou leurs enfants se mariaient à des personnes nées à Bergen, d'origines étrangères et travaillant dans le négoce. Contrairement à d'autres communautés Françaises installées à l'étranger, les Français ne se mariaient pas entre eux, du fait de la faiblesse de leur groupe, mais n'allaient pas non plus se marier en France, comme l'avance A. W. Sleeswijk pour Amsterdam : « Il est probable que les négociants rentraient aussi en France pour s'y marier. Vie privée et vie professionnelle voyaient les négociants français manifester une nette préférence pour l'association avec d'autres familles françaises »²⁷⁸. C'est ce qui fait la spécificité des Français de Bergen, qui s'intégraient de manière relativement prolongée à Bergen, en particulier pour les familles de Jean-Etienne de Chezaulx et de Jan Nicolay Montclair. Mais comment pouvaient-ils conjuguer leur nationalité et leur culture, avec celle des étrangers et des habitants de Bergen ?

III. Une identité multiple et fragmentée ?

1. Les sphères d'appartenance des Français :

A. La famille, cellule sociale de base :

²⁷⁷ On sait qu'il y étudia à l'université, mais on ne sait pas s'il s'y est installé.

²⁷⁸ Sleeswijk A. W., "Les négociants Français à Amsterdam au milieu du XVIIIe siècle : organisation spatiale et insertion sociale", in Bottin J. et Calabi D. (dir.), *Les étrangers dans la ville : Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris : Editions de la Maison Sciences de l'homme, 1999, p. 383

Être étranger est une situation identitaire problématique car elle signifie perdre ses repères, s'immerger dans un nouvel environnement, dans un nouveau monde de liens sociaux et de langues inconnues. Mais peut-on raisonner sur la situation identitaire d'étrangers au XVIIIe siècle ?

On ne peut pas spéculer sur les transformations identitaires qu'un exilé du XVIIIe siècle subissait. Mais des observations simples peuvent se faire. Tout d'abord, l'exil renforce la cohésion familiale et lui donne une importance indéniable. Nous avons vu que la famille de Chezaulx s'était attachée à une demeure, transmise de père en fils²⁷⁹. L'attachement à la famille était très important dans les familles Butaud et de Chezeaulx, les uns et les autres se rendaient aux baptêmes de leurs enfants respectifs pour y être parrains et marraines. Cette forte interaction à l'intérieur des liens familiaux incluait aussi les maris et femmes extérieurs à la famille Butaud-de Chezaulx. Ainsi, on peut voir qu'au bout de deux générations, les von der Lippe sont toujours présents dans les baptêmes de ces deux familles, et qu'il en est de même des Lem.

La solidarité familiale à travers les générations est un trait bien connu de l'époque moderne, et on le retrouve aisément parmi nos Français. Cet aspect est d'autant plus renforcé par le fait que la communauté Française, et l'on peut ici parler de communauté, était réduite et construite autour de deux familles. Il est significatif de constater que Jan Nicolay Montclair, qui n'était qu'artisan et qui n'était pas lié à la famille de Chezaulx, n'était pas inclus dans cette communauté de Français. La famille Bossinot a disparu trop tôt pour connaître Jacob Butaud et pour avoir tissé des liens avec lui. Cette communauté pouvait se définir par le fait d'appartenir à la famille de Chezaulx et/ou d'être lié à l'institution consulaire. C'est le cas de la famille Framery qui, nous l'avons vu, convoqua des personnages issus de cette sphère familiale et consulaire des Français à Bergen. Cette solidarité familiale trans-générationnelle est illustrée par le fait qu'en 1801, la veuve de Etienne-Daniel de Chezaulx vivait avec ses enfants, mais aussi avec la deuxième femme de son père dans la même maison.

C'est à l'intérieur de la famille que se construisent les relations sociales, dans la famille au sens élargi du terme, incluant au-delà de la famille nucléaire, les cousins, les oncles, tantes et grands parents.

²⁷⁹ On sait qu'ils y habitèrent au moins de 1751 à 1815.

B. Le milieu professionnel, social et religieux : la bourgeoisie européenne :

Au-delà de la famille, les liens sociaux s'organisaient et se construisaient dans la sphère socioprofessionnelle à laquelle ils appartenaient. On peut distinguer trois niveaux de relation parmi les Français à Bergen. En bas de l'échelle, si l'on peut dire, se trouvait la famille Montclair, avec à sa tête un maître horloger, un artisan, qui fréquentait la sphère des bourgeois, mais réduite bien souvent au groupe social des artisans. Toutefois, on a pu remarquer que ses enfants s'étaient tournés vers le négoce et qu'à ce titre, avaient été amenés à réaliser des mariages orientés vers des familles négociantes elles aussi. De même, les baptêmes auxquels les enfants de Jan Nicolay Montclair sont présents indiquent que la présence des artisans a diminué au profit des négociants par rapport à leur père.

La deuxième configuration se présente avec des personnalités comme Denis Bossinot, dont les deux filles furent confiées après la mort des parents et de l'aîné (Denisen) à des proches de la famille qui étaient négociants et commerçants. De même, ces deux filles se marièrent ensuite à des négociants et commerçants. Des parents aux filles, on perçoit la stabilité de l'appartenance à une couche sociale spécifique, constituée de bourgeois négociants.

La troisième configuration est représentée avec Jacob Butaud, Jean-Etienne de Chezaulx et leurs familles qui entretenaient des relations fortes avec l'élite de la ville, c'est-à-dire les grands négociants (Thomas von der Lippe), les *Embetsmenn* (conseillers municipaux, secrétaires, conseillers de justice...) et les religieux (l'évêque et le vicaire de la cathédrale). Ils fréquentaient à la fois le monde des bourgeois, celui des négociants et le monde des *Embetsmenn*, celui des hauts fonctionnaires, des hommes de lettres et des religieux. Leur profession de consul et leurs origines sociales les ont conduits à fréquenter des individus qui se trouvaient à la fois en lien avec le monde du commerce et avec celui des *Embetsmenn*. On pourrait presque inclure Pierre-Louis-Marie Framery dans cette catégorie, par son mariage avec Elisabeth-Catherine von Mosheim, issue d'une famille lettrée. De même, faire réaliser son portrait correspondait à une tendance du XVIIIe siècle, qui témoigne d'une préoccupation individuelle plus marquée. Se faire représenter en portrait était une manière d'affirmer sa position sociale et son rang de noble ou bourgeois. Nous avons vu que Jacob Butaud et Jean-

Etienne de Chezaulx avaient fait réaliser des portraits d'eux-mêmes, mais il semble aussi qu'un portrait de Jeanne-Marie de Chezaulx fut réalisé²⁸⁰.

Ces catégories et leurs limites sont tout à fait arbitraires, mais permettent de saisir les nuances et les écarts entre les individus. Ainsi, la profession de consul, par ses aspects économiques et par ses aspects politiques demandait de se situer à la charnière entre le monde du négoce et celui des hommes d'Etat. L'essentiel était pour eux, en tant qu'ardents défenseurs des intérêts de la France en Norvège de tisser des liens avec des personnages clés. Le but était de se raccrocher au plus important : l'économie et la sphère commerciale, là où le pouvoir se trouvait. La forte présence de Jean-Etienne de Chezaulx et de Jacob Butaud dans les parrainages de baptême nous dévoile un talent social, une capacité à entretenir des relations sociales majeures, afin de faire fructifier les affaires. Les Norvégiens et les familles qui les invitaient avaient eux aussi tout intérêt à se mettre en bons termes avec les Français, qui représentaient des opportunités commerciales et professionnelles indéniables.

Ce talent social, cette invasion de la sphère professionnelle dans la sphère privée, c'est le talent social que le bourgeois, le noble développait dans ses relations. L'appartenance à la bourgeoisie et à la noblesse sous-entendait à cette époque la maîtrise de codes, d'un savoir-vivre spécifiques au niveau social auquel on appartenait. Dans la rencontre avec l'étranger, c'était la recherche du semblable qui primait : trouver en l'autre celui qui partageait les mêmes valeurs sociales, morales, culturelles. On peut parler à cette époque de l'existence d'une bourgeoisie européenne, qui permettait aux bourgeois de circuler en Europe en voyageant de relations en relations. Cette appartenance trans-frontalière à un même ensemble était celui de la noblesse, mais commençait à se diffuser parmi les bourgeois. Les Lumières, les débats philosophiques à échelle européenne y étaient pour beaucoup. Le "Grand Tour" était un symbole de réussite, et un passage fortement recommandé pour tout noble ou bourgeois qui se respectait. Chaque historien s'accorde à donner à l'Europe ses origines durant la période qu'il étudie, mais nous devons constater qu'au XVIIIe siècle, l'Europe trouve ses preuves dans l'existence de valeurs communes aux bourgeoisies européennes.

Dans ces valeurs communes, l'hospitalité était primordiale. Bjarne Rogan signale que parmi l'aristocratie et la bourgeoisie des villes norvégiennes, les voyageurs du XVIIIe siècle

²⁸⁰ Charliat P.-J., « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 10

« rencontraient dans ces milieux des Norvégiens imprégnés d'idées européennes, qui parlaient bien les langues principales comme l'anglais, l'allemand et le français, et qui avaient pour la plupart des contacts commerciaux avec d'autres pays »²⁸¹. Bergen, en tant que port, était bercé par les changements culturels qui arrivaient par vagues, en écho lointain de l'Europe et des valeurs européennes qui pénétraient ce pays éloigné. De même, la souveraineté du Danemark sur la Norvège a peut-être fait disparaître la noblesse norvégienne, mais a mis la Norvège en contact avec l'Europe. Il y a toutefois des singularités dans l'hospitalité norvégienne, qui se manifestaient par l'omniprésence de l'alcool, et par la théâtralisation excessive de l'hospitalité chez les élites des villes norvégiennes à la fin du XVIIIe siècle, à vouloir copier les coutumes européennes sans forcément les assimiler.

Kerguelen-Trémarec nous donne un témoignage de l'importance de ce devoir d'hospitalité et de cette réciprocité de l'accueil à Bergen en 1767 :

« Aussitôt mon arrivée, j'envoyai un officier saluer le commandant de la ville qui réside au château [Bergenhuis], je l'allai voir le lendemain avec mon état-major. Nous allâmes voir aussi M. Descheel, grand baillis de la ville et territoire de Bergues. Il nous combla d'honnêtetés, et nous fis toutes sortes d'offres de service. Nous ne fûmes point si bien reçus du peuple. (...) Notre façon d'agir et notre discipline fit voir qui nous étions. [Un matelot est puni pour vol] et si toutes les dames rassemblées à un grand souper chez Madame Deschell ne m'avaient demandé la grâce, la punition aurait été plus longue. Je donnai à dîner à mon bord à Madame Descheel et à toutes les femmes distinguées, à l'état-major de la place, aux officiers de la garnison, et à tous les notables. Ce dîner qui fut suivi d'un bal, répandit la gaieté dans tous les quartiers de la ville »²⁸².

Kerguelen-Trémarec dresse ici un portrait élogieux de sa conduite, qui a satisfait selon lui aux exigences de son niveau social, et a su représenter dignement le roi de France : « et l'on but à la santé des Rois de France et de Dannemarck ». Il a trouvé dans les élites de la ville des égaux, des personnalités remplies du savoir-vivre de la noblesse : savoir présenter ses hommages, répondre à l'invitation à un dîner par un autre dîner, démontrer ses vertus. Pourtant, il remarque et semble regretter plus loin qu' « il n'y a point de noblesse à Bergues,

²⁸¹ Rogan B., «Norvège, L'Auberge du bon secours», in Montandon A. (dir.), *Le livre de l'hospitalité, Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*, Paris : Bayard, 2004, p. 214

²⁸² Kerguelen-Trémarec Y. J. (de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux Côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcedes & de Norwége : Fait en 1767 & 1768*, Paris : Claude-Antoine Jombert, 1771, p. 89-90

tous les habitants sont négociants, et font le commerce en gros ou en détail. Il y a cependant quelques familles distinguées mais en petit nombre »²⁸³. Kerguelen-Trémarec est l'exemple même du noble en voyage, baignant dans la dialectique du même et de l'autre : rencontrer celui qui appartient au même niveau d'élite sociale mais qui est différent, exotique. Ce même et cet autre, ce sont les autorités les plus hautes de la ville et l'ensemble des notables, qui bien qu'élevés socialement, restent des « hommes qui ont plus de goût pour le plaisir de la table que pour celui de l'amour. Ils préfèrent leur estaminet à la société des dames ; ce qui porte celles-ci à s'en dédommager sans mystère avec les étrangers plus aimables et plus galans »²⁸⁴.

L'obligation se faisait de répondre à un acte bienveillant reçu par un autre que l'on donnait. Dans les coutumes des élites, la bonne entente et les alliances se manifestaient à travers l'échange. L'échange incluait la réciprocité : le don appelait un contre don. Les échanges pouvaient se dérouler sur le plan symbolique, matériel et humain. Pour éclairer ce propos, nous pouvons prendre l'exemple de Jacob Butaud et de Jean-Etienne de Chezaulx. Tout d'abord, nous pouvons constater qu'en se mariant à la fille de Thomas von der Lippe, Jean-Etienne de Chezaulx signait là un contrat implicite et concluait une alliance importante. Se marier à la fille d'un important marchand de Bergen assurait de profiter de son réseau de relations professionnelles et d'être partenaire privilégié du négoce que Thomas von der Lippe effectuait avec la France²⁸⁵. D'autre part, Jacob Butaud se lia à Jørgen Thor Møhlen (1640-1708), un des plus importants négociants de Bergen²⁸⁶, à tel point qu'il était considéré à la fin du XVIIe siècle comme « the uncrowned king of Bergen »²⁸⁷. Dans le registre des verdicts de la cour de Justice de Bergen pour l'année 1702, on trouve deux cas d'accusation datant du 25 septembre 1702 où sur le banc des accusés (« saksøker ») se trouvait « Jørgen Thormøhlen » accompagné de « Jacob Battau » pour le premier cas et de « Jacob Buttau »²⁸⁸. Ce soutien à

²⁸³ *ibid*, p. 98

²⁸⁴ *ibid*, p. 99

²⁸⁵ Il était conseiller à la chambre de commerce dans les années 1740-1750, chargé des affaires de commerce avec la France. Il se ruina cependant durant la guerre de 1744 durant laquelle sept de ses navires furent pris par les corsaires Anglais.

²⁸⁶ Immigrant venu du Holstein (alors province danoise), il se maria à la fille d'un négociant allemand de Bryggen et fit fortune dans le commerce du poisson à échelle européenne. Il fit faillite dans les premières années du XVIIIe siècle en voulant lancer une compagnie des Indes et de Guinée et l'était toujours à sa mort en 1708. Il tenta en 1699 de promouvoir ses idées monétaires (argent en billets) auprès de Louis XIV. J. P. Charliat consacre un petit ouvrage aux mémoires que Thor Møhlen envoya à Louis XIV : Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, Bergen, 1927, p. 5-36

²⁸⁷ Stagg F. N., *West Norway and its fjords : a history of Bergen and its provinces*, London : Allen & Unwin, 1954, p. 130 : « le roi officieux de Bergen »

²⁸⁸ Le premier cas concerne un désaccord immobilier : « Eiendom - bebyge Een os tilhørende odels Grund, der os arfveligen er tilfalden efter voris Sl. Fader - Grunde Hyre - Contrastefning - bleven Transporteret -

Jørgen Thor Møhlen lors d'un procès semble révéler le lien fort qui unissait les deux hommes. De même, l'article de A. M. Wiesener indique que Jacob Butaud habitait l'ancienne maison de Jørgen Thor Møhlen, ce qui confirme les liens d'amitié entre les deux hommes : « eiet og bedoet han Thor Møhlens hus paa Muralmenningen »²⁸⁹.

L'échange pouvait aussi se réaliser à travers le don matériel, comme lorsque Jacob Butaud fit don en 1729 au nouveau gouverneur d' « 1 oxehode rødvin og 1 do fransk hvidvin »²⁹⁰ achetés par Jacob Butaud aux prix respectifs de 50 et 36 riksdaler. C'était une somme très importante pour l'époque, sachant que selon Thomas de Chezaulx, un riksdaler valait 4fr50 en 1799²⁹¹. En réalisant un don de cette importance, Jacob Butaud s'attirait ainsi la bienveillance du gouverneur et sa protection sur les intérêts français. Il applique à la lettre les techniques que les autres nations employaient à Bergen : « les Anglois et les Hollandois tiennent dans ces ports des plus habiles gens qu'ils peuvent, pour trouver les moyens d'appaiser, quand il est nécessaire, les gouverneurs, c'est-à-dire, en faisant quelque grattification. »²⁹². Selon J. P. Charliat, Jacob Butaud fit don en 1714 d' « une pendule à l'une des églises de la ville »²⁹³. Il n'indique pas la source de l'information, ni l'église concernée, mais si l'information est vraie, cela nous montre combien le don à la paroisse d'une pendule est une mise en avant de sa générosité et de sa piété. Cette implication dans la vie religieuse témoigne d'un évergétisme certain et d'une représentation sociale de sa richesse. Au musée de Bergen, l'on peut voir un vitrail mentionnant le nom de Jacob Butaud et la date de 1726. Toutefois, je ne suis pas parvenu à connaître l'église d'où ce vitrail est issu :

bevisbyrde » et le deuxième semble être un problème d'argent : « Pengekrav - Interesserit udj det forrige Grønlands fart og flett - Solt den Tran Kiedel, som stod indmuured i Sundnæs – contrastefning » ; Rasmussen A. A. (concepteur), *Register: dombok for byfogden i Bergen frå 1699/Register of the Verdict protocol for Bergen since 1699*, Base de données, [En ligne], Créé le 02/04/2004, Mise à jour du 02/04/2004, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidnr=8&filnamn=Db13011699&fjersok=true>, (le 15/04/2007)

²⁸⁹ Wiesener A. M., "Om utenlandske konsulter i Bergen", op. cit., p. 36 : "acheta et vécut dans l'ancienne maison de Jorgen Thor Møhlen à Muralmenningen"

²⁹⁰ *ibid.*, p. 36 : "un oksehode de vin rouge et une do de vin blanc", l'oksehode était une unité de mesure qui équivalait à 231 litres.

²⁹¹ Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Personnel, 1e série nominative reliée, 17, microfilm 2685, fol. 180,

²⁹² *Lettre de M. de Bonrepaux, du 06/09/1693* in O. A. Johnsen, *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la légation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, op. cit., p. 95

²⁹³ Charliat P.-J., « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 12



Figure 22 Vitrail mentionnant le nom de Jacob Butaud, 1726, origine inconnue. Bergen Museum, De kulturhistoriske samlinger, Universitetet i Bergen.

Une notice du musée historique de Bergen nous apprend cependant qu'à la fin du Moyen Âge, la tradition d'assembler des pièces de verre de couleur en vitraux pour les églises fut abandonnée pour celle de faire peindre des scènes bibliques sur des petits morceaux de verre, autour desquelles on dessinait de petites ornements et une inscription. Ces petites pièces de vitrail étaient relativement populaires, car assez peu onéreuses pour ceux qui les commandaient aux artisans vitriers de Bergen. Cette habitude se développa au XVIIe siècle, et se transforma au XVIIIe siècle pour ne plus mentionner que le nom du donateur et l'année de fabrication sur le vitrail. À travers ce geste, les donateurs manifestaient leur soutien à la paroisse et dévoilaient à tous les paroissiens leur piété. Ces exemples nous montrent que Jacob Butaud maîtrisait l'art du don et pratiquait l'évergétisme au sein de sa paroisse. Ainsi, il s'attirait la bienveillance du seigneur, mais aussi des membres de sa paroisse et des bourgeois.

Au-delà de la socialisation dans des sphères sociales similaires à celles du milieu artisan, négociant ou lettré, les Français à Bergen recherchaient tout d'abord la rencontre du semblable, du même, sur le plan religieux. Ils fuyaient une France où leur identité religieuse de protestant n'était plus reconnue car tolérée seulement par l'Edit de Nantes, puis niée totalement par la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Ils étaient venus chercher le Refuge en Scandinavie et retrouver une identité religieuse, celle de Protestant.

2. Le Refuge Huguenot en Norvège :

A. Le Refuge à Bergen : la Religion Prétendue Réformée et la révocation de l'Edit de Nantes

Nous avons pu déceler à travers les registres de baptême que l'attachement à la famille était très fort, renforcé par la situation d'exil qui isolait les individus dans un environnement étranger. La famille unissait dès le départ quatre des Français qui émigrèrent à Bergen : Jacob Butaud, Anne-Hélène Butaud, Jeanne-Marie de Chezaulx et Jean-Etienne de Chezaulx. On sait qu'ils sont nés à l'île de Ré, baptisés dans la paroisse d'Ars en Ré, mais ils vivaient au petit village de la Flotte ou bien à St-Martin-de-Ré. De même, Jan Nicolay Montclair venait de St-Martin-de-Ré, où il était né vraisemblablement en 1708. Pierre Déz, dans son préambule, nous indique que l'île de Ré garde aujourd'hui (ou du moins à l'époque où il publie son livre, en 1926) la trace des grandes familles protestantes de l'île : « Le passé de l'Île de Ré, c'est la Réforme. Regardez les plaques fixées au coin des rues à Saint Martin, vous n'y lirez guère que des noms huguenots ou étrangers à l'île. Quai Job Foran, cours Déchezeaux, etc. »²⁹⁴. Mais pourquoi l'Île de Ré était-elle particulièrement habitée par des Protestants à l'époque moderne ?

²⁹⁴ Dez P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, op. cit., p. VI

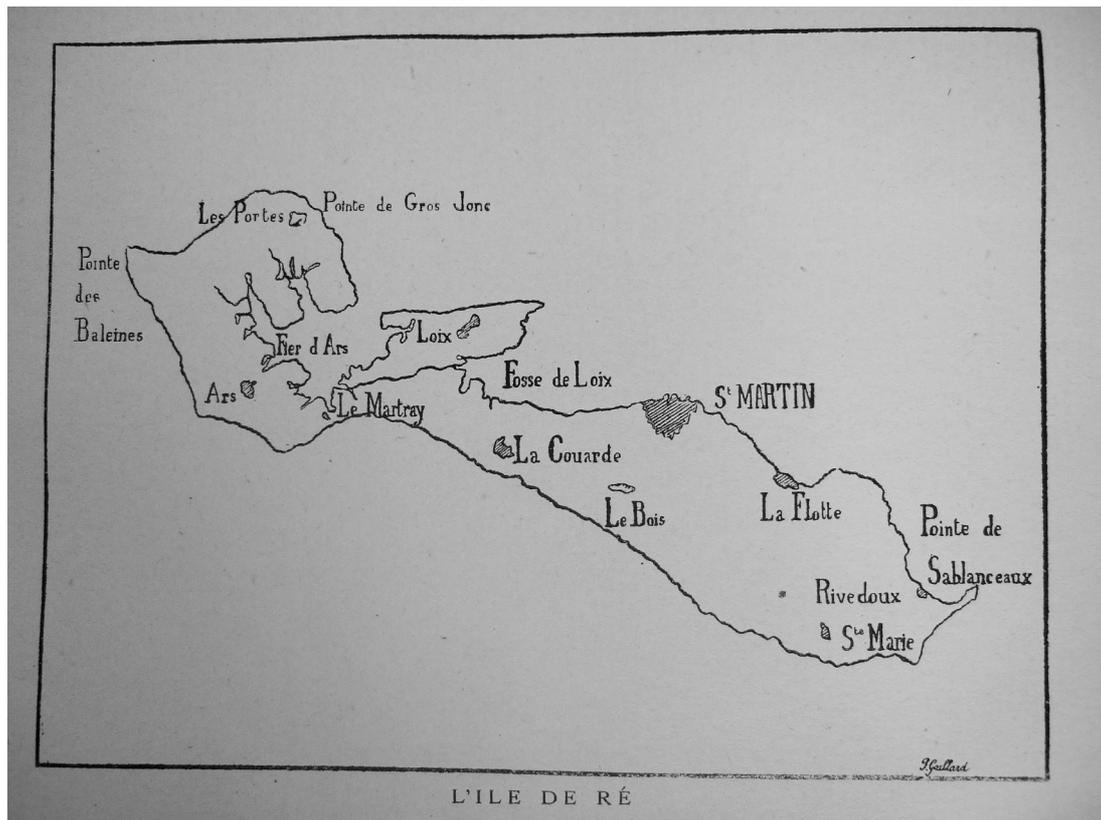


Figure 23 L'île de ré, carte réalisé par P. Déz, *Histoire des protestants et de l'Eglise réformée de l'île de Ré*

Selon P. Déz, lui-même protestant, il ne faut pas surévaluer le nombre de protestants à l'Île de Ré à l'époque moderne. Vers 1770, la population totale de l'île approchait les 2000 habitants et l'on y trouvait à peu près 500 protestants (25 %). Cela constitue toutefois un pourcentage très important de membres de la R.P.R (Religion Prétendue Réformée). L'Île de Ré possédait une tradition d'accueil des Protestants, et était connue pour cela dans la France du XVIII^e siècle. De nombreux protestants y trouvaient refuge, notamment en provenance du Languedoc. L'île était divisée en plusieurs paroisses : Ars-en-Ré, La Flotte et St-Martin-de-Ré. Seulement, la Révocation de l'Edit de Nantes fut précédée de plusieurs restrictions qui ternissaient l'atmosphère de tolérance qui régnait sur l'île. Un arrêt du Conseil d'Etat du 7 mars 1671 interdisait le culte à Ars-en-Ré et La Flotte, mais l'autorisait pour St-Martin-de-Ré. L'arrêt stipulait que les protestants originaires du Languedoc devaient de quitter l'île. P. Déz indique qu'en 1681, « des réformés furent persécutés par l'intendant Muin »²⁹⁵.

²⁹⁵ *ibid*, p. 50

La politique de Louis XIV, dans les années qui précédèrent la Révocation de l'Edit de Nantes, fut un mélange « d'accommodement, d'étouffement progressif, de politique de force » selon J. Delumeau²⁹⁶. L'ouvrage de P. Déz, bien qu'il se transforme parfois en réquisitoire contre Louis XIV²⁹⁷, nous apporte des informations précises sur les effets de cette politique. L'Île de Ré subit le même sort que la France : les droits religieux des Protestants se réduisirent considérablement. Le temple de St-Martin-de-Ré était quasiment le seul lieu de culte protestant qui survivait dans l'Aunis et la Saintonge en 1685²⁹⁸, à quelques mois de la Révocation. Ce temple attira donc des Protestants du continent, ce qui n'était pas autorisé, et dû fermer ses portes en septembre 1685. Ainsi, « l'Edit de Fontainebleau (15 octobre 1785), révoquant celui de Nantes ne faisait que consacrer le fait accompli »²⁹⁹.

En effet, celui-ci prévoyait « la destruction de tous les temples » (celui de St-Martin-de-Ré fut rasé après quelques mois et celui de La Flotte donné aux Châritains), « l'interdiction de toute assemblée réformée »³⁰⁰. En outre, « l'envoi de 400 missionnaires dans les régions non encore converties s'ajouta aux dragonnades et à la Révocation »³⁰¹, ce qui fut durement vécu à l'Île de Ré : « L'intendant pouvait être satisfait [de l'envoi des dragons]. Des familles entières se présentaient devant le curé. »³⁰². Pour le seul mois d'octobre 1685, la paroisse de St-Martin-de-Ré (catholique) enregistra 135 conversions et celle de La Flotte, 188³⁰³.

Devant de telles persécutions, une solution se fit jour : le Refuge. L'Île de Ré devint un point de départ important du Refuge Français aux XVIIe et XVIIIe siècles. Pourtant le roi avait interdit dès 1669 aux Français de quitter le royaume, et « en 1681, cette interdiction est rappelée aux habitants de Ré et de l'Aunis »³⁰⁴. J. Delumeau évalue qu'à travers les filières clandestines de l'exil, environ « 200 000 Réformés quittèrent ainsi le Royaume, malgré les menaces qui pesaient sur les Fugitifs »³⁰⁵. Ces filières clandestines étaient constituées de marins, de commerçants, souvent catholiques qui dissimulaient les protestants à bord de leurs

²⁹⁶ Delumeau J., *Naissance et affirmation de la réforme*, Paris : Presses Universitaires de France, Nouvelle Clio, 1973, p. 191

²⁹⁷ Il ironise en effet sur « l'austérité des vieux Huguenots » en opposition au « Roit Très Chrétien [qui] menait une vie notoirement scandaleuse »

²⁹⁸ L'autre était à « La Jarrie ».

²⁹⁹ Dez P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, op. cit., p. 57

³⁰⁰ Delumeau J., *Naissance et affirmation de la réforme*, op. cit., p. 197

³⁰¹ *ibid*, p. 197

³⁰² *ibid*, p. 198

³⁰³ Dez P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, op. cit., p. 54

³⁰⁴ *ibid*, p. 64

³⁰⁵ Delumeau J., *Naissance et affirmation de la réforme*, op. cit., p. 198

navires. L'Île de Ré servait à la fois de lieu de départ pour les protestants rhétais et aussi pour les réformés de tout l'Ouest. P. Déz a établi une liste certaine de 203 émigrés, mais l'aspect clandestin de ces départs empêche de connaître précisément leur nombre. L'Île de Ré vivait du commerce, et sa population était composée en majorité de marins et de commerçants. De nombreux bateaux étrangers venaient faire du commerce à l'Île de Ré et les destinations d'émigration montrent leur provenance : Angleterre et Hollande, souvent ports de départ pour l'Amérique³⁰⁶ ; l'Irlande ou la Scandinavie³⁰⁷. Ainsi, on trouve des de Chezaulx dans le monde entier : à Plymouth (Isaac Déchezeaux), à Dublin (Etienne Déchezeaux), à Boston (Adam de Chezeau), à Beverwick (Gustave Dechezeaux). Un frère de Jean-Etienne de Chezaulx, Jacob Déchezeaux était capitaine au long cours dans la mer des Indes.

Mais pourquoi s'exiler en Norvège alors que les côtes de l'Angleterre étaient si proches, ou bien en Hollande où de nombreux Réfugiés s'étaient installés ? Le commerce du sel constitue une réponse viable et très probable. En effet, selon M. Trebbi, le commerce du sel avec Bergen se développa de manière considérable dans la seconde moitié du XVIIe siècle et l'Île de Ré était un des lieux de chargement privilégiés du sel à destination de Bergen. Sur les 185 chargements de marchandise en direction de Bergen réalisés au sud de Nantes pour la période 1702-1710, 50 avaient été faits à Bordeaux (vin et spiritueux) et les 135 autres (sel) « avaient été faits sur les bords de Seudre, à l'île d'Oléron, à La Rochelle, à l'Île de Ré et à Guérande. C'est Saint Martin qui est mentionné le plus souvent »³⁰⁸. De nombreux navires transportaient le sel entre Bergen et St-Martin-de-Ré, faisant vivre des marchands de l'île, tels que Daniel de Chezaulx (le père de Jean-Etienne de Chezaulx).

C'est ainsi que Jacob Butaud, Anne-Hélène Butaud, puis son neveu Jean-Etienne de Chezaulx, sa nièce Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx ainsi que Jan Nicolay Montclair émigrèrent dans les années qui suivirent la Révocation de l'Edit de Nantes, s'embarquant

³⁰⁶ Lire notamment à ce sujet, l'article de : Lambert C. et Landry Y., "La reproduction sociale dans les familles françaises des immigrants partis de l'île de Ré au Canada au XVIIe siècle", in *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, Vol. 55, No. 3, hiver 2002

³⁰⁷ Ces destinations correspondent à l'ordre d'idée que J. Delumeau avance pour l'ensemble des Réfugiés : « 22 000 en Suisse, 25000 en Brandebourg, 2000 en Suède et au Danemark, 50 000 en Grande-Bretagne, 60 000 aux Provinces-Unies », *Naissance et affirmation de la réforme*, op. cit., p. 198

³⁰⁸ Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIIIe siècle*, op. cit., p. 28

sûrement à bord de bateaux³⁰⁹ faisant le commerce fructueux du sel et du vin français de l'Île de Ré vers Bergen, en Norvège. Le voyage se réalisait dans la clandestinité et avec le risque d'être pris et envoyé aux galères.

B. Une forte implication dans la vie religieuse : rites et rituels religieux :

L'arrivée dans le pays protestant des Réfugiés se faisait généralement bien et l'accueil par l'Eglise aussi. Le moyen d'insertion et d'intégration dans le nouveau pays, dans ce nouvel environnement passait par ce qui réunissait les immigrants et la population d'accueil : la Religion. Toutefois, cette intégration religieuse en Norvège a peut être nécessité de s'adapter à la vie religieuse locale. En effet, la France protestante était calviniste alors que la Norvège, tout comme le Danemark étaient de confession luthérienne. Même si le protestantisme s'orientait plus vers une « compréhension nouvelle et inédite du sacré, désormais déconnecté des lieux et des rites et tout entier centré sur la Parole Divine »³¹⁰, les rites et rituels restaient un élément important de la vie religieuse. Ils rythmaient la vie religieuse personnelle et collective, de la prière personnelle jusqu'aux sacrements en passant par la messe. Nous disposons de plusieurs registres, ceux évidemment liés à l'Etat civil (baptêmes, mariage, décès) mais aussi certains moins communs, comme les registres de communion³¹¹ ou de confirmation³¹². En consultant les archives ecclésiastiques de Bergen, on s'aperçoit que les noms de ces Français exilés de l'île de Ré reviennent fréquemment.

³⁰⁹ P. Dez avance l'idée que le navire du « capitaine Skaf (hollandais) qui venait si fréquemment mouiller en rade de La Flotte semble avoir servi fort souvent aux émigrants » in Dez P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, op. cit., p.66

³¹⁰ Wanegfellen T., "La difficile identité des Protestants français entre Réforme et Révocation", in *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVIe-XVIIIe siècles*, Actes du colloque tenu à l'université de Paris X - Nanterre les 24 et 25 avril 2003, Paris : Nolin, Collection Les Champs Libres, 2005, p.18

³¹¹ Nedrebø Y. (concepteur), *Kommunikantar Korskirken, Bergen, 1790/Communicants in Korskirken, Bergen, 1790*, Base de données, [En ligne], Créée en 1988, Mise à jour du 20/01/1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&siden=17&filnamn=kk1790&visdok=vis>, (le 15/01/2007) ; Nedrebø Y. (concepteur), *Kommunikantar Nykirken, Bergen, 1790/Communicants in Nykirken, Bergen, 1790*, Base de données, [En ligne], Créée en 1988, Mise à jour du 20/01/1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&siden=19&filnamn=nk1790&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

³¹² Digitalarkivet (concepteur), *Konfirmerte i Domkirken i Bergen 1763-1780/Confirmations in Domkirken in Bergen, 1763-1780*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 08/08/2002, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=DKKF1763&spraak=e&metanr=2444>, (le 15/01/2007) ; Digitalarkivet (concepteur), *Konfirmerte i Domkirken, Bergen 1781-1791/Confirmations in Domkirken, Bergen, 1781-1791*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 30/08/2002, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dkkf1781&spraak=e&metanr=2464>, (le 15/01/2007)

Au contraire, Pierre-Louis-Marie Framery et sa femme n'apparaissent que rarement : deux fois pour le baptême de deux de leurs enfants, et une fois pour leur mariage. Ils apparaissent pour satisfaire les exigences principales de l'Etat Civil. Il ne semble pas que Pierre-Louis-Marie Framery ait quitté la France pour fuir la persécution religieuse, mais plutôt pour naturellement commencer une carrière consulaire par un poste auquel il a été recommandé (par M. Ogier). Ainsi, son mariage protestant et les baptêmes protestants de ses enfants ont du être une manière de recevoir les principaux sacrements. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il était catholique, mais une appartenance claire et motivée à la religion prétendue réformée ne se dévoile pas dans les archives ecclésiastiques de Bergen. Nous pouvons penser qu'il a épousé la religion protestante pour faciliter son intégration à Bergen et pour y être accepté, n'ayant pas de problème à l'abandonner lorsqu'il est nommé consul à Trieste.

Ce qui est intéressant ici, ce n'est pas de faire l'inventaire de tous les mariages, baptêmes et enterrements, car ces rites faisaient partie d'un "habitus"³¹³ social et étaient ancrés dans l'inconscient collectif. Ce qui m'interpelle, ce sont tous les rites et rituels religieux qui traduisaient une démarche de l'individu. En tant que rites, ils étaient porteurs de sens et de symboles. Le 9 décembre 1695, Denis Bossinot demanda de faire sonner les cloches de Mariakirken pour le décès de sa femme, Anne Tonnisdatter. C'était à la fois un rite social pour honorer le proche décédé mais aussi un geste de piété qui permettait d'aider au salut de l'âme défunte. Un registre³¹⁴ gardait la trace de ces actions, et l'on peut y voir qu'en 1748, un inconnu fait sonner les cloches de Mariakirken pour Jacob Butaud.

De même, les démonstrations d'évergétisme de Jacob Butaud, à travers le don d'une horloge à une des églises de la ville et à travers l'achat d'un vitrail, lui ont certes permis d'exprimer sa position sociale devant la communauté, mais ces gestes étaient également des gestes de piété. C'était une façon d'assurer son salut en réalisant un don à l'Eglise. Nous avons vu que l'évêque Arentz assistait souvent aux mêmes baptêmes que Jacob Butaud.

La confirmation n'était pas un rite exceptionnel, mais une étape nécessaire dans la vie religieuse d'un individu. Les registres de confirmation qui nous sont restés ne sont pas

³¹³ L' "habitus" de P. Bourdieu.

³¹⁴ Ulvund F. (concepteur), *Ringingar for døyde personar i Mariakirken 1660-1752/Bellings for deceased persons in Mariakirken 1660-1752*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=11&filnamn=Mari1660&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

complets (seulement ceux de la cathédrale de Domkirken et de l'église de Nykirken) mais l'on y trouve la trace des enfants de certains Français. La famille de Chezaulx est de loin la plus présente dans ces registres, mais l'explication se trouve dans le fait que la famille de Chezaulx fréquentait particulièrement cette église (elle habitait en face). Tous les enfants de Jean-Etienne de Chezaulx y sont mentionnés : Etienne-Daniel en 1776, Thomas en 1777, Sophie en 1779, Catharina-Susanna en 1782 et Anne-Christine en 1783, tous à l'âge de 15 ans (le sixième enfant est mort né).

La famille de Chezaulx semblait être très pieuse, si l'on regarde les registres de baptêmes où de 1739 à 1780, les membres de la famille de Chezaulx furent présents pas moins de soixante-quatre fois. De même, la famille vivait en face de la cathédrale. Peut-être cela a-t-il facilité la rencontre entre Sophia de Chezaulx et son mari, Marcus Friedrich Irgens, vicaire de la cathédrale ? Le mariage avec un personnage ecclésiastique aussi important de Bergen nous montre l'importance que la religion prenait aux yeux de la famille de Chezaulx.

Les familles Bossinot et Montclair étaient elles aussi investies dans la vie religieuse de Bergen. La fille de Denis Bossinot, Anne Bossinot et son mari Christen Montagne furent présents plus de vingt-cinq fois en tant que parrains à des baptêmes de 1709 à 1763. Leur fils, Gerhard Willem fréquenta l'école de la cathédrale de 1757 à 1761 et suivit les enseignements du Seminarium de 1759 à 1762, ce qui montre qu'il ne se destinait pas à une carrière religieuse, mais négociante. Il est fort probable que Jan Nicolay Montclair était un réfugié protestant, tout comme les autres Français venant de l'Île de Ré, même s'il y a peu de traces de lui et de sa famille dans les archives ecclésiastiques de la ville. Il ne fréquentait absolument pas les autres Français de Bergen, et son métier d'horloger ne l'exposait pas à des contacts avec la France. C'était un réfugié qui quitta la France pour toujours, sans espoir de retour.

C. L'Île de Ré et Bergen : l'exil et l'espoir du retour ?

Le Refuge n'était pas conçu comme un exil définitif, il le devenait bien souvent par la force des choses, par les mariages contractés dans le pays du Refuge, par les liens forts créés dans la société d'accueil. L'exil se faisait dans l'espoir du retour, de pouvoir revenir sur sa terre avec la reconnaissance et l'acceptation de sa religion par l'Etat et par la société. Comme

le dit P. Déz, le départ se déroulait quand on était en âge de partir seul, pour aller vers l'inconnu parfois, mais bien souvent pour rejoindre un proche de la famille déjà exilé.

Dans leur étude, C. Lambert et Y. Landry soulignent qu' « à l'instar de l'ensemble des immigrants français du XVII^e siècle, les Martinais ont rarement émigré de façon isolée »³¹⁵. Cette conclusion s'applique parfaitement aux Français émigrés de St-Martin-de-Ré vers la Norvège puisque l'autre sœur de Jacob Butaud, Catherine Butaud s'est mariée à Daniel de Chezaulx, le père de Jean-Etienne et de Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx. Des liens familiaux forts reliaient les quatre rhétais émigrés en Norvège. Jacob Butaud fit venir sa sœur Anne-Hélène Butaud, avant d'appeler Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx et son frère Jean-Etienne de Chezaulx à ses côtés.

L'âge au départ des Rhétais émigrés en Norvège était peu élevé. On ne sait pas à quelle date Jan Nicolay Montclair émigra, mais s'il est né en 1708 et que la première trace de lui apparaît en 1734 (pour son mariage), alors il avait moins de 26 ans lorsqu'il émigra. On ne sait pas non plus exactement à quelle date Jacob Butaud arriva en Norvège avec sa sœur. Jacob Butaud est né en 1780 et O.A. Johnsen dit qu'il a migré en 1697. Il avait donc environ 17 ans à son arrivée. Pour Anne Hélène Butaud, les choses sont plus compliquées, parce qu'on ne connaît pas sa date de naissance, ni sa date d'arrivée.

Toutefois, pour Jean-Etienne de Chezaulx et sa sœur Jeanne-Marie-Catherine, on possède des informations précises. P. Déz nous donne leurs dates de naissance, en 1723 pour Jean-Etienne et en 1716 pour Jeanne-Marie-Catherine. J.-P. Charliat indique que Jeanne-Marie Catherine « arriva en 1727 »³¹⁶ à Bergen et A. Mézin nous apprend qu' « en 1739, Jean-Etienne est appelé à Bergen par son oncle »³¹⁷. Jeanne-Marie-Catherine et Jean-Etienne avaient seulement 15 et 16 ans lorsqu'ils rejoignirent Jacob Butaud à Bergen. Ils étaient très jeunes, ce qui montre que la situation à l'Île de Ré devait être extrêmement préoccupante pour les protestants et la famille de Chezaulx.

³¹⁵ Lambert C. et Landry Y., "La reproduction sociale dans les familles françaises des immigrants partis de l'île de Ré au Canada au XVII^e siècle", in *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, Vol. 55, No. 3, hiver 2002, p. 347

³¹⁶ Charliat P.-J., « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 12

³¹⁷ Mézin A., *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 194

Les conditions du voyage étaient dangereuses également, car une fois embarqué sur un bateau, il était possible d'être découvert et renvoyé en France, et pire aux galères. La fuite se négociait avec les capitaines « des navires étrangers qui venaient mouiller dans leurs rades »³¹⁸. P. Déz raconte, d'après une lettre d'un descendant de la famille de Chezaulx, que Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx « qui émigra en Norvège, ne parut sur le pont du navire qui l'emportait que quand on fut en vue des côtes de Hollande »³¹⁹. L'exil et le Refuge n'étaient pas sans dangers, mais cela devait être moins dangereux que de rester en France.

La famille de Chezaulx a, comme on l'a vu, essaimé bon nombre de ses membres dans le monde entier. À l'intérieur de la fratrie de Chezaulx, on peut constater cette tradition de l'exil. Un des frères de Jean-Etienne et Jeanne-Marie-Catherine, Jacob de Chezaulx (1728-1817) était capitaine au long cours et se fit remarquer durant le siège de Pondichéry en 1778. Un autre frère, Pierre-Adam de Chezaulx-Desprez (Ars en Ré 1729-1790 Christiansand en Norvège) était vice-consul à Christiansand de 1756 à sa mort en 1790. La famille de Chezaulx entretenait d'importants liens avec la Norvège, et avait l'expérience du commerce. Le père, Etienne-Daniel de Chezaulx (appelé parfois Daniel) était marchand à Ars-en-Ré, et l'on peut supposer qu'il commerçait avec la Norvège. Quand on regarde les trajectoires personnelles des membres de la famille de Chezaulx, on s'aperçoit qu'il y avait dans cette famille une forte tradition de l'exil et du Refuge, mais qu'elle désirait garder le contact avec la France.

Pourtant, l'espoir du retour semblait animer ces Français exilés. Leur statut de consuls les mettait en relation constante avec la France et permettait de garder un contact, tout du moins épistolaire avec le pays d'origine. Ce n'était pas un domaine d'activité comme celui de Jan Nicolay Montclair, horloger, qui excluait toute relation avec la France. Le métier de négociant en lui-même exposait les négociants à entretenir des relations régulières avec la France, et d'y séjourner de temps à autre. Les consuls conservaient des liens importants avec la France, d'une part par la correspondance consulaire, et d'autre part par les négociants français qui parvenaient jusqu'à Bergen. J.-P. Charliat s'étonne d'un tel dévouement à la défense économique d'un pays et d'un roi qui causèrent leur exil : « ils travaillèrent au succès des armes du prince qui les avait proscrits »³²⁰.

³¹⁸ Déz P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, op. cit., p. 66

³¹⁹ *ibid*, p. 65

³²⁰ Charliat P.-J., « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », op. cit., p. 13

Les liens gardés avec la France pouvaient prendre des formes variées pour ces exilés qui étaient « passionnément attachés à leur patrie, espérant toujours et contre toute attente pouvoir y rentrer »³²¹. Tout d'abord, le moyen le plus évident était d'entretenir une « correspondance avec les parents et amis qu'ils laissaient sur la terre natale ». Si l'on en croit P. Déz, l'attachement épistolaire perdura générations après générations pour les Rhétais exilés à Bergen³²². Maintenir des liens avec la France se réalisait aussi à travers la correspondance consulaire, qui servait en principe au travail consulaire, mais qui était aussi employée par les consuls pour narrer « les petits faits qui marquent la vie quotidienne d'une communauté restreinte en milieu étranger »³²³. La correspondance consulaire de Bergen de 1716 à 1702 « concerne essentiellement la navigation française et étrangère, les nouvelles locales (disettes, incendies) et les nouvelles personnelles du consul »³²⁴.

Parfois, les Français de Bergen rentraient en France pour des séjours de courte durée, soit pour affaires, soit pour congés. Il ne semble pas que des membres des familles Bossinot, Montclair et de Chezaulx soient retournés en France pour des séjours temporaires. Mais nous savons que Jacob Butaud séjourna à Bordeaux en 1719, pour « congé »³²⁵ selon A. Mézin. Bordeaux était le port le plus important du sud-ouest, notamment en ce qui concernait l'exportation du vin dans toute l'Europe. Il y était sûrement passé pour affaires ou pour congés, mais non pas en retour à ses origines comme l'avance A. Mézin³²⁶. Pierre-Louis-Marie Framery rentra pour affaires à Paris en 1770 et réussit à obtenir « 1000 L de gratification »³²⁷.

Toutefois, à la suite de ce voyage, Pierre-Louis-Marie Framery ne revint pas en Norvège pour y finir ses jours. En effet, il désirait poursuivre sa carrière et partir de Bergen, comme le montrent ses tentatives répétées. Il réussit en 1786, en se faisant nommer consul à Trieste avec près de 6000 L d'appointements, soit plus du double que pour le consulat de Trondheim. Il finit sa vie en France et mourut après 1806. De même, ses fils et filles ne s'installèrent pas à Bergen. Il semble que Pierre Framery travailla au consulat de

³²¹ Dez P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, op. cit., p. 68

³²² Pierre Dez témoignait en 1926 que « son arrière grand mère était encore vers 1870 en relation avec des descendants des de Chezaulx émigrés en Norvège près de deux siècles auparavant. » in *ibid.*, p.68

³²³ Mézin A., *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, op. cit., p. 43

³²⁴ *ibid.*, p. 194

³²⁵ *ibid.*, p. 172

³²⁶ « il est peut-être originaire de Bordeaux », *ibid.*, p. 172. En fait, il est né à Ars en Ré le 5 juin 1780.

³²⁷ *Ibid.*, p. 298

Christiansand, en tant que consul et commissaire des relations commerciales à partir de 1793, avant d'être consul à Trondheim à partir de 1798 jusqu'en 1817 au moins. Son deuxième fils, Jean-Etienne était employé à la confection des cartes au consulat de Trondheim et y était chancelier en 1778, il est envoyé à Trieste en 1786 pour y être vice-consul, puis à Naples et Otrante en 1801, il y meurt en 1814. Son troisième fils, Henri-Laurent-Mosheim est allé à l'université de Copenhague à partir de 1784, mais c'est tout ce qu'on a pu savoir de lui. La famille Framery ne désirait pas rester à Bergen, mais ne désirait pas non plus revenir en France, car le père et ses fils voulaient faire carrière dans les consulats. La raison de leur présence à Bergen et de leur départ n'était pas due à la Religion réformée, mais à leur carrière.

Il en est tout autrement des enfants de Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx. Elle se maria en 1749 à Ludwig Lem, dont le grand-père avait acheté l'exploitation forestière *Frønningen* dans le Sognefjord. Malheureusement, l'incendie de 1756 brûla les entrepôts de Ludwig Lem et le ruina, ce qui poussa ses trois fils à "rentrer au pays" : à l'Île de Ré. En 1772, Jens, Jacob et Daniel Lem revinrent à l'île de Ré, où se trouvait leur oncle Jacob de Chezaulx (le capitaine de vaisseau) et encore de nombreux membres de la famille de Chezaulx. Ils se marièrent avec leurs cousines de Chezaulx³²⁸. Jens Lem (1750-1804) assura les fonctions de « consul du roi de Danemark, Norvège et Suède à l'Île de Ré », tandis que Jacob s'associa à son cousin issu de germain, Gustave de Chezaulx³²⁹ pour exporter la quasi-totalité du vin et du sel rhétais vers la Norvège et pour importer le bois de construction que la région ne produisait pas. Ils s'installèrent à l'Île de Ré et P. Déz raconte que des descendants des de Chezaulx restés en Norvège vinrent rendre visite à leur famille à l'Île de Ré en 1901.

Mais cette exception ne doit pas faire oublier que les familles Montclair, Bossinot et Butaud s'installèrent définitivement à Bergen. La famille de Chezaulx, en tout cas la branche d'Etienne-Daniel resta en Norvège, mais le nom disparu au XIXe siècle, faute de descendants masculins. Cependant, les descendants des Français de Bergen conservèrent des liens forts avec la France, notamment épistolaires.

³²⁸ Jens se maria avec Louise-Elisabeth Durand et ils eurent trois enfants

³²⁹ Gustave de Chezaulx (1760-1794), fils d'Etienne-Laurent de Chezaulx, négociant de bois et sel avec les pays du Nord, petit-fils d'Etienne de Chezaulx (frère d'Etienne-Daniel de Chezaulx, le grand père de Jens, Jacob et Daniel Lem). Il fut député à la Convention, mais injustement guillotiné en 1794 et réhabilité en 1795.

Tout au long de notre étude, le choix a été fait de ne pas se restreindre à la première génération de Français, tout en centrant les recherches sur celle-ci, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela aurait restreint considérablement l'objet d'étude, d'autre part, parce que l'objet de mon enquête est l'intégration qui suppose un facteur temporel pour mettre à jour une évolution, enfin, parce que les Français qui étaient présents à Bergen ont gardé des contacts avec la France sur plusieurs générations et qu'un retour au pays était parfois envisagé.

3. L'expérience de l'autre :

A. Les langues et l'échange :

Ces liens conservés avec la France, de même que la correspondance consulaire et les mémoires rédigés par les consuls nécessitaient l'emploi de la langue française. Mais comment était-il possible de prendre en compte toutes les identités linguistiques présentes à Bergen ? La maîtrise de la langue était une des exigences requises pour l'exercice de la fonction consulaire. La situation semblait pourtant assez délicate et complexe à Bergen. En effet, depuis 1537, la Norvège était sous domination danoise et depuis 1360, la vie économique de la ville était dominée par les Allemands. Cela faisait en apparence quatre langues à manipuler : le français, le norvégien, le danois et l'allemand.

En fait, comme le rappelle H. A. Barton, « danes, norwegians and swedes spoke mutually comprehensible languages which had evolved from a common Old Nordic tongue »³³⁰. De cette langue originale, le Norse, dérivèrent les langues scandinaves, ce qui rendait les échanges possibles entre danois, norvégiens et suédois. Cependant, en Norvège, la différence entre la pratique du danois et celle du norvégien était marquée, puisque « the Norwegian peasantry continued to speak distinctive Norwegian dialects »³³¹. Mais comme le fait remarquer Barton, le norvégien ou plutôt les différents dialectes norvégiens, étaient parlés essentiellement par les paysans et les couches populaires. L'entrée de la Norvège dans le royaume danois en 1537 fit que le danois devint dès le XVI^e siècle « the High language, used

³³⁰ Barton H. A., *Scandinavia in the Revolutionary Era : 1760-1815*, Minneapolis : University of Minnesota press, 1986, p. 37 : «les danois, les norvégiens et les suédois parlaient des langues compréhensibles entre eux, puisqu'elles étaient issues d'une même vieille langue nordique commune»

³³¹ *ibid*, p. 37

in all formal situations such as in church and in court, and in all writing. »³³². L'élite sociale avait, en 1814 à la fin de l'union avec le Danemark, assimilé le danois comme langue écrite et avait abandonné toute trace de dialecte norvégien à l'écrit.

Toutefois, un groupe social moins élevé utilisait une langue que A. Nesse définit comme « a Dano-Norwegian mixed language »³³³. La majorité de la population employait le norvégien comme langue orale, mais le norvégien était relativement peu employé à l'écrit, excepté dans la littérature folklorique et humoristique. Le norvégien était la langue populaire, employée dans la vie de tous les jours, mais c'était une langue qui se décomposait en une multitude de dialectes qui « shaded, almost imperceptibly, from one linguistic region into another »³³⁴. Au fur et à mesure de l'union avec le Danemark, le norvégien disparu au profit du danois dans les documents officiels et dans la langue des élites. Une dichotomie sociale s'opéra entre le norvégien qui continuait d'être parlé par les couches populaires, et le danois qui devint la langue des élites.

Le fait qu'une grande partie de la ville fut allemande n'altéra pas l'importance que prenait le danois dans la vie de la cité. Toutefois, l'allemand était employé dans toutes les situations qui impliquaient des allemands, c'est-à-dire dans le domaine du commerce et du négoce. Il faut distinguer le bas-allemand du haut-allemand. Le bas-allemand fut la première forme d'allemand parlé à Bergen au Moyen Âge, tandis que le haut-allemand s'implanta dans la vie de la cité à partir de 1580 lorsqu'il devint la langue écrite des documents officiels émanant du comptoir hanséatique. Toutefois, le bas-allemand resta employé dans les activités négociantes informelles du comptoir hanséatique.

Ainsi, au XVIIIe siècle, le haut-allemand et le danois étaient devenues les langues des élites, alors que le bas-allemand et le norvégien étaient les langues populaires. Cependant, « low-german and norwegian were never in a diglossic relationship »³³⁵. Les deux groupes de

³³² Nesse A., « Written and spoken languages in Bergen in the Hanse era », in Braunmüller K. et Ferraresi G. (éd.), *Aspects of Multilingualism in European Language History*, Hamburg studies in Multilingualism 2, Amsterdam : John Benjamins Publishing, 2003, p. 67 : « la langue soutenue, utilisée dans toutes les occasions officielles, telles qu'à l'église et au tribunal, et également dans tous les écrits ».

³³³ *ibid.*, p. 67 : « une langue où se mélangeaient le danois et le norvégien »

³³⁴ Barton H. A., *Scandinavia in the Revolutionary Era : 1760-1815*, op. cit., p. 37 : « qui s'effaçaient, de manière quasi imperceptible, lorsqu'on passait d'une zone linguistique à une autre »

³³⁵ Nesse A., « Written and spoken languages in Bergen in the Hanse era », op. cit., p. 68 : « le bas-allemand et le norvégien ne furent jamais en relation diglossique » Diglossie : situation où une communauté linguistique

norvégiens et d'allemands, qui employaient respectivement le norvégien et le bas-allemand, avaient des institutions séparées et des langues sans liens entre elles. Le haut-allemand et le danois étaient des langues qui entraient en interaction, puisqu'elles étaient utilisées par les élites négociantes de la ville. A. Nesse avance que l'élite négociante et politique de Bergen constituait au XVIII^e siècle une sorte de communauté bilingue où les lettrés étaient capables de manipuler le haut et le bas allemand, ainsi que le danois et le norvégien. Mais cette communauté était extrêmement restreinte et les contacts entre allemands et danois étaient très limités.

En fait, le bilinguisme de la majorité des bergenois (ce qui exclut les élites) était un bilinguisme passif où « the Norwegians understood Low German, but most of them did not speak it, and the Germans understood Norwegian, but most of them did not speak it »³³⁶. L'allemand et le norvégien de l'époque étaient des langues assez proches, comme le sont aujourd'hui le danois, le norvégien et le suédois, ce qui rendait possible une compréhension mutuelle³³⁷.

Mais quel était le statut du français dans la ville de Bergen parmi toutes ces langues ? Le français était la langue de la culture, celle de la philosophie des Lumières. Comme le dit Barton, la culture française pénétrait la Scandinavie et particulièrement la Norvège où « french was widely used by the aristocracy everywhere »³³⁸. Un remarquable exemple était celui de Jørgen Thor Møhlen dont nous avons déjà parlé. Cet industriel et négociant hors du commun avait eu l'idée de conseiller le roi de France en matière d'économie nationale. Il envoya de nombreux mémoires³³⁹ à ce sujet au roi Louis XIV dans les années 1699 et s'y exprima en français. Le français était approximatif, et les idées de Møhlen ne furent pas prises en compte par le roi (le papier-monnaie notamment). Nous avons vu que les Français de

utilise, selon les circonstances, une langue plus familière et de moindre prestige, ou une autre langue plus recherchée ou plus littéraire.

³³⁶ *Ibid*, p. 72 : « les norvégiens comprenaient le bas-allemand, mais la majorité d'entre eux ne le parlait pas, et les allemands comprenaient le norvégien, mais la majorité d'entre eux ne le parlait pas »

³³⁷ Je suis ici l'hypothèse d'A. Nesse, qui avance que « the languages are so similar that they are no harder to understand than a very different dialect from their own country », *ibid*, p. 72 : « les langues sont similaires qu'il n'était pas plus difficile des les comprendre que de comprendre un dialecte difficile de son propre pays »

³³⁸ Barton H. A., *Scandinavia in the Revolutionary Era : 1760-1815*, op. cit., p. 38 : « le français était largement employé par l'aristocratie à peu près partout »

³³⁹ Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVII^e siècle »*, Bergen, 1927, p. 5-36

Bergen fréquentaient des lettrés et des individus qui appartenait à l'élite sociale de Bergen. Il se peut donc que ces personnes étaient capables de parler Français.

La Bibliothèque Universitaire de Bergen possède dans ses archives un ouvrage bilingue français-danois à portée moralisante. Il s'intitule : *Les Maximes de la Sagesse humaine ou le Portrait d'un honnête homme*, et *Den Menneskelige Viisdoms Regler, eller en Dydig Mands Skilderie*. L'auteur de l'article³⁴⁰ soupçonne qu'il a appartenu à Jacob Butaud, puisque à l'intérieur du livre se trouvent les dates « Paris 1711 et Bergen 1740 ». Si cet ouvrage a été en possession d'un Français de Bergen, ce peut être aussi Jean-Etienne de Chezaulx, qui partit de France en 1739. Au-delà de la question de l'origine de ce livre, c'est sa vocation didactique qui est intéressante, à la fois orientée vers la morale et vers l'apprentissage d'une langue.

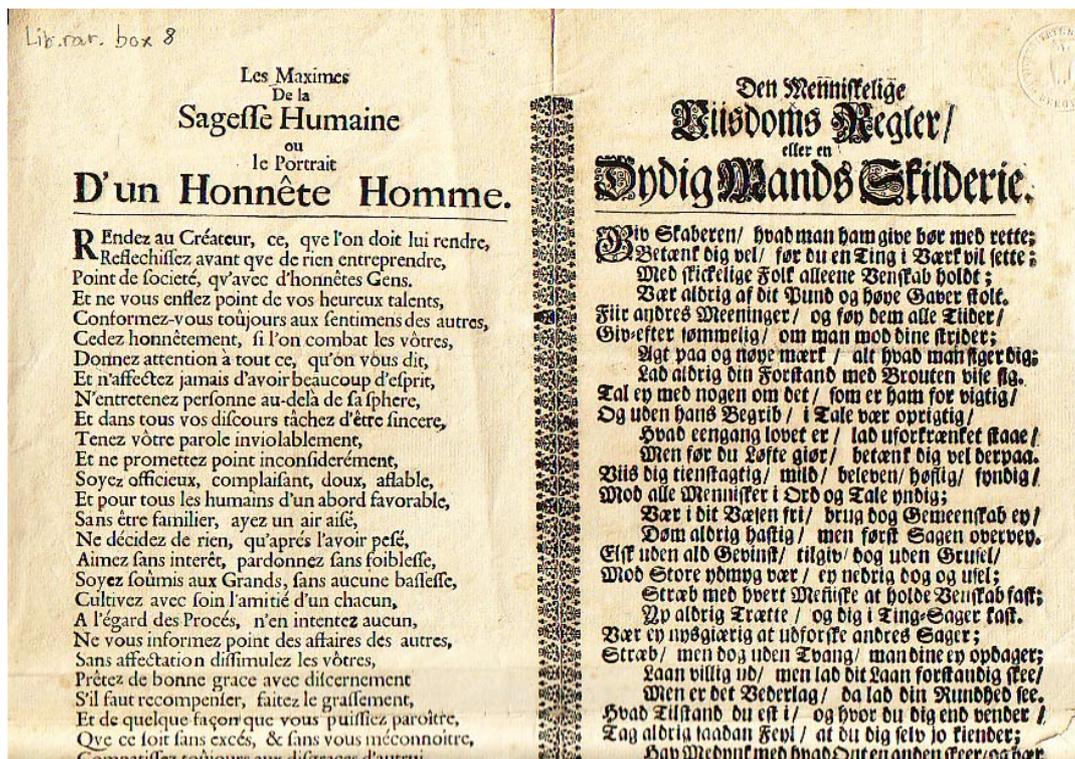


Figure 24 Image extraite de *Les Maximes de la Sagesse humaine ou le Portrait d'un honnête homme*, et *Den Menneskelige Viisdoms Regler, eller en Dydig Mands Skilderie*, Archives de la bibliothèque universitaire de Bergen.

³⁴⁰ Martens J., « Fransk Nørvig-trykk », *Bergens Tidende*, Godbiter fra samlingene, Bergen, 16. juni 1951, <http://www.ub.uib.no/avdeling/spes/godbit02/mars.htm> (vu le 01/07/2007)

Les Français de Bergen étaient donc plongés dans un environnement linguistique où se croisaient le danois, pratiqué par l'élite sociale de Bergen, le haut et bas allemand, utilisés dans les activités négociantes et commerciales, et enfin le dialecte bergenois pour la vie de tous les jours au contact des couches populaires. Le français était une langue parlée par l'élite sociale danoise et norvégienne, et son utilisation était plus culturelle qu'utilitaire. L'identité linguistique de la ville de Bergen était multiple et à la croisée de plusieurs langues qui étaient chacune révélatrices d'un statut social et culturel. La langue qu'un individu parlait permettait en effet de le rattacher à tel cercle ou tel groupe social, car comme le dit Barton : « language usage was closely connected with social class »³⁴¹. Toutefois, il est fort probable qu'en dehors du français des écrits consulaires, le danois était la seconde langue employée majoritairement par les Français de Bergen en raison de leur position sociale. Il est fort possible qu'ils comprennent l'allemand puisqu'ils étaient impliqués dans la vie négociante de la ville. Toutefois, ils s'exprimaient sûrement en danois avec les négociants hanséatiques, si l'on suit l'hypothèse d'A. Nesse.

B. Identité et nationalité : l'altérité

Kerguelen-Trémarec remarque à juste titre que Bergen était « un composé de différentes nations ; beaucoup d'Allemands et d'Ecossois y sont venus successivement s'établir, et se sont alliés avec les naturels du pays. »³⁴². En 1756, Bergen était une cité cosmopolite où vivaient près de 20 000 habitants, avec au moins 2000 allemands à Bryggen. Quelle était l'identité de ces Français, protestants réfugiés en Norvège, parmi ces nombreuses nationalités ? L'identité, nous l'avons vue, était d'abord religieuse car la religion et ses rites constituaient un moyen privilégié de s'intégrer dans la société bergenoise du XVIIIe siècle.

L'identité de ces Français (on pourrait dire leurs identités) est un élément difficile à définir si l'on a pas de sources écrites qui permettent de la comprendre. Mais comme le dit F.-J. Ruggiu, « l'argument a silentio qui postule l'absence d'une conscience de soi lorsqu'elle

³⁴¹ Barton H. A., *Scandinavia in the Revolutionary Era : 1760-1815*, Minneapolis : University of Minnesota press, 1986, p. 38 : « l'usage d'une langue était étroitement relié à la classe sociale »

³⁴² Kerguelen-Trémarec Y. J. (de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux Côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcedes & de Norwège : Fait en 1767 & 1768*, Paris : Claude-Antoine Jombert, 1771, p. 98

n'apparaît pas explicitement dans un discours n'est pas satisfaisant »³⁴³. L'identité des Français de Bergen était en tension entre la Norvège et la France, puisque le désir –pour certains d'entre eux- de revenir était fort. L'insertion sociale était à la fois un phénomène nécessaire pour s'installer à Bergen et y vivre (tisser des liens socioprofessionnels), mais était aussi considérée comme temporaire par ceux qui envisageaient le retour en France, ou tout simplement le départ de Norvège (Pierre-Louis-Marie Framery). Toutefois, nous avons pu constater que pour les de Chezaulx ou la famille Montclair, l'intégration pouvait conduire à une installation durable.

À l'intérieur de la ville, les antagonismes nationaux étaient forts. En effet, la volonté des Allemands de vivre en communauté et d'être fermés du reste de la ville était parfois mal vécue. Les relations du comptoir hanséatique avec le reste de la ville étaient codifiées : une fois par an, les Allemands organisaient des rites initiatiques pour les jeunes apprentis allemands à leur arrivée à Bergen, auxquels ils invitaient les Norvégiens. C'était une des rares occasions où une interaction entre les Norvégiens et les Allemands était possible. Pourtant, A. Nesse avance l'idée que « these initiation rites served to point to the German identity of the members of the Kontor, and to strengthen their isolation from the rest of Bergen society »³⁴⁴. Cette auto-exclusion des Allemands de la vie bergenoise accentuait le ressentiment des bourgeois, notamment étrangers, à l'encontre des hanséates. La situation était d'autant plus délicate que les Allemands étaient les concurrents directs des négociants étrangers à Bergen. Chaque parti supportait mal les privilèges accordés à l'autre et de nombreux conflits éclatèrent aux XVII^e et XVIII^e siècles. N. Ø. Pedersen s'en fait l'écho dans son article sur les Écossais à Bergen à l'époque moderne³⁴⁵ et décrit l'antagonisme violent qui existait entre les deux nationalités.

Si l'on regarde la nationalité des époux des Français à Bergen, on voit que l'aspect cosmopolite de la ville s'y retrouve, avec des hommes et des femmes d'origine allemande (Wenche Jacobine Von der Lippe, Anne Christine Stabel et Elisabeth Catherine Von Mosheim), d'origine hollandaise (Ludwig Lem), d'origine anglaise ou écossaise (Sara Carr et

³⁴³ Ruggiu F.-J., « Les notions d' "identité", d' "individu", et de "self" et leur utilisation en histoire sociale », op. cit., p. 406

³⁴⁴ Nesse A., « Written and spoken languages in Bergen in the Hanse era », op. cit., p. 66 : « ces rites de passage servaient à mettre en avant l'identité allemande des membres du comptoir hanséatique et de renforcer leur isolement du reste de la société bergenoise »

³⁴⁵ Pedersen N. Ø., "Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries", op. cit.

Murdoch Mac Farlane) et d'origine norvégienne (Anne Tommisdatter et Anne Jansdatter). Les Français jouaient le jeu de la mixité sociale avec les étrangers bourgeois de la ville. L'identité de ces Français était moins française ou norvégienne que bergenoise, puisqu'ils appartenaient au groupe des bourgeois où près de la moitié des membres étaient étrangers. Bergen était une cité cosmopolite à cause de son ouverture sur l'Europe, et en étant un port de commerce d'envergure européenne.

Je n'irai pas jusqu'à dire que les Français de Bergen s'étaient immiscés dans la culture norvégienne, mais plutôt danoise. La situation de la Norvège, en union avec le Danemark depuis 1537, ne permettait pas de parler d'une identité spécifique de la Norvège à l'époque moderne et d'une revendication de celle-ci face au Danemark. C'est tout au long du XIXe siècle, durant l'union avec la Suède que différents hommes de lettres, hommes politiques et personnalités diverses ont œuvré afin de donner une identité culturelle à la Norvège. C'est à travers la mise à l'écrit des contes et du folklore, à travers la description de la vie des campagnes dans l'art norvégien et surtout à travers la quête d'une langue nationale, purifiée de l'influence danoise ; que la culture norvégienne et le sentiment d'indépendance se diffusèrent.

L'identité des Français à Bergen était donc partagée, morcelée et éclatée entre plusieurs pôles. Tout d'abord, l'aspect religieux était extrêmement important puisque ce fut la raison de leur exil de France. L'appartenance à un groupe social, celui des "borger" (intermédiaire entre l'équivalent français de bourgeoisie et de noblesse), était essentielle et permettait de s'intégrer dans la ville de Bergen. Enfin, la nationalité française constituait un avantage dans la défense du commerce français en Norvège et un repère identitaire certain dans une cité cosmopolite telle que Bergen.

Conclusion :

La question que je posais dans ma première partie : « Des citoyens particuliers de Bergen ? » va nous permettre de dresser quelques éléments de conclusion. Oui, ces Français étaient des citoyens particuliers de la ville par leur origine française et qui plus est par leur origine rhénoise pour cinq d'entre eux.

Oui, ils étaient particuliers, parce que consuls pour certains d'entre eux (Jacob Butaud, Jean-Etienne de Chezaulx et ses fils, Pierre-Louis-Marie Framery et ses fils). Travailler dans les consulats n'était pas chose courante à Bergen, et Jacob Butaud fut le second consul étranger à Bergen. Mais ils appartenaient comme beaucoup d'autres étrangers à la catégorie sociale des bourgeois, qu'ils aient été négociants (pour la majorité d'entre eux) ou bien artisans (Jan Nicolay Montclair). Ils travaillaient à l'amélioration des relations économiques entre la France et la Norvège.

Non, ils n'étaient pas particuliers en tant que protestants, qui allaient au temple et qui suivaient les rites religieux. Mais, oui, ils étaient particuliers par leur statut de réfugié d'un pays qui rejetait leur identité religieuse (peut être pas le cas de Pierre-Louis-Marie Framery). Ils espéraient pour quelques-uns d'entre eux revenir au pays

Oui, ils étaient particuliers à travers le fait de constituer une si petite communauté française à l'étranger, qui vivait sur elle-même (pour les consuls) mais qui s'ouvrait à l'autre, à l'altérité, comme nous l'avons vu à travers les mariages et les parrainages. Une si petite communauté ne permettait pas des mariages intracommunautaires et ces Français devaient s'insérer dans le jeu des relations sociales bergenoises.

Non, ils n'étaient pas si particuliers, puisqu'ils étaient des bourgeois qui savaient manipuler les valeurs et les codes de la bourgeoisie, comme bon nombre d'autres bourgeois et embetsmenn. Mais Jacob Butaud et Jean-Etienne de Chezaulx ont su les exploiter de manière brillante, se liant aux élites de la ville, que ce soit l'évêque ou le vicaire de la cathédrale, ou bien d'importants négociants tels que Thomas von der Lippe ou bien Jørgen Thor Møhlen.

L'intégration et l'insertion sociale de ces Français étaient réussies, si l'on peut se permettre de juger et de qualifier cette intégration. L'analyse des mariages et des parrainages nous l'a montré. De même fut réussie l'implantation d'un poste consulaire à Bergen aux XVIIe et XVIIIe siècles, qui commença difficilement avec Denis Bossinot, qui connut son âge d'or avec Jean-Etienne de Chezaulx et qui se termina dans des conditions restées incertaines.

Toutefois, l'identité de ces Français était complexe et fragmentée entre plusieurs pôles : religieux, citoyens, linguistiques et culturels. Et il est très intéressant de constater comment ils semblent être parvenus à gérer ces enjeux identitaires et relationnels à Bergen. Ces Français du XVIIIe siècle nous ont montré que les enjeux actuels d'intégration, d'identité et de migrations ne sont pas originaires de notre époque mais qu'ils existaient déjà à l'époque moderne.

Un an de recherche permet de mettre à jour une quantité incroyable d'informations, d'autant plus que dans mon cas, les archives étaient organisées en bases de données mises en ligne sur Internet. Les données glanées sur les Français à Bergen sont considérables et j'ai essayé dans ce mémoire de donner une analyse détaillée mais néanmoins succincte des informations collectées, en rapport avec la problématique que j'avais définie. Toutefois, la richesse des données permettrait d'approfondir considérablement l'étude des Français à Bergen en se concentrant sur un point précis, puisque mon étude est limitée dans le temps et dans la taille.

La base de données cartographique créée par Arne Solli recèle des potentialités d'étude multiples. Je l'ai utilisée pour trouver la localisation des Français et de leurs enfants dans la ville, mais les informations qui y sont liées à cette base de données permettraient de comparer la superficie de l'habitat en rapport au statut social et à l'activité professionnelle. De même, les informations sur le nombre de domestiques employés dans la maison en 1801 rendraient possible une comparaison de la richesse des familles françaises.

La connaissance de la langue fut une limite durant mes recherches. De nombreux documents d'archives manuscrits pourraient être exploités afin de mieux saisir la nature du patrimoine légué à la mort d'un des Français, par exemple.

Durant cette année, je n'avais pas accès aux outils de recherche français et je ne pouvais pas me déplacer en France pour approfondir mes investigations. Consulter les registres paroissiaux de l'île de Ré, ou bien de la documentation sur l'histoire de la famille de Chezaulx, serait intéressant pour mieux saisir les rapports entre la Norvège et l'Île de Ré. De même, une analyse détaillée et approfondie de la correspondance consulaire de Bergen³⁴⁶ demande à être réalisée. Cette analyse permettrait de mettre à jour les liens professionnels et privés, que les consuls à Bergen ont pu tisser. Elle permettrait aussi de renforcer notre connaissance des relations économiques de la France avec Bergen, car les dernières études datent de 1928 (O. A. Johnsen).

En ce qui concerne la base de données sur les parrains de baptêmes, je n'ai fait que tirer les conclusions qui sont ressorties d'une étude limitée de cette base de données. Une exploitation totale de cette base de donnée permettrait de déceler des différences spatiales (il y avait quatre paroisses) mais aussi temporelles (les bases de données s'étendent sur plus de 80 ans).

L'étude des étrangers dans la ville a déjà profité des ouvrages tels que ceux de Daniel Roche, de Bottin qui ont ouvert des pistes de recherche considérables. Ce domaine de l'histoire urbaine mérite qu'on s'y attarde parce qu'il permet de mieux comprendre les phénomènes migratoires et identitaires de l'Europe de l'époque moderne. L'ouvrage collectif de J. Bottin et D. Calabi a permis de mettre en relation différentes études européennes sur le sujet. Une synthèse comparative du phénomène des étrangers dans la ville à l'échelle européenne serait particulièrement intéressante et reste à entreprendre.

Pour finir, on peut signaler qu'il existe toujours des descendants de Français en France ou en Norvège qui continuent à s'intéresser à leur passé et à leurs ancêtres, en retrouvant l'histoire de la famille de Chezaulx et en gardant le contact, après plusieurs siècles³⁴⁷.

³⁴⁶ Archives Nationales, AE BI 407, Correspondance Consulaire Bergen, 1716-1792

³⁴⁷ Einar Bob Thrap-Olsen, descendant des de Chezaulx de la branche norvégienne, qui vit en France, a créé une page internet racontant l'histoire des relations franco-norvégiennes de la famille de Chezaulx : <http://www.thrap.net/sagadeche.htm> (vu le 01/09/07)

English summary :

Introduction :

Nowadays, a picture³⁴⁸ can be seen in the Bergen Art Museum, representing Jacob Butaud (1780-1748), the first french consul in Bergen (1716-1748). Actually, he was not the first French in Bergen. Jacques Michelet and his brother Poul Michelet³⁴⁹ are believed to have been the first French in Bergen, as they came in the city in 1643 to serve as military officers.

The citizenship registers³⁵⁰ enable us to set up a list of the frenchmen in Bergen during the 17th and 18th centuries. This list³⁵¹ shows the main persons who were in Bergen during these two centuries. It includes only the persons who were born in France, and not those who were born of french parents in Bergen³⁵². The register of citizenship for Bergen tells us their birthplace, which is the way to know the origin of these french people.

In this study, only the people who established themselves in Bergen have been considered. Besides, the state archives of Bergen³⁵³ are mentionning many frenchmen, particularly in the baptism, mariages and buried registers³⁵⁴. Many of them appear not to have been sedentary in Bergen, and not to have settled there, as the trace left in the archives is often an onetime trace³⁵⁵. When it comes to the jobs of these non sedentary french men, it seems that many of them were seamen, working on the ships which were trading with France.

³⁴⁸ *Jacob Buttaud*, Artiste et date inconnus, Bergen Kunst Museum, BB.M.303, Fig. 1

³⁴⁹ Jacques Michelet (born in 1619 in Metz) and Poul Michelet (born in 1617 in Metz).

³⁵⁰ Nicolaysen N., *Bergens borgerbok, T. 1: 1550-1751, Udg. efter offentlig foranstaltning*, 1878

Nedrebø Y. (concepteur), *Borgerskap i Bergen 1600-1751/Citizenship in Bergen 1600-1751*, Base de données, [En ligne], Créé en 1991, Mise à jour du 08.02.1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidnr=2&filnamn=borg1600&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

Bøgh J., *Uddrag of "Bergens Borgerbog" for Tidsrummet 1752-1800, Fortegnelse over de Haandværksmestre, som i dette Tidsrum har erhvervet Borgerskap i Bergen*, Bergen : Bergen museum, 1892

³⁵¹ Fig. 2. See the list of figures in the *Tables des tableaux et illustrations*, in *Annexes*.

³⁵² For those, see the *Annexes*.

³⁵³ *Digital Arkivet*, Archives norvégiennes en ligne, [En ligne], <http://digitalarkivet.uib.no/>, (le 18/01/2007)

³⁵⁴ See *Sources*, in *Annexes*.

³⁵⁵ For example : Jacobea, born on the 11th september 1761, daughter of Jacob Henrichsen Sommer, french seaman and of Stephelino Oslatter ; Jan Petter, born on the 10th march 1799, son of Jan Ludvich, french seaman and of Berthe Johanne Gudmunsens.

However, I focused also on the second and even the third generations of french people in Bergen. Indeed, it has been interesting to analyse the integration of the french people in Bergen through the generations, and the evolutions that occurred in their identity references. Studying the effect of time upon the french people was made possible as they kept a strong relationship with France throughout the two centuries.

The three main points that have been developed in this study were dealing with the idea of citizenship as a membership to a social layer (bourgeoisie); with the integration processes at stake in a foreign society, and with the religious, cultural and linguistic identities altered by time.

The French in Bergen : merchants, then consuls :

It is significant to notice that the majority of french people who settled in Bergen during the 17th and 18th centuries were merchants when they arrived, and then became consuls of France. The first was Denis Bossinot³⁵⁶, a french merchant from the britanny harbour of St Malo who got his Bergen citizenship in 1686 as a merchant. He was appointed french consul in 1690 by the french ambassador in Denmark, M. de Martangis. Denis Bossinot was following his brother Pierre Bossinot³⁵⁷ who was, in 1671, a messenger for the *Compagnie du Nord*, a trading compagny founded by Colbert in 1661, but which went bankrupt and closed in 1677. Pierre Bossinot got his citizenship in 1672, but his activity is not detailed and no trace of him is found after this date. However, we know that Denis Bossinot married Anne Tonnesdatter and had three children³⁵⁸ together.

Jacob Butaud³⁵⁹ arrived in Norway in 1697, became citizen as a merchant in 1709 and was named french consul in Bergen in 1716, a function that he kept until his death in 1748. He got married to Anne-Christina Stabel³⁶⁰, whom he had no children with. His sister, Anne-Hélène Butaud left her family to reach Norway in the beginning of the 18th century, and married Peder Lem, but had no heirs from him.

³⁵⁶ Denis Bossinot, born in St Malo, a harbour of Brittany, died in Bergen in 1697.

³⁵⁷ Pierre Bossinot, born in St Malo.

³⁵⁸ Unknown date of marriage. Denysen Bossinot, born in Bergen and died in Bergen in 1705, Bertrane Bossinot, born in 1688 in Bergen and died in 1768, and Anne Bossinot, born in Bergen in 1691 and died in 1727.

³⁵⁹ Jacob Butaud, born in Ars en Ré in 1680, died in Bergen in 1748.

³⁶⁰ Anne-Christina Stabel, born from a german family in 1702 in Bergen, died there in 1766.

Then, Jean-Etienne de Chezaulx³⁶¹ inherited the function of consul from his uncle Jacob Butaud in 1748 and stayed consul an extremely long time, until his death in 1799. He arrived in Bergen in 1739 as a merchant³⁶², after his sister, Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx³⁶³ had already come to her uncle in 1727. Jean-Etienne de Chezaulx married Wenche Jacobine von der Lippe³⁶⁴ and had six children with her³⁶⁵. His two sons, Etienne-Daniel³⁶⁶ and Thomas³⁶⁷, who were respectively vice-consul and merchant when their father was still alive, became consuls themselves, in 1799 for Etienne-Daniel and in 1800 for Thomas. Thomas de Chezaulx became consul at the death of his brother, only one year after Etienne-Daniel was named consul. It is not sure whether Thomas de Chezaulx really stayed consul after 1802 or more likely became “commissaire“ until 1828.

The de Chezaulx’s family was not the only one to rule the french consulate in Bergen, as the Framery’s family was also involved in the diplomatic life of the city. Pierre-Louis-Marie Framery³⁶⁸ travelled directly from France in 1762 to be vice-consul of Bergen until 1767, when he was nominated french consul in Trondheim. However, he settled in Bergen with his wife, Elisabeth-Catherine von Mosheim³⁶⁹, and his three children³⁷⁰ until he was transferred to the consulate of Trieste, in 1786. Nonetheless, the climatic conditions and the travelling distance of Trondheim were the reason of Pierre-Louis-Marie Framery’s settlement in Bergen.

Jan Nicolay Montclair³⁷¹ is the only settled french man in Bergen to have been neither a merchant, nor a consul. As a matter of fact, he has been registered as a watchmaker when he became citizen in 1735. However, we don’t know much about him, in spite of the fact that he married Anne Jansdatter³⁷² in 1734 and had four children³⁷³ with her.

³⁶¹ Jean-Etienne de Chezaulx, born in St Martin de Ré in 1723, died in Bergen in 1799.

³⁶² The citizenship register said he was a merchant and consul.

³⁶³ Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx, born in St Martin de Ré in 1716, died in Bergen in 1792. She got married to Ludwig Lem in 1749.

³⁶⁴ Married in 1760, Wenche-Jacobine von der Lippe, born in 1735, died in Bergen in 1767.

³⁶⁵ See the *Annexes*, for the children.

³⁶⁶ Etienne-Daniel de Chezaulx, born in Bergen in 1760, died there in 1800.

³⁶⁷ Thomas de Chezaulx, born in Bergen in 1762, died there in 1831.

³⁶⁸ Pierre-Louis-Marie Framery, born in Calais in 1739, died after 1806 in France.

³⁶⁹ Elisabeth-Catherine von Mosheim, born and died at unknown dates.

³⁷⁰ See *Annexes*, for the children.

³⁷¹ Jan-Nicolay Montclair, born in St Martin de Ré in 1708, died in Bergen in 1772.

³⁷² Anne Jansdatter, died in Bergen in 1761

³⁷³ See *Annexes* for the children.

About 90% of the French who came to Bergen in the 17th and 18th centuries were related to the french consulate, but what was its function, and why a french consulate in Bergen ? What was the role of its consuls ?

The french consulate in Bergen :

The need for a french representativ in Bergen appeared after the creation of the Compagnie du Nord in 1661 by Colbert. The aim of the Compagnie du Nord was to developp the trading relationships between France, Scandinavia and the countries around the Baltic Sea, mainly salt and wine for the export, and fish, wood and rogue for the import. The trading association was directed from Paris and Bordeaux, and sent messengers and merchants everywhere around the Baltic sea. Pierre Bossinot and Denis Bossinot were the two brothers granted for Norway. The need to officialize the situation came in 1690, when Denis Bossinot was considered as a « french consul » by the french ambassador in Denmark, after the failure of the Compagnie in 1677. However, he had no official status for the french external affairs ministry. Pierre Bossinot was the messenger of the Compagnie, travelling along the coast of Norway until the end of the 70's.

A. Mézin³⁷⁴ describes the story of the consulate and the french consuls in Bergen in the early modern period, highlighting the fact that this consulate was the only french consulate in all Europe not to have been catholic, but protestant. In fact, from Jacob Butaud to Thomas de Chezaulx, all the french consuls were protestants and followed the rites of this confession.

The purpose of a french consulate in Bergen was to defend the interests of the trading relationships between France and Denmark-Norway. At the time, Bergen was still a strong hanseatic counter, ruled by the german merchants from Bremen and Lubeck. Even if the german trading leadership was decreasing in the economic life of the city, there was a strong need to have french representatives in Bergen. Actually, most of the trade with France happened via the Germans, the Dutch or the Scottish.

³⁷⁴ Mézin A., *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris : Directions des archives et de la documentation, Ministère des affaires étrangères, 1997

The main goods imported from France were wine (red and white), spirits and salt. The exported goods from Norway were mainly wood and timber : building warships without the dutch intermediary was the reason for the creation of the Compagnie du Nord. The Compagnie du Nord was a failure because not enough french ships wanted to navigate and trade so far from France, if no strong benefits came out of it. However, the exportation of salt and wine increased throughout the 17th and 18th centuries, with a small drop in the years 1690-1710, when the spanish salt overwhelmed the french one. Yet, the quality of the french salt from the Saintonge province³⁷⁵ used in the fishing industry, ensured a strong trading relationship between Bergen and the Île de Ré³⁷⁶. On the other hand, the french fishermen involved in the sardine industry increasingly needed the “rogue“, a special bait made from the eggs of the cod. The trading relationships between France and Norway occured mainly in the fish industry, followed by the trade of wine and timber. This trade focused on the Île de Ré, where most of the french salt was produced, and where the Butaud and de Chezaulx families were coming from³⁷⁷.

Another role of the french consuls in Bergen was a diplomatic and military one. As a matter of fact, an agreement between France and Denmark enabled the french corsairs to sell their catches in Bergen. Yet, many diplomatic incidents occured between the corsairs, the consuls in Bergen and Copenhagen, and the Danish royal administration, causing a constant mistrust between the authorities of Bergen and the french consulate.

Social integration :

Except for Jan Nicolay Montclair who was a craftsman, the French in Bergen were merchants, belonging to the french “bourgeoisie“. When they came in Bergen, they needed to get in touch with the same environment, in order to develop some trade partnerships and to integrate the life of the city. One can speak of an european “bourgeoisie“ based on common values and ideas, especially in the enlightenment century, when these cultural ideas were spread out in all Europe.

³⁷⁵ Located in the west of France, along the atlantic coast, around the harbour of La Rochelle.

³⁷⁶ Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIIIe siècle*, Bergen : Det Hanseastike Museum og Schøstueene, 2004, 31 p.

³⁷⁷ See the *Annexes*, for the origin of their families.

An equivalent to the french “bourgeoisie“ layer can be found in the “borgerskapet stand“ in Norway, as long as the country had lost its nobility in the 15th and 16th centuries. To become “borger“ in Bergen was necessary to accomplish trade and craft in the city. The citizenship registers mention the names of Pierre Bossinot (1672), Denis Bossinot (1686), Jacob Butaud (1709), Jan-Nicolay Montclair (1738), Jean-Etienne de Chezaulx (1748), Thomas de Chezaulx (1787). Pierre-Louis-Marie Framery and Etienne-Daniel de Chezaulx were not mentioned in the registers, maybe because they had no need to register, as long as they were only consuls and not merchants. By the way, Jean-Etienne de Chezaulx resigned his citizenship in 1754 and his son Etienne-Daniel did the same in 1804 : maybe because they no longer needed the membership, as they were only consuls and not merchants anymore.

The baptism registers of the Bergen parishes are a good way to discover the social networks that surrounded the French in Bergen. Actually, the godfathers and godmothers invited to the baptisms of french children belonged mainly to the “borgerskapet stand“. Jan Nicolay Montclair was more closed to craftsmen, but was also linked to some merchants and other bourgeois. Jacob Butaud and his sister Anne-Hélène Butaud were more close to the high ranked merchants of Bergen and to some high civil servants. Jean-Etienne de Chezaulx and his sister Jeanne-Marie Catherine de Chezaulx inherited their social relationships from their uncle, since we find more or less the same social pattern. However, the social networks of Jean-Etienne de Chezaulx were more extended and located higher in the social ladder. Jean-Etienne de Chezaulx was in between the bourgeois and the Embetsmenn, as many of the godfathers and godmothers he picked for the baptisms of his children were high civil servants in the administration or the clergy. Nevertheless, Pierre-Louis-Marie Framery is an interesting case. He only appears in the baptism registers as a father, and never as a godfather for someone, neither did his wife. The godfathers he had chosen were in fact almost only French, or bergensere related to the french consulate³⁷⁸.

The bourgeoisie in Bergen wasn't static and the immigration of the 17th century modified the composition of this social layer, as it « led to a sharpening of the social division within the norwegian towns : the upper class acquired a strong foreign element, while the

³⁷⁸ Baptism of Jean-Etienne Framery in 1761 : « Commerce Raad Thomas von der Lippe, Consul de Chezaulx, Postmester David Brøcher, Mad. De Chezaulx, Mad. Jeanne Lem. » ; Baptism of Agnethe-Susanne in 1763 : « JusticeRaad Schultz, Consul de Chezaulx, Mad. Butaud, Jomfru (mademoiselle) Cellus, Jomfru Kraft »

underclass remained overwhelming Norwegian »³⁷⁹. Ståle Dyrvik underlines the fact that « almost half of all who were legally admitted to the status of burghers in Bergen during the seventeenth century were foreigners and half of these again were German. »³⁸⁰. Most of the bourgeois in Bergen were foreigners, and the French were part of this class. Moreover, Arne Solli explains that « according to Norwegian historians, the social mobility between groups was low, marriage partners should be found in the same social group »³⁸¹. After analysing the marriages of the French in Bergen, it seems that in fact, the French were living in a cosmopolitan and burgher group.

The overwhelming nationality in the French marriages is the German one, as Jacob Butaud married Anne-Christine Stabel, Jean-Etienne de Chezaulx married Wenche Jacobine von der Lippe and Pierre-Louis-Framery married Elisabeth-Catherine von Mosheim. Then, the Scottish and English origins were represented by Jan Monclair³⁸² who married Sara Carr³⁸³, or by Catharina-Susanna de Chezaulx³⁸⁴ who married Murdoch Mac Farlane³⁸⁵. Then the Dutch nation was represented by Ludwig Lem who married Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx. Many of the French or their children also married men or women from a Norwegian origin, as Denis Bossinot who married Anne Tommisdatter, or Jan-Nicolay Montclair who married Anne Jansdatter. This is not an exhaustive list, because for some of the husbands and wives, the nationality has not been found. Nonetheless, it underlines the fact that the French in Bergen didn't intermarry between each other, due to the small size of their group, but got married to members of their social group, who mainly belonged to other nationalities.

Spatial integration :

The social groups in the Norwegian society were a bit hermetic, and the spatial organisation of the city reflected the social divisions of the society, even if the borders between the areas were never delimited and closed. In fact, K. Bjerknes writes that « While the Hanseatic merchants occupied Bryggen, the other merchants had their houses along

³⁷⁹ Stagg F. N., *West Norway and its fjords : a history of Bergen and its provinces*, op. cit., p. 140

³⁸⁰ Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, op. cit., p. 140

³⁸¹ Solli A., "Urban space and household forms", op. cit., p. 5

³⁸² Jan Monclair, son of Jan-Nicolay Montclair and Anne Jansdatter, born in 1736 and died in 1800.

³⁸³ Sara Carr, born in London in 1750, died in Bergen in 1810, married in 1781.

³⁸⁴ Daughter of Jean-Etienne de Chezaulx and Wenche-Jacobine von der Lippe, born in Bergen in 1764.

³⁸⁵ Murdoch Mac Farlane, they got married in 1801.

Strandsiden and other parts of the waterfront. Craftsmen, shopkeepers and people in other professions lived in the streets higher up in town »³⁸⁶. A. Solli gives a more detailed description of the spatial and social organisation in the city : « The Merchants dominate the inner town around the three sides of *Vågen* (the bay). Shopkeepers and craftsmen dominate the middle area in the first street behind the merchants, *Strandgaten* and *Øvregaten* (behind *Bryggen*), while day labourers dominates the western (*Strangehagen*, *Nøstet*, *Sydnes*), eastern (*Stølen*) and southern (*Marken*) parts of the town. Senior and Junior officers can be found in two-three pockets, generally close to the respective institutions : churches, schools, hospitals and mercantile (toll). »³⁸⁷.

The French in Bergen were following this spatial and social organisation, with some differences. The BerGIS project³⁸⁸ made possible to establish maps³⁸⁹ with the precise locations of the French in Bergen during the 17th and 18th centuries, however not all the french dwellings were found in the Real estate registers of 1686 and 1753³⁹⁰.

Many of the French and their children were living in Strandsiden, like the Bossinot family³⁹¹ : Denis Bossinot, Bertrane Bossinot, Anne Bossinot. Jacob Butaud is an interesting case³⁹² because he lived in *Muralmendingen* all his life long, but in different locations along the street through time. The time evolution shows that he left the social low ranked area of Nøstet to move closer and closer to Strandsiden and Strandgaten, the heart of the foreign trade. He also lived at one point in the former house of Jørgen Thor Møhlen, who was one of his friends.

Jean-Etienne de Chezaulx³⁹³ didn't live at all in Strandsiden, but in the city centre, where most of the high civil servants were living, and where all the authorities of the city were located (city hall, cathedral, market...). He lived in a huge building, located in front of

³⁸⁶ Bjercknes K., *Gamle Borgerhus i Bergen*, p. 131 : “Alors que les négociants Hanséatiques occupaient Bryggen, les autres négociants avaient leur maisons de l'autre côté du port. Ces habitations devaient partager beaucoup de points communs avec celles de Bryggen. Les artisans, boutiquiers et les gens travaillant dans d'autres professions vivaient dans les rues situées plus haut dans la ville”.

³⁸⁷ Solli A., “Urban space and household forms”, op. cit., p. 13

³⁸⁸ *Urbane Landskap*, Ermland G. A. et Solli A., Site du groupe de recherche en histoire urbaine de l'université de Bergen, [En ligne], <http://bergis.uib.no/>, (le 18/01/2007)

³⁸⁹ I will refer to the number of the map, the reference and the page of it can be found in the *Table des tableaux et illustrations*, in the *Annexes*. A map of the city and its areas can also be found, fig. 6.

³⁹⁰ See the *Bibliography*.

³⁹¹ See Fig. 16, 17, 18.

³⁹² Fig. 19.

³⁹³ Fig. 20

the cathedral, at Kong Oscars Gate, 27, that stayed in the family until the beginning of the 19th century. The children of Jean-Etienne de Chezaulx³⁹⁴ were living in Strandsiden but close to the city centre, except for one, who lived next to the Toll buildings, at the end of Nordnes.

The spatial integration of the french people in Bergen followed the social and spatial organisation of the city, even revealing the ambiguous status of Jean-Etienne de Chezaulx, who was first a merchant but then had a function of consul, considered as a civil servant and who therefore lived in the city centre. But it's interesting to notice also, that he was living in front of the cathedral, that he sent some of his children to the Latin school of Bergen and had his daughter married to the vicar of Bergen, Marcus Friedrich Irgens³⁹⁵.

French protestant refugees from the Île de Ré

There is a reason for the de Chezaulx to be so close to the religion. In fact, it's the religion that made them leave France. Being protestant was really difficult in France during the 17th and 18th centuries, as they were discriminated against. Indeed, since the Edit de Nantes (which tolerated the protestant, made by the king Henri IV) was abrogated by Louis XIV in 1685. Protestants were no more allowed to practice their confession, as to baptised their children and raise them in the protestant religion. They were obliged to convert to the catholic religion, and most of the time by force : soldiers were sent all around France to quicken the conversions.

The Île de Ré, where the protestant religion was more tolerated than in the rest of France, was also part of this reform. Many of the protestants were converted to the catholicism by force and the situation became so terrible, that some of them decided to flee out of France. However, the island was already known by the french protestant to be a departure and starting point to other countries. Many members of the Butaud and de Chezaulx families had spread in the world : in Canada, Neederland, Germany, or even India. But Norway was a particular destination, because the de Chezaulx and Butaud families were

³⁹⁴ Fig. 21.

³⁹⁵ Marcus Friedrich Irgens, born in Faaberg in 1764, died in Bergen in 1822, they got married in 1792.

involved in the trade of the island, which most exported good was salt. Moving to Norway was following the trading ways of the island.

Jacques Butaud was the first to move to Bergen, aged seventeen, in 1697, with or followed by his sister, Anne-Hélène Butaud. Then in 1727, the niece of Jacob Butaud, Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx arrived in Bergen, aged fifteen, followed by her brother, Jean-Etienne de Chezaulx, in 1739, aged sixteen. They were sent by their families as soon as they were considered as adults and ready for the journey : that's why they were so young. Jan Nicolay Montclair was also native of the Île de Ré and left the island before 1734 (when he got married in Bergen), aged less than twenty six years old (he was born in 1708). These journeys were made in the ships trading between the north of Europe and the Île de Ré, with the constant risk of being caught by the authorities and sent back to France to prison.

Pierre and Denis Bossinot are mentionned in the church registers, but not that much, not because they were not following the protestantes rites, but because there are few registers left before the beginning of the 18th century. We have little information about them, but we know they were native of St Malo, and we don't know if they left France simply for trade or for religious reasons. Moreover, Pierre-Louis-Marie Framery didn't come from the Île de Ré, but from the harbour of Calais in the north of France. His involvment in the religion doesn't seem to have been important, as he appears in only one church register, for the baptism of his tow sons. He went away from France not because of religion issues, but because of his carreer in the consulates.

These french protestants (appart from Pierre-Louis-Marie Framery) were strongly involved in the religious life of the city, especially Jean-Etienne de Chezaulx and his uncle, Jacob Butaud who were godfathers a considerable amount of times : sixty-three times for Jacob Butaud between 1700 and 1748, and twenty-five times for Jean-Etienne de Chezaulx from 1739 to 1780. All the de Chezaulx children had their confirmation, at the age of sixteen. Besides, Thomas and Etienne-Daniel de Chezaulx had the chance to go to the Cathedral school of Bergen (also called the Latin school³⁹⁶). We also know that Henri-Laurent-Mosheim Framery³⁹⁷ went to that school and then studied in Copenhaguen university.

³⁹⁶ This scholl existed since the 12th century and was meant to prepare the boys to their future life of priest.

³⁹⁷ Henri-Laurent Mosheim Framery, born in Bergen in 1765, died after 1814.

A french identity kept through the generations ? :

Nevertheless, these french who left France to live their religion in peace and be respected were thinking about coming back to France one day, while integrating themselves in Bergen. Their jobs, as merchants and as consuls were a way to keep in touch with the country, even if it was a trading relationship. However, they also kept contact with their families and their country in an epistolary way. As a matter of fact, being a consul implied to send frequent letters to the ministry of foreign affairs, in Paris, to inform the ministry about the economic and diplomatic situation in Bergen. Moreover, the Butaud and de Chezaulx families kept in touch with their relatives in the Île de Ré until the end of the 19th century.

Some of the french went back to France on some circumstances, for affairs or vacation, like Jacob Butaud in 1719 in Bordeaux, or Pierre-Louis-Marie Framery in 1770 in Paris. But a very special event shows us how much these French were still in touch with France, even if they were thousand of kilometers away. Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx married Ludwig Lem in 1749, who owned the *Frønningen* wood company in Sognefjord. But in the fire of 1756, his buildings burnt down and he went bankrupt. Then, his three sons, Jens, Jacob and Daniel left Bergen in 1771 for the Île de Ré of their mother, where another uncle was waiting for them : Gustave de Chezaulx. They married their cousins in the Île de Ré, and Jens Lem³⁹⁸ became consul of the king of Denmark, Norway and Sweden in the Île de Ré. This family solidarity through the generations highlights the strong relationships kept between the french in Bergen and their families in France.

Conclusion :

The French in Bergen were particular in a sense that they were merchants then consuls for most of them, except for Jan-Nicolay Montclair who was a craftsman. However, they belonged to the social layer of the Bourgeoisie, by their profession, their social habits and their origins.

The integration and identity issues where at stake in Bergen for these French as bourgeois protestants who left their country for Norway, defending the interests of a country they were no longer allowed to live in. Integration was necessary for them, as a way to promote the french trade and interests, in building relationships with other merchants from

³⁹⁸ Born in Bergen in 1750, died in the île de Ré in 1804.

Bergen, Germany or other countries. The identity was at stake also as they were french people who kept relationships with their emigration country.

Annexes

Table des illustrations et tableaux :

Figure 1 Jacob Butaud. Réf : Jacob Buttaud, Bergen Kunst Museum, BB.M.303. Illustration extraite de A. M. Wiesener, "Om utlandske konsuler i Bergen", op. cit.....	20
Figure 2 Jean-Etienne de Chezaulx, peinture présente en 1916 dans la Bergens Billedgalleri. Illustration extraite de A. M. Wiesener, "Om utlandske konsuler i Bergen", op. cit.....	21
Figure 3 Tableau des prises de fonction consulaires au poste de Bergen.....	27
Figure 4 L'école de la cathédrale, par Knud Knudsen. Universitet Biblioteket i Bergen KK-1318-1350, 01.01.1863 - 31.12.1865. Située Lille Øvregate 38, elle est encore visible.....	30
Figure 5 Carte de la Scandinavie au XVIIe-XVIIIe siècle, P. Jeannin, L'Europe du Nord-Ouest et du Nord aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris : Presses Universitaires de France, 1987, p. 90.....	35
Figure 6 Carte de Bergen en 1801, avec mention des quartiers, de certaines rues et des principaux édifices. Fonds de carte : Bergen 1801-layer, Arne Solli, 2007.....	54
Figure 7 Bergenhus : Håkonshallen et Rosenkrantz tårnet. Photo : Bergenhus Festning.....	55
Figure 8 Maison selon plan à deux pièces, Sandviksvei 38c, date de 1759. Tous les plans sont issus du livre de M. Kjernes. Kjøventur dit cuisine, et stue : salon.....	57
Figure 9 Maison de « riches », selon le "Asymmetrical plan", Kroken 1 M., date de 1728. Le rez de chaussée (1 etasje) comportait une boutique.....	58
Figure 10 Maison plus modeste, selon le "asymmetrical plan", Lille Øvregate 13. , date de 1766. Vaerelse veut dire pièce.....	59
Figure 11 Maison construite en 1797 selon le "symmetrical plan", Kong Oscarsgate 48, sal veut dire salle....	60
Figure 12 Carte de Bergen en 1740, anonyme, issue du livre de Harris.....	61
Figure 13 Bryggen, tel qu'il apparaît aujourd'hui, pris depuis l'autre rive : Strandsiden, sur la péninsule de Nordnes. Photo personnelle.....	62
Figure 14 Répartition spatiale des élites de la ville, selon Le registre de propriété de 1686 et Le registre de taxe de 1689 de Bergen. Carte de Solli A., "Urban space and household forms", op. cit., 2007.....	65
Figure 15 Répartition spatiale des métiers par foyer, selon le recensement de 1801. Carte de Solli A., "Urban space and household forms", op. cit., 2007.....	67
Figure 16 Localisation de la demeure de Denis Bossinot de 1686 à 1696. Fonds de carte : Bergen 1801-layer, 2007.....	69
Figure 17 Localisations des demeures successives de Peder Rafnsberg, mari de Bertrane Bossinot, de 1720 à 1730. Fonds de carte : Bergen 1801-layer, 2007.....	70
Figure 18 Localisation de la demeure de Christian Montagne, mari d'Anne Bossinot, en 1753. Fonds de carte : Bergen 1801-layer, 2007.....	71
Figure 19 Localisation des demeures de Jacob Butaud, de 1708 à 1731. Fonds de carte : Bergen 1801-layer, 2007. Voir liste des adresses en annexe.....	72
Figure 20 Localisation des demeures de Jean-Etienne de Chezaulx (en rouge) et peut-être celle de Ludwig Lem, mari de Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx (en vert) en 1753. Fonds de carte : Bergen 1801-layer, 2007....	74
Figure 21 Localisation des demeures des enfants de Chezaulx en 1801, la veuve de Etienne-Daniel de Chezaulx (1), Thomas de Chezaulx (2), Sophia Irgens(3), Catrina MacFarlane (4), Anne Christine Meyer (5). Fonds de carte : Bergen 1801-layer, 2007.....	76
Figure 22 Vitrail mentionnant le nom de Jacob Butaud, 1726, origine inconnue. Bergen Museum, De kulturhistoriske samlinger, Universitetet i Bergen.....	100
Figure 23 L'île de ré, carte réalisé par P. Déz, Histoire des protestants et de l'Eglise réformée de l'île de Ré .	102
Figure 24 Image extraite de Les Maximes de la Sagesse humaine ou le Portrait d'un honnête homme, et Den Menneskelige Viisdoms Regler, eller en Dydig Mands Skilderie, Archives de la bibliothèque universitaire de Bergen.....	115
Figure 25 Arbre généalogique de la famille Bossinot.....	135
Figure 26 Arbre généalogique de la famille Butaud.....	136
Figure 27 Arbre généalogique de la famille de Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx.....	137
Figure 28 Arbre généalogique de la famille de Jean-Etienne de Chezaulx.....	138
Figure 29 Arbre généalogique de la famille de Jan-Nicolay Montclair.....	139
Figure 30 Arbre généalogique de Pierre-Louis-Marie Framery.....	140
Figure 31 Liste des adresses de Peder Rafnsberg dans la 14 rode de 1720 à 1730.....	141
Figure 32 Liste des adresses de Jacob Butaud dans la 9 rode de 1708 à 1731.....	141
Figure 33 Carte de l'implantation des consuls Français au XVIIIe siècle, Anne Mézin, Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792), 1997.....	142

Arbres généalogiques :

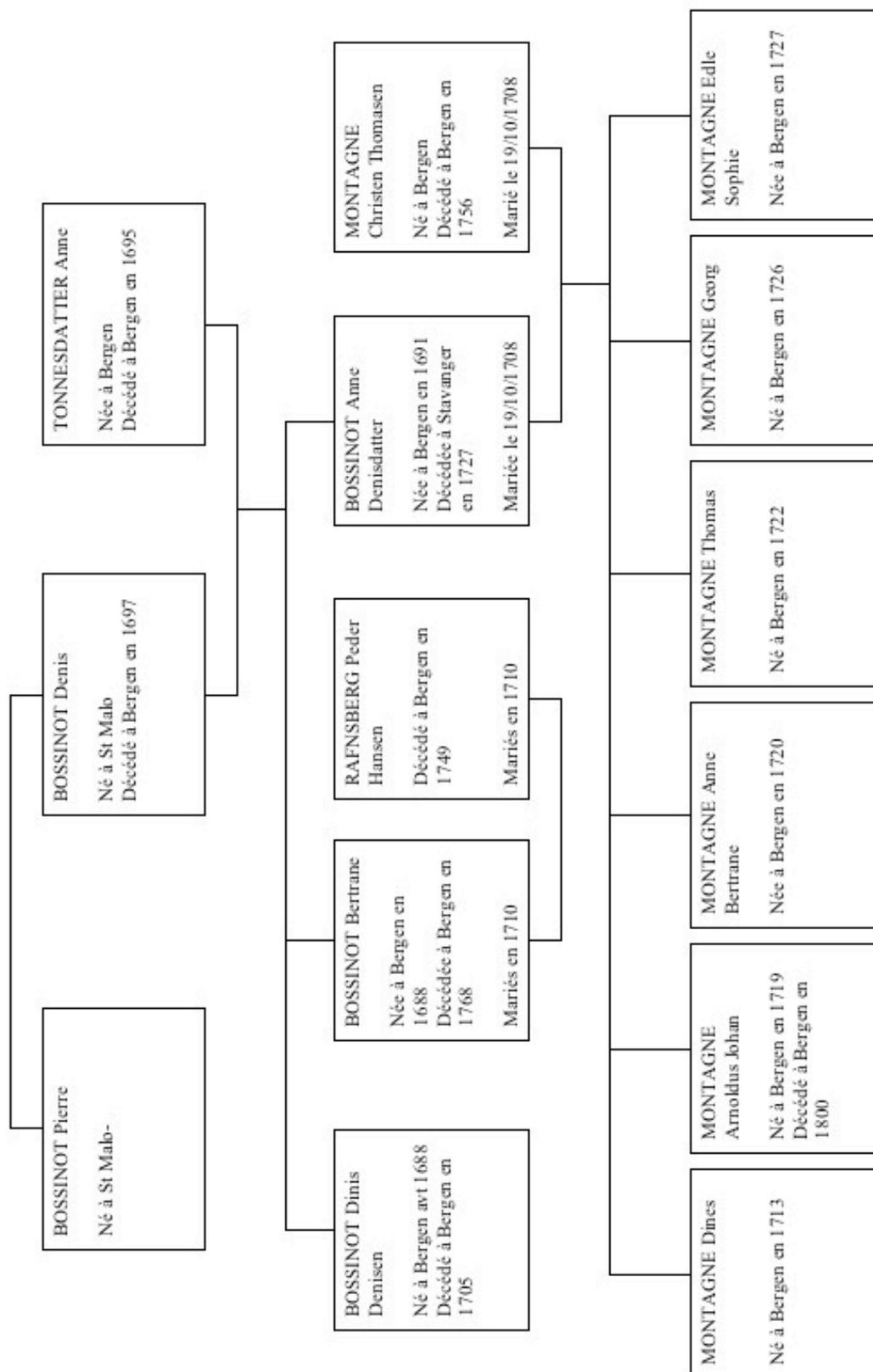


Figure 25 Arbre généalogique de la famille Bossinot

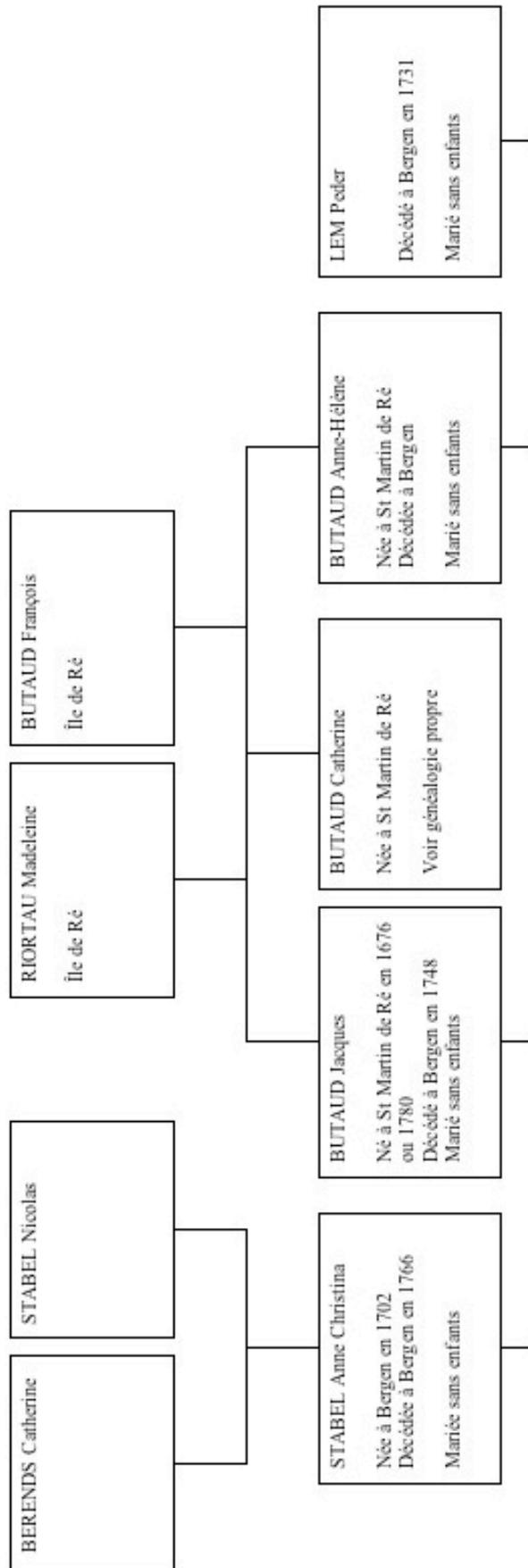


Figure 26 Arbre généalogique de la famille Butaud

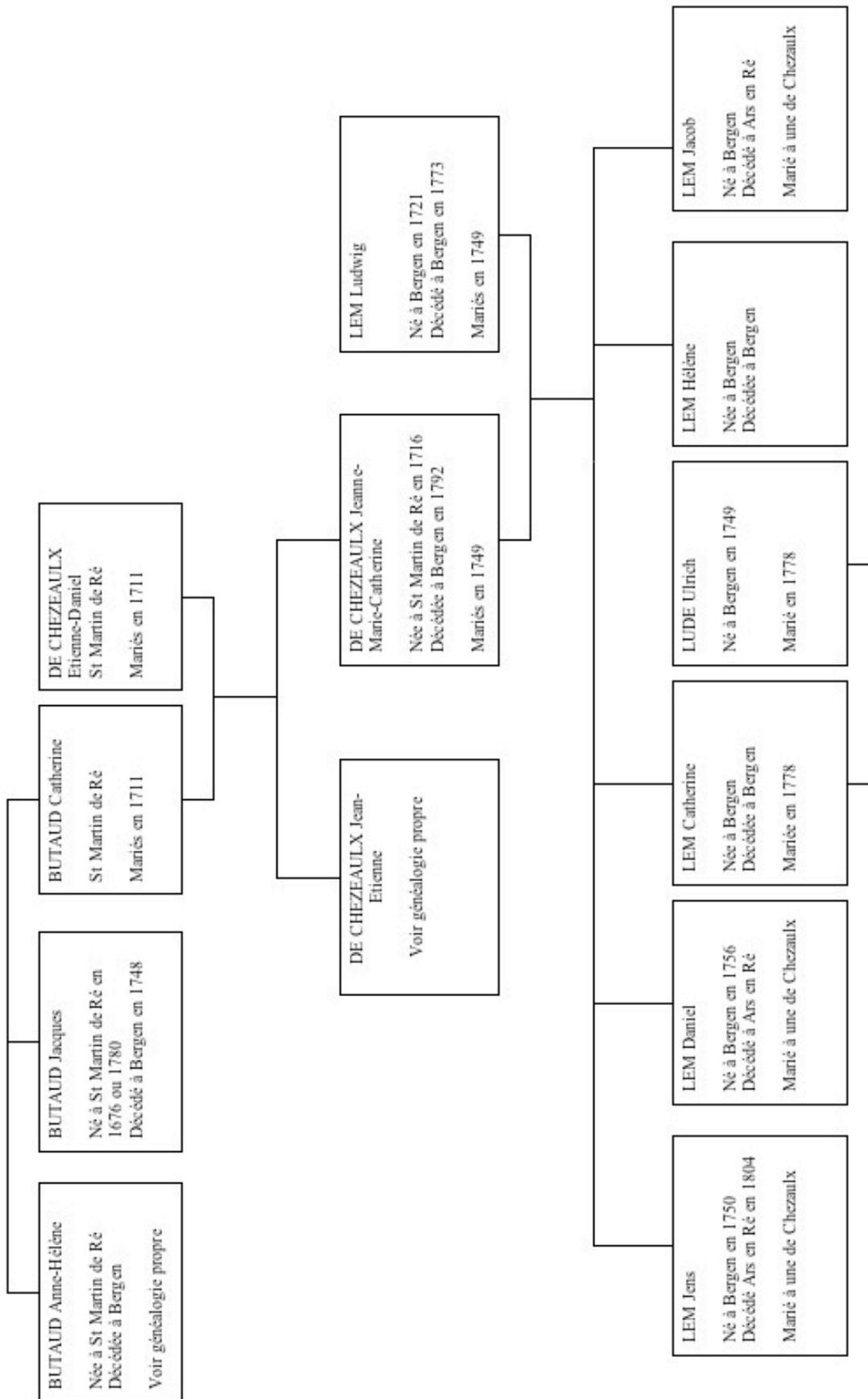


Figure 27 Arbre généalogique de la famille de Jeanne-Marie-Catherine de Chezaulx

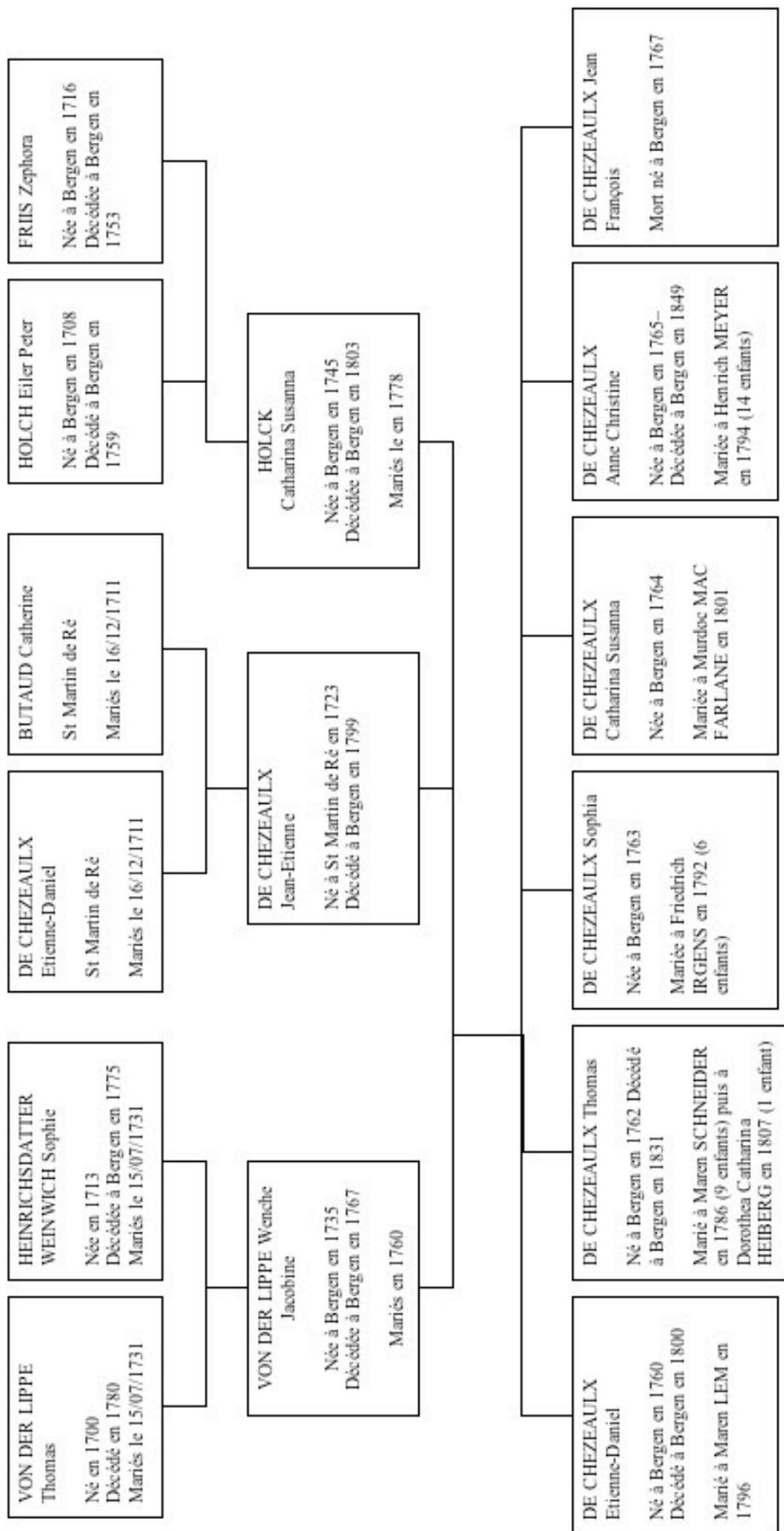


Figure 28 Arbre généalogique de la famille de Jean-Etienne de Chezaulx

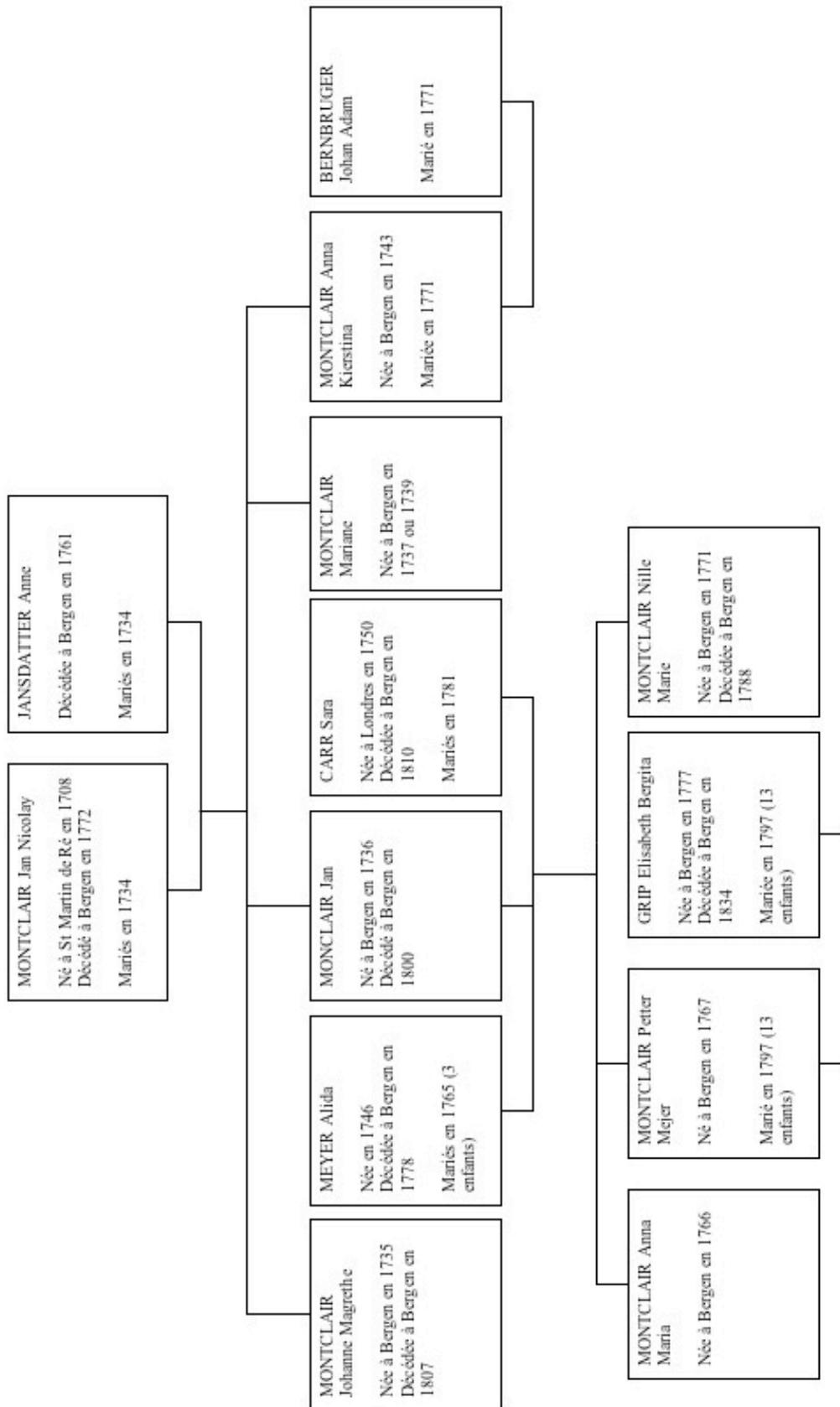


Figure 29 Arbre généalogique de la famille de Jan-Nicolay Montclair

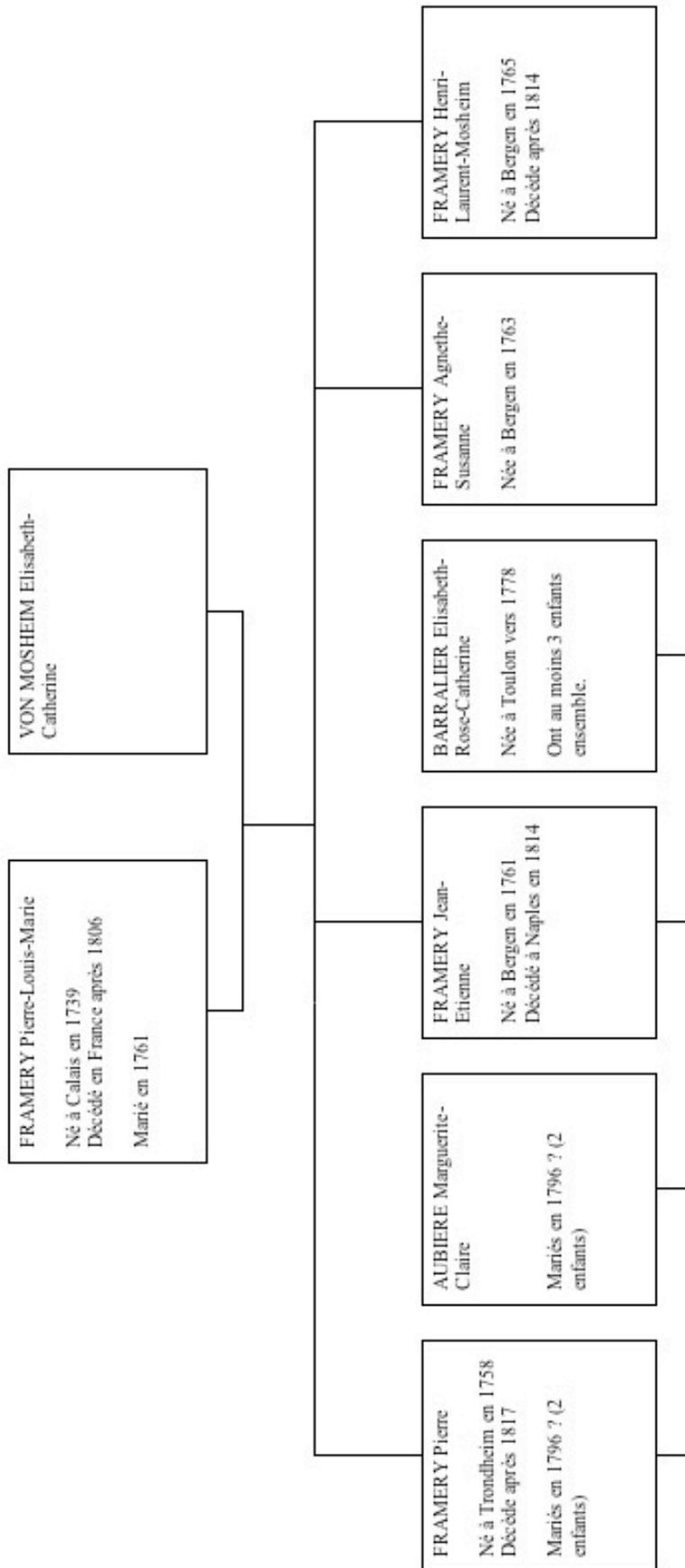


Figure 30 Arbre généalogique de Pierre-Louis-Marie Framery

Listes des adresses de Peder Rafnsberg et de Jacob Butaud :

Date	No dans la 14 rode	Rue actuelle	Référence sur la carte
1720	20-0	Strandgaten 5	1
1721	10-0 ; 7-3	Saltødegaarden 6 ; Strangaten 13	2 ; 3
1727	2-0	Strandgaten 17	4
1729	4-0	Strandgaten 16	5
1730	2-0	Strandgaten 17	4

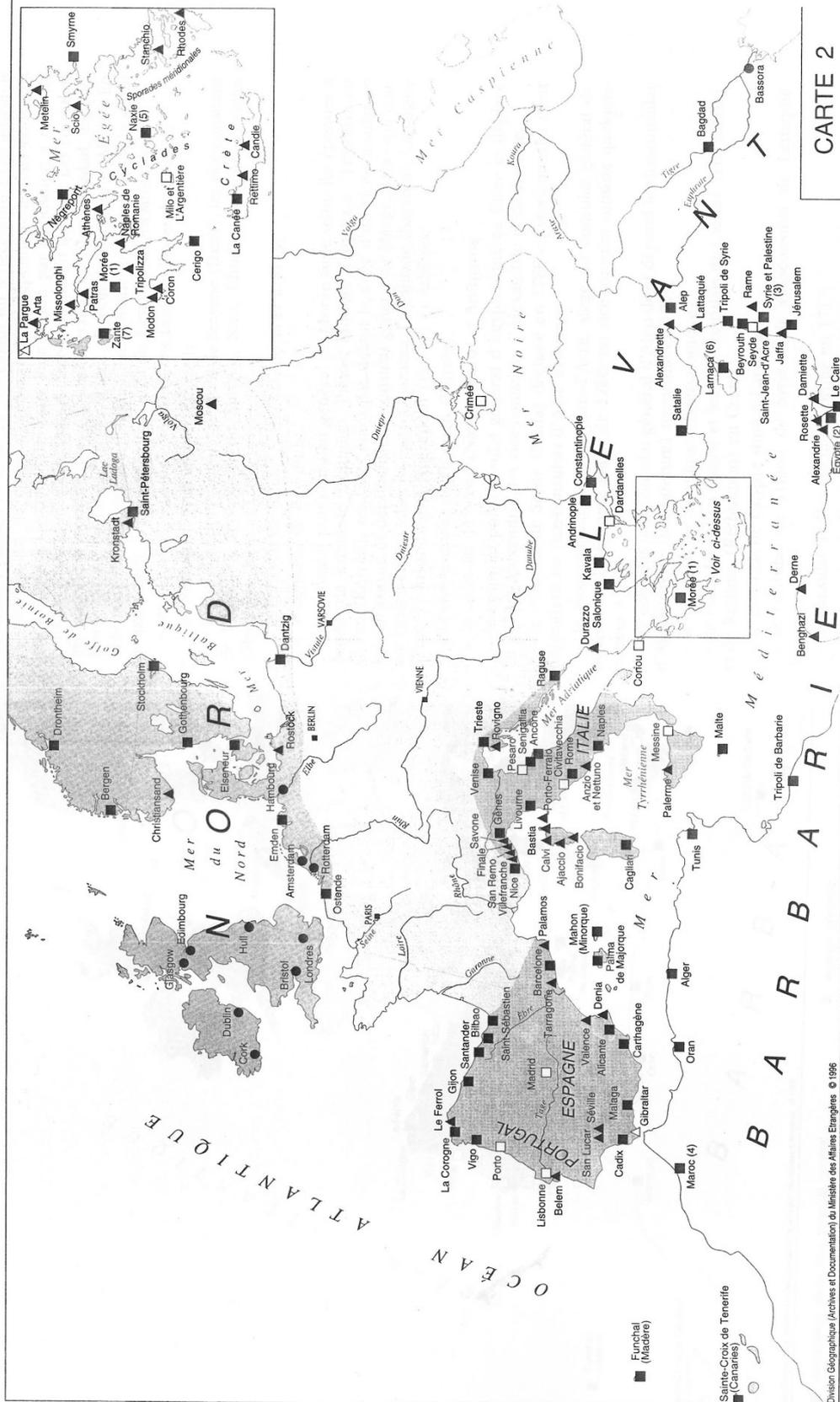
Figure 31 Liste des adresses de Peder Rafnsberg dans la 14 rode de 1720 à 1730

Date	No dans 9 rode	Rue actuelle	Référence sur la carte
1708	90		0
1720	20-0	Vestre Muralmendingen 3	1
1721	20-0, 15-0	Vestre Muralmendingen 3 ; Østre Muralmendingen 6	1 ; 2
1727	12-0	Østre Muralmendingen 12	3
1729	18-0	Østre Muralmendingen 10	4
1730	18-3	tilligger No. 1	5
1731	6-0	Strandgaten 53	6

Figure 32 Liste des adresses de Jacob Butaud dans la 9 rode de 1708 à 1731

Carte consulaire :

IMPLANTATION DES POSTES CONSULAIRES FRANÇAIS AU XVIII^e SIÈCLE



- Ambassade siège d'un consulat général
 - Consulat général
 - Consulat reclassé en consulat général
 - Consulat
 - Consulat général ou consulat déclassé en vice-consulat
 - Vice-consulat reclassé en consulat
 - Agence générale
 - Agence ou commissariat de la Marine
 - Comptoir de la Compagnie des Indes reclassé en consulat
 - ▲ Vice-consulat
 - △ Vice-commissariat de la Marine
 - △ Agent précaire
- Division Géographique (Archives et Documentation) du Ministère des Affaires Étrangères © 1986

(1) Le consulat puis consulat général de Morée est situé selon les époques à Naples de Romanie, Patras, Modon, Tripolizza ou Coron, ces villes étant par défaut le siège d'un vice-consulat.
 (2) Le consulat puis consulat général d'Égypte situé au Caire est déplacé en 1777 à Alexandrie.
 (3) Le siège du consulat général de Syrie et de Palestine est situé à partir de 1786 à Saint-Jean-d'Acre.
 (4) La France dispose au Maroc jusqu'en 1718, puis à partir de 1767 d'un consulat général situé à Salé, Tétouan ou Tanger selon les époques.
 (5) Consulat de Naxie, Paros et Aniparos.
 (6) Larmaca est le siège du consulat de Chypre.
 (7) Consulats de Zante et des îles vénitennes.

Figure 33 Carte de l'implantation des consuls Français au XVIII^e siècle, Anne Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, 1997

Sources:

Sources iconographiques :

- *Jacob Buttaud*, Artiste et date inconnus, Bergen Kunst Museum, BB.M.303.

Sources manuscrites :

Statsarkivet i Bergen (Archives d'Etat de Bergen) :

- Bergen skifteprotokoll, Statsarkivet i Bergen
 - No.7, 1796-1826
 - No.3, 1737-1748
- Kard Arkivet, Statsarkivet i Bergen
- Sollieds Arkiv, Statsarkivet i Bergen

Archives nationales :

- AE BI 451, Correspondance Consulaire Copenhague, 1718-1748
- AE BI 407, Correspondance Consulaire Bergen, 1716-1792
- AE BI 39-74, Espagne, Portugal, Italie, Nord
- AE BIII 416-418, Consulat, Mémoires et documents concernant la Norvège
- AE BIII, 7 fol 20 : Butaud
- AE BIII, 21 fol 57 : De Chezaulx
- AE BIII, 18 fol 25; 244 II pièce 120 : Framery
- Mar B7 453 : *Mémoire du 24 février 1787 sur l'Etat du commerce des Français et celui de toutes les autres nations commercant à Berghen et autres port de Norvège*
- Mar B7 518-519, Etat des consuls de 1781
- Mar C7 64, dossier De Chezaulx
- Mar C7 110, dossier Framery

Archives du Ministère des affaires étrangères :

- Personnel, 1e série nominative reliée, relié 17, microfilm 2685, fol. 169 à 181, famille De Chezaulx
- Personnel, 1e série nominative reliée, relié 32, microfilm 2695, fol. 62 à 92 et 125 à 161, famille Framery
- Correspondance consulaire et commerciale, Bergen, Tome 2., 1793-1819
- Mémoires et documents, Danemark, 4., *Mémoire de Mr de Bonrepas Amb(assadeur) de France en Danemarck en forme de relation au roi Louis XIV sur le commerce et la navigation des Dannois, 1699*
- Mémoires et documents, fonds divers, Danemark, 9. Instruction de Framery (28 mai 1794)
- Acquisitions extraordinaires, 1-2, (16 pièces), papiers de Pierre-Louis-Marie Framery et de Pierre Framery

Bibliothèque nationale de France :

- Mss. Clairambault N° 857, folio 6, *Mémoire des observations faites par les directeurs de la Compagnie du Nord pendant le voyage qu'ils ont fait pour exécuter l'ordre de Monseigneur et de luy rendre compte en détail (1671)*

Sources imprimées :

- *De Franske i Bergen, En Hæderssang*, Kobenhavn, 1795

- *Fortegnelse over endeel Bøger, som efter afgangne Fransk Handels Commissair Etienne Daniel Chezaulx bliver ... ved offentlig Auction opraaft til Bortsælgelse*, Bergen, 1801, 32 p.
– BB

- *Lovsang over de franske Matrosers store Bistand imod det brandlidte Bergens Borgerskab ved Stadens ulykkelige Ildebrand den 20. Januari 1795*, Kobenhavn, 1795

- Bøgh J., *Uddrag of "Bergens Borgerbog" for Tidsrummet 1752-1800, Fortegnelse over de Haandværksmestre, som i dette Tidsrum har erhvervet Borgerskap i Bergen*, Bergen : Bergen museum, 1892

- Kerguelen-Trémarec Y. J. (de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux Côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcedes & de Norwége : Fait en 1767 & 1768*, Paris : Claude-Antoine Jombert, 1771

- La Martinière P.-M. (de), *Voyage des pays septentrionaux : dans lequel se voit les mœurs, maniere de vivre, & superstitions des Norweguiens, Lappons, Kiloppes, Borandiens, Syberiens, Samojedes, Zembliens & Islandois*, Paris : Louis Vendorsme, 1671

- La Tocnaye J.-L. (de), *Promenade d'un francais en Suede et en Norvege*, 2 Tomes, Brunswick : P.F. Fauche, 1801

Sources numérisées :

- *Digital Arkivet*, Archives norvégiennes en ligne, [En ligne], <http://digitalarkivet.uib.no/>, (le 18/01/2007)

- Digitalarkivet (concepteur), *1801-telling for 1301 Bergen/Census of 1801 for Bergen*, Base de données, [En ligne], Créé en 1998, Mise à jour du 29/10/1999, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=23&filnamn=f11301&fjernsok=true> , (le 01/07/2007)

- Digitalarkivet (concepteur), *Døypte i Bergen 1668-1815/Baptisms in Bergen 1668-1815*, Base de données, [En ligne], Créé en 1991, Mise à jour du 17/11/2005, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=2&filnamn=dp12011668&gardpostnr=1&sokefelt=vis> , (le 15/01/2007)

- Digitalarkivet (concepteur), *Konfirmerte i Domkirken i Bergen 1763-1780/Confirmations in*

- Domkirken in Bergen, 1763-1780*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 08/08/2002, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=DKKF1763&spraak=e&metanr=2444> , (le 15/01/2007)
- Digitalarkivet (concepteur), *Konfirmerte i Domkirken, Bergen 1781-1791/Confirmations in Domkirken, Bergen, 1781-1791*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 30/08/2002, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dkkf1781&spraak=e&metanr=2464> , (le 15/01/2007)
- Digitalarkivet (concepteur), *Vigde i Bergen 1663-1816/Mariages in Bergen 1663-1816*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 30/06/1999, Bergen : Digitalarkivet, 2004, http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=vigd1663_1&spraak=e&metanr=148 , (le 15/01/2007)
- Digitalarkivet (concepteur), *Døde i Bergen 1668-1815/Burials in Bergen 1668-1815*, Base de données, [En ligne], Créé en 1990, Mise à jour du 20/04/1999, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=9&filnamn=bedo1668&visdok=vis> , (le 15/01/2007)
- Digitalarkivet (concepteur), *Koppskatt for Bergen 1689/Poll tax for Bergen 1689*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 24/02/1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=kopp1689&spraak=e&metanr=88> , (le 15/01/2007)
- Digitalarkivet (concepteur), *Fattigskatt i Nykirkesoknet 1757-1816*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 29/12/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=BERG1757&spraak=e&metanr=1816> , (le 15/01/2007)
- Digitalarkivet (concepteur), *Register til pantebok for Bergen 1680-1691/Register of mortgages for Bergen 1680-1691*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 20/05/2003, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=pb13011680&spraak=e&metanr=2605> , (le 15/01/2007)
- Digitalarkivet (concepteur), *Sollieds skifteavskrifter for Bergen 1675-1852/Probate registry for Bergen 1675-1852*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 01/02/2007, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=4&filnamn=sk12011675solliedskift&fjernsok=true> , (le 15/04/2007)
- Ersland G. A. et Solli A., *Grunnbok for Bergen 1686/The real estate register from Bergen 1686*, <http://gandalf.aksis.uib.no/bergis/GBB1686.page>
- Ersland G. A. et Solli A., *Grunnbok for Bergen 1753/The real estate register from Bergen 1753*, <http://gandalf.aksis.uib.no/bergis/GBB1753.page>

- Kirkevergen i Bergen/DIS-Hordaland (concepteur), *Gravstøtter i Bergen sentrum/Tombstones in Bergen city*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 08/09/2004, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=gs13010000&spraak=e&metanr=2921> , (le 15/01/2007)
- Nedrebø Y. (concepteur), *Kommunikantar Korskirken, Bergen, 1790/Communicants in Korskirken, Bergen, 1790*, Base de données, [En ligne], Créée en 1988, Mise à jour du 20/01/1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=17&filnamn=kk1790&visdok=vis>, (le 15/01/2007)
- Nedrebø Y. (concepteur), *Kommunikantar Nykirken, Bergen, 1790/Communicants in Nykirken, Bergen, 1790*, Base de données, [En ligne], Créée en 1988, Mise à jour du 20/01/1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=19&filnamn=nk1790&visdok=vis> , (le 15/01/2007)
- Nedrebø Y. (concepteur), *Borgerskap i Bergen 1600-1751/Citizenship in Bergen 1600-1751*, Base de données, [En ligne], Créée en 1991, Mise à jour du 08.02.1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=2&filnamn=borg1600&visdok=vis>, (le 15/01/2007)
- Rasmussen A. A. (concepteur), *Register: dombok for byfogden i Bergen frå 1699/Register of the Verdict protocol for Bergen since 1699*, Base de données, [En ligne], Créée le 02/04/2004, Mise à jour du 02/04/2004, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=8&filnamn=Db13011699&fjernsok=true>, (le 15/04/2007)
- Rasmussen A. A. (concepteur), *Register av dombok for byfogden i Bergen 1702/Register of the Verdict protocol for Bergen in 1702*, Base de données, [En ligne], Créée le 19/06/2007, Mise à jour du 19/06/2007, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=1&filnamn=db12011702&fjernsok=true>, (le 01/07/07)
- Skrolsvik T. E.(concepteur), *Døpte m/fadre i Nykirken, Bergen 1700-1780/Baptised in Nykirken in Bergen 1700-1780*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 05/02/2003, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dp13011700nk&spraak=e&metanr=2566>, (le 15/01/2007)
- Skrolsvik T. E.(concepteur), *Fadrar til dåp i Domkirken i Bergen 1719-1780/Godfathers in Domkirken in Bergen 1719-1780*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 10/06/2005, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dp12011719dk&spraak=e&metanr=3167>, (le 15/01/2007)
- Skrolsvik T. E.(concepteur), *Døypte m/fadre i Korskirken i Bergen 1686-1760/Baptised in Korskirken local parish 1686-1760*, Base de données, [En ligne], Mise à jour du 09/01/2007, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=dp12011686&spraak=e&metanr=3344>, (le

15/01/2007)

- Ugulen J. R. (concepteur), *Grunnebok for Bergen 1686/The real estate register from Bergen 1686*, Base de données, [En ligne], Créé en 2003, Mise à jour du 20/09/2003, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/da/Grunnbok.htm> , (le 15/01/2007)

- Ulvund F. (concepteur), *Elevprotokollen for Bergen Katedralskole 1749-1867/The pupils at Bergen Cathedral school 1749-1867*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=23&filnamn=Katt1867&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

- Ulvund F. (concepteur), *Ringingar for døydde personar i Mariakirken 1660-1752/Bellings for deceased persons in Mariakirken 1660-1752*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=11&filnamn=Mari1660&visdok=vis>, (le 15/01/2007)

- Ulvund F. (concepteur), *Bergens handelsflåte 1688/Bergen's mercantile marine 1688*, Base de données, [En ligne], Créé en 2000, Mise à jour du 20/09/2000, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=mt12011714b&spraak=n> , (le 17/01/2007)

- Vigerust T. H. (concepteur), *Manntall over Bergen bys innvånere 9. mai 1714/Census of Bergen citizens of 9 mai 1714*, Base de données, [En ligne], Créé le 17/01/2007, Mise à jour du 17/01/2007, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&filnamn=mt12011714b&spraak=e&metanr=3790> , (le 18/01/2007)

- Vigerust T. H. (concepteur), *Overformyndernes spesifikasjon over verger som mistet hus og eiendom i brannen i Bergen (1702) samt skadene på barnpengekapitaler, 29/11 1703//Census of legal guardians for Bergen 1703*, Base de données, [En ligne], Créé le 08/02/2007, Mise à jour du 08/02/2007, <http://digitalarkivet.uib.no/DA/mt12011703Ovenformynderrulle.htm> , (le 15/04/2007)

- Vigerust T. H. (concepteur), *Overformyndernes designasjon over formyndere og umyndiges kapital i Bergen, 3. mai 1714 (med Magistratens tillegg 9. mai) /Census of legal guardians for Bergen 1714*, Base de données, [En ligne], Créé le 06/02/2007, Mise à jour du 06/02/2007, <http://digitalarkivet.uib.no/DA/mt12011714Overformynderrulle.htm> , (le 15/04/2007)

- Vigerust T. H. (concepteur), *Ligningsmanntall for Krigsstyr av Bergen by 1715 (8/8 1715)/Tax census for Bergen 1715*, Base de données, [En ligne], Créé le 25/01/2007, Mise à jour du 25/01/2007, <http://www.digitalarkivet.no/da/mt12011715.htm> , (le 15/04/2007)

- Vigerust T. H. (concepteur), *Ligningsmanntall for Krigsstyr av Bergen by, unntatt de geistlige og kontoriske, 1713/Tax census for Bergen 1713*, Base de données, [En ligne], Créé le 20/01/2007, Mise à jour du 20/01/2007, <http://www.digitalarkivet.no/da/mt12011713.htm> , (le 15/04/2007)

- Vigerus T. H. (concepteur), *Bergen bys befolkning 1700-1730*, Base de données, [En ligne], Créé le 16/09/2000, Mise à jour du 12/10/2003 <http://www.vigerust.net/by/bergenindex.html>,

(le 01/07/2007),

- Vikøren Ø. (concepteur), *Ekteskapsløyve Bergen stift 1717-1804/Marriage licences in Bergen 1717-1804*, Base de données, [En ligne], Créée en 1989, Mise à jour du 19/01/1998, Bergen : Digitalarkivet, 2004, <http://digitalarkivet.uib.no/cgi-win/webcens.exe?slag=visbase&sidenr=15&filnamn=ektebevi&visdok=vis> , (le 15/01/2007)

Bibliographie :

Avertissement : Etant donné l'éloignement physique des bibliothèques universitaires françaises et étant donné ma connaissance relative du norvégien, j'ai dû me circonscrire aux livres de langue française et anglaise que j'avais à ma disponibilité à la bibliothèque de l'Université de Bergen. Je mentionne donc de nombreux titres que j'aurais aimé consulter, mais dont la lecture m'était impossible.

- Angiolini F. et Roche D. (dir.), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris : EHESS, 1995

- *Analyse de réseaux et histoire : une bibliographie*, Lemercier C, [En ligne], <http://lemercier.ouvaton.org/document.php?id=49&format=print> , (le 18/04/2007)

- *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1993, N. 4, juillet - août 1993, Paris : EHESS, 1993

- Barton H. A., *Northern Arcadia : Foreign travelers in Scandinavia, 1765-1815*, Illinois : Southern Illinois University Press, 1998.

- Barton H. A., *Scandinavia in the Revolutionary Era : 1760-1815*, Minneapolis : University of Minnesota press, 1986

- Battail J.-F., Boyer R., Fournier V. et alii, *Les sociétés scandinaves : de la Réforme à nos jours*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992

- Bély L., *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris : Fayard, 1990

- Bendixen B.E., « Den franske eskadre i Bergen 1794-95 og branden 20 de januar 1795 », *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No. 6, Bergen : Foreningen, 1900, p. 1-8

- *Bergen 1686-1888*, Ersland G. A. et Solli A., Cartes interactives de Bergen de 1686 à 1888, Base de données, Créée en 2007, Mise à jour de janvier 2007, [En ligne], <http://noa.uib.no/kart/bergis/viewer.htm> , (le 18/01/2007)

- Bernhardt B., *La Norvège : Livres et articles en langue française : Traductions littéraires*, Bibliographie, Oslo-Paris : Universitetsforlaget - Lettres modernes Minard, 1970

- Bjercknes K., *Gamle Borgerhus i Bergen*, 2 Tomes, Bergen : Universitetsforlaget, 1961-1978, http://www.ub.uib.no/elpub/Bjercknes/borgerhus_125.html (vue le 01/07/2007)

- Boissonnade P., Charliat P.-J., « Les relations économiques entre la France et les Pays du

Nord du XVIIe au XVIIIe siècle », *Rapports présentés au congrès : VIe Congrès international des sciences historiques*, Oslo : Le comité organisateur du congrès, 1928

- Boissonnade P., Charliat P.-J., « Colbert et la Norvège (1661-1683) », *Rapports présentés au congrès : VIe Congrès international des sciences historiques*, Oslo : Le comité organisateur du congrès, 1928

- Boissonnade P., Charliat P.-J. et Hauser H., *Colbert et la Compagnie de Commerce du Nord : 1661-1689*, Paris : Bibliothèque d'histoire économique, 1930

- Bottin J. et Cabentous A. (dir.), *Lectures de la ville : XVe-XXe siècles, Histoire, économie et société*, 1994, No. 3, Paris : CDU-SEDES, 1994

- Bottin J. et Calabi D. (dir.), *Les étrangers dans la ville : Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris : Editions de la Maison Sciences de l'homme, 1999

- Cabentous A., *Les citoyens du large : Les identités maritimes en France : XVIIe-XIXe siècles*, Paris : Aubier, 1996

- Carrington P. J., Scott J. et Wasserman S., *Models and methods in social networks analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 2005

- Castberg A. St, "Stabel-slektens eldste ledd.", *Norsk Slektshistorisk Forening*, No. 13, Oslo : Norsk slektshistorisk forening, 1951, p. 76-118

- Charliat P.-J., « Réfugiés français en Norvège : Le Consulat français à Bergen au temps de Louis XIV », in *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 77^e année, 1^e de la 6^e série, Paris : Librairie Fischbacher, Janvier-Mars 1928

- Charliat P.-J., « Les relations commerciales entre la France et les réfugiés protestants de Norvège au XVIIe siècle », *Rapports présentés au congrès : VIe Congrès international des sciences historiques*, Oslo : Le comité organisateur du congrès, 1928

- Charliat P.-J., *Mémoires inédits de Thor Møhlen à la cour de France : 1699, précédés d'une introduction sur « Les relations économiques entre la France et le nord de l'Europe septentrionale à la fin du XVIIe siècle »*, Bergen, 1927, p. 5-36

- *Congrès International des Sciences Historiques d'Oslo de 1928*, Paris: Presses Universitaires de France, 1928

- Cougot R. et Trebbi M., *Sel de Saintonge et poissons norvégiens, Le commerce de sel entre Saintonge et Bergen en Norvège en XVIIIe siècle*, Bergen : Det Hanseastike Museum og Schøstuene, 2004, 31 p.

- Danielsen R. (dir.), *Norway : A history from the Vikings to our own times*, Oslo : Scandinavian University Press, 2002

- Delavaud L., *Les français dans le Nord : notes sur les premières relations de la France avec les royaumes scandinaves et la Russie septentrionale depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVIe*

siècle, Extrait du "Bulletin de la société Normande de géographie", Rouen : Imp. E. Cagniard, 1911

- Delumeau J., *Naissance et affirmation de la réforme*, Paris : Presses Universitaires de France, Nouvelle Clio, 1973

- Descimon R., "Milice bourgeoise et identité citadine à Paris au temps de la Ligue", *Annales ESC*, juillet-août 1993, Vol. 48, No. 4, p. 885-906,
http://www.persee.fr/pageAsPDF/148718/page_ahess_0395-2649_1993_num_48_4_T1_0885_0000.pdf (vu le 01/09/07)

- Déz P., *Histoire des protestants et de l'Eglise Réformée de l'Île de Ré*, La Rochelle : F. Pijollet, 1926

- Dubost J.-F., *La France italienne, XVIe-XVIIe siècle*, Paris : Aubier, 1997

- Einne-Grønn S.H, *Slegten Michelet : Genealogisk personalhistoriske meddelelser*, Christiania : Centraltrykheriet, 1919

- Engelstad S., "Studenter fra Bergens Katedralskole 1732–1748." *Norsk Slettshistorisk Forening*, No. 20, Oslo : Norsk slettshistorisk forening, 1966, p. 338-344.

- Espelid K. L., "Korte betragtninger om handelen : Tilegnet Det nyttige selskab av Cancellieraad og Borgemeister Meyer, Å1775", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, Bergen : Foreningen, 2001, p. 139-141

- Fossen A. B., *Borgerskapets by : 1536-1800, Bergen bys historie*, T. 2, Bergen : Alma Mater, 1995

- François E., *Protestants et catholiques en Allemagne : identités et pluralisme*, Augsburg : 1648-1806, Paris : A. Michel, 1993

- Garrioch D. et Peel M., « Introduction : The social history of urban neighborhoods », *Journal of Urban History*, vol. 32, No. 5, juillet 2006, Beverly Hills-Calif : Sage Publications, 2006

- Geffroy A. M., *Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège*, Paris : Imprimerie Impériale, 1855

- Gotman A. (dir.), *Villes et hospitalité : les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 2004

- Grimnes, Ø.W., "Petanebryggen : Oprinnelsen til navnet", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No. 41, Bergen : Foreningen, 1935, p. 203-07

- Harris C. J., *Bergen i kart : fra 1646 til vårt århundre*, Bergen : Eide forlag i samarbeid med Bergen kommune, 1991

- *Histoire de la famille et analyse de réseaux*, *Annales de démographie historique*, Actes de

- l'European social science history conference, Berlin, mars 2004, Paris : Belin, 2006
- Hoock J., *Européens et espaces maritimes (1660-1790)*, Paris : Université Paris 7, 1998
 - *How to trace ancestors in Norway ?*, Nedrebø Y., [En ligne], Mise à jour du 16/03/2002, <http://digitalarkivet.uib.no/sab/howto.html> , (le 18/01/2007)
 - *Identités, acculturation et altérité*, Actes du VIIe congrès international pour la recherche interculturelle, Nanterre, 1999, Paris : L'Harmattan, 2002
 - *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVIe-XVIIIe siècles*, Actes du colloque tenu à l'université de Paris X - Nanterre les 24 et 25 avril 2003, Paris : Nolin, Collection Les Champs Libres, 2005
 - Jacob M. C., *Strangers nowhere in the world : the rise of cosmopolitanism in early modern Europe*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 2006
 - Jeannin P., *L'Europe du Nord-Ouest et du Nord aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Presses Universitaires de France, 1987
 - Jeannin P., Bottin J. et Pelus-Kaplan M.-L., *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, Paris : Presses de l'ENS, 2002
 - Jeannin P., Braunstein P. et Hoock J., *Marchands du nord : espaces et trafics à l'époque moderne*, Paris : Presses de l'ENS, 1996
 - Johnsen O.A., "Franske arkivstudier : optegnelser fra Paris' centralarkiver", in *Skrifter (Det Norske videnskaps-akademi i Oslo) / 2 Historisk-filosofisk klasse*, 1929, No. 4, Oslo : I kommisjon hos Dybwad, 1929
 - Johnsen O. A., *Innberetninger fra den franske legasjon i Kjøbenhavn (correspondance consulaire) vedrørende Norge 1670-1791, Rapports de la legation de France à Copenhague (correspondance consulaire) relatifs à la Norvège 1670-1791*, Oslo : i kommisjon hos Dybwad, 1934
 - Johnsen O. A., "Le commerce entre la France méridionale et les pays du nord sous l'ancien Régime", *Revue d'Histoire moderne*, No. 8, Paris : Rieder, 1927, p. 81-98
 - Johnsen O.A., "Lidt om Bergens handel og skibsfart paa Sydfrankrike under l'ancien regime : Væsentlig efter optegnelser i franske arkiver", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No.33, Bergen : Foreningen, 1927, p. 93-119
 - Johnsen O. A., "Organisation des recherches pour L'histoire du commerce et de la navigation des norvégiens pendant les temps modernes juqu'au XVIIIe siècle", Extrait de la *Revue historique*, Tome CLIX, Paris, 1928
 - *La diaspora des Huguenots : les réfugiés protestants de France et leur dispersion dans le monde, XVIe-XVIIIe siècles*, Actes du colloque "Le refuge huguenot. L'émigration des protestants de France et leur accueil dans les pays européens aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles" tenu à Castres et à Ferrières les 1 et 2 juillet 1995, Paris : H. Champion, 2001

- Lambert C. et Landry Y., "La reproduction sociale dans les familles françaises des immigrants partis de l'île de Ré au Canada au XVIIe siècle", in *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, Vol. 55, No. 3, hiver 2002
- Lazega E., *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris : Presses Universitaires de France, 1998
- Lehr H., *Les Protestants d'autrefois : sur mer et outre-mer : la marine de commerce, la marine de guerre, voyageurs et colonisateurs*, Paris : Fischbacher, 1907
- Lucassen J. et Lucassen L. (dir.), *Migration, migration history, history : old paradigms and new perspectives*, International and Comparative history, Vol. 4, Bern : Peter Lang, 1997
- Martens J., *Litteratur om Bergen : En bibliografi : Fra de eldste tider til og med 1973*, Bergen : Universitetsbibliotek, 1982
- Mellingen S., *En studie i innflyttingen av borgere til Bergen : en analyse av de personer som vant borgerskap i perioden 1692-1815, med henblikk på fødested og yrkesfordeling i Bergen*, Bergen : Universitet i Bergen, 1965
- Mercklé P., *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris : La Découverte, 2004
- Mézin A., *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris : Directions des archives et de la documentation, Ministère des affaires étrangères, 1997
- Moch L. P., *Moving Europeans : migration in Western Europe since 1600*, Bloomington : Indiana University Press, 1992
- Mohand K., *Sociologie de l'intégration*, Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1997
- Montandon A. (dir.), *Le livre de l'hospitalité, Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*, Paris : Bayard, 2004
- Nedrebø Y., "Bergen - frå Skandinavias største by til strilane sin hovudstad : om folketalsutvikling og flytting 1600 – 1900 », *Frå Fjon til Fusa : årbok for Nord- og Midhordland sogelag*, No. 1, Bergen : Sogelaget, 1990-1991, p. 35-67
- Nesse A., « Written and spoken languages in Bergen in the Hanse era », in Braunmüller K. et Ferraresi G. (éd.), *Aspects of Multilingualism in European Language History*, Hamburg studies in Multilingualism 2, Amsterdam : John Benjamins Publishing, 2003, p. 61-84
- Nicolaysen N., *Bergens borgerbok, T. 1: 1550-1751, Udg. efter offentlig foranstaltning*, 1878
- Ovenstad O., *Militærbiografier den Norske Haers officerer, T.1 : 1628-1814 A-H, T.2 : 1628-1814 I-W*, Oslo : Norsk slektshistorisk forening, 1948
- Pedersen A. F., *Bergen : streets broad and narrow*, Bergen : Histos forlag, 2005

- Pedersen N. Ø., "Scottish Immigration to Bergen in the Sixteenth and Seventeenth Centuries", in Murdoch S. et Grosjean A. (dir.), *Scottish communities in the Early Modern Period*, Leiden : Brill, 2005
- Pedersen N. Ø., *Skotsk innvandring til Norge I tidlig moderne tid*, Oslo : Universitet i Oslo, 2000
- Pelus-Kaplan M.-L., *Commerces, villes et marchands dans le monde hanséatique et l'Europe du nord-ouest aux XVIe et XVIIe siècles*,
- Pomeau R., *L'Europe des Lumières : Cosmopolitisme et unité européenne au XVIIIe siècle*, Paris : Stock, 1991
- Poussou J.-P., "Les mouvements migratoires en France et à partir de France de la fin du XVe siècle au début du XIXe siècle; approches pour une synthèse", *Annales de démographie historique* (1970), p.11-78
- Rasch-Engel R., "Ole Camstrup – prestesønnen fra Etne som skrev Norges første dikt på bygdemål.", *Norsk slektshistorisk forening*, No. 30, Oslo : Norsk slektshistorisk forening, 1986, p. 216-225
- Roche D., *Humeurs vagabondes, de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris : Fayard, 2003
- Roche D. (dir.), *La ville promise : Mobilité et accueil à Paris (fin XVIIIe-début du XIXe siècle)*, Paris : Fayard, 2000
- Rogan B., "Norvège, L'Auberge du bon secours", in Montandon A. (dir.), *Le livre de l'hospitalité, Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*, Paris : Bayard, 2004, p. 194-219
- Ruano-Borbalan J.-C. (dir.), *L'Identité : l'individu, le groupe, la société*, Paris : Ed. Sciences Humaines, 1998
- Ruggiu F.-J., « Les notions d' "identité", d' "individu", et de "self" et leur utilisation en histoire sociale », in *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVIe-XVIIIe siècles*, Actes du colloque tenu à l'université de Paris X - Nanterre les 24 et 25 avril 2003, Paris : Nolin, Collection Les Champs Libres, 2005, p. 395- 411
- Sahlin P., *Unnaturally French, Foreign citizens in the old regime and after*, London : Cornell university press, 2004
- Schnapper D. et Bachelier C., *Qu'est ce que la citoyenneté ?*, Paris : Gallimard, 2000
- Sée H., « Les Relations commerciales et maritimes entre la France et les Pays du Nord au XVIIIe siècle », in *La Revue Maritime*, nov. 1925, Toulon : Service Historique de la Marine, p. 592-609

- Sogner S. (dir.), *Norsk Innvandringshistorie, T.1 : I Kongene tid 900-1814*, Oslo : K. Kjeldstadli, 2003, p. 212-213
- Solli A., "Urban space and household forms", in Nilson L. (ed.), *Urban Europe in Comparative Perspective*, Studies in Urban history 31, Stockholm : Stockholms Universitet, Stads och kommunhistoriska institutet, 2007, http://www.historia.su.se/urbanhistory/eauh/papers/s13_solli.pdf (vu le 01/09/07)
- Solli A., *Bergen 1801-layer*, <http://bergis.uib.no/gis/layer/1801/Bergen1801.jpg>, Bergen : BerGIS, 2007
- Stagg F. N., *West Norway and its fjords : a history of Bergen and its provinces*, London : Allen & Unwin, 1954
- Steen J. (dir.), *Bergens eldste skole : Katedralskolen 800 år*, Bergen : Skolen, 1953
- Stoltz G., "Bergens Katedralskoles elevprotokoll, I, 1748-1814", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No. 51, Bergen : Foreningen, 1945
- Toudoire-Surlapierre F., "Littératures Nordiques, Victimization de l'hôte et poétique de la nature", in Montandon A. (dir.), *Le livre de l'hospitalité, Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*, Paris : Bayard, 2004, p. 1286- 1308
- *Urbane Landskap*, Ersland G. A. et Solli A., Site du groupe de recherche en histoire urbaine de l'université de Bergen, [En ligne], <http://bergis.uib.no/>, (le 18/01/2007)
- von der Lippe K. F., *Personalhistoriske efterretninger om familien von der Lippe med nærmeste cognatiske descendenter*, Bergen, 1883
- Wanegfellen T., "La difficile identité des protestants français entre Réforme et Révocation", in *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVIe-XVIIIe siècles*, Actes du colloque tenu à l'université de Paris X - Nanterre les 24 et 25 avril 2003, Paris : Nolin, Collection Les Champs Libres, 2005, p.13-25
- Weiss C., *Histoire des réfugiés protestants de France : depuis la révocation de l'Edit de Nantes*, Le Lavandou : Ed. du Layet, 1980, 2 vol., 455 p., Reprod. en fac-sim. de l'éd. de Paris, Charpentier, 1853
- Weiss C., *History of the French Protestant refugees : from the revocation of the Edict of Nantes to the present time*, Hardman F. (trad.), Edinburgh : W. Blackwood, 1854
- Wiesener A. M., "Om utenlandske konsulere i Bergen", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No. 22, Bergen : Foreningen, 1916, p. 33-43
- Wiesener A. M., "Dokumenter og ekserpter til belysning av forhold og personer i Bergen i tiden 1600-1699", *Bergen Historiske Forening Skrifter*, No. 43, Bergen : Foreningen, 1937, p. 5-276
- Wiesener A.M., *Bergens borgerbok, T. 2 : 1752-1865, Utg. av Bergens historiske forening*, Bergen, 1917-1923

- Windler C., *La diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002
- Yardeni M., *Le refuge huguenot : assimilation et culture*, Paris : H. Champion, 2002
- Yardeni M., *Le refuge protestant*, Paris : Presses Universitaires de France, 1985
- Yardeni M., *Enquêtes sur l'identité de la « nation France » : de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel : Champ Vallon, 2005
- Øye I., *Bergen and the German Hansa*, Bergen : Bryggens museum, 1994